



REVUE DES ETUDES ANCIENNES

TOME 122
2020 – N°2

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

LES LOCRIENS DE L'EST ET LES PHOCIDIENS DE LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE*

Denis ROUSSET**

Résumé. – Les Locriens « orientaux » eurent une histoire qui demeure mal connue. L'étude discute le rattachement de la cité locrienne Nikaia à la Phocide, dont l'indice serait une poignée d'oboles nouvellement apparues. D'autre part, on réexamine la question du débouché maritime des Phocidiens et l'histoire de Daphnous, à la lumière d'une inscription nouvelle qui concernait trois groupes, des Aoioi, c'est-à-dire des Locriens « de l'Est », et des ressortissants de deux communautés phocidiennes, des Parpotamioi et des Hyanpolioi. Cette étude montre la discrétion dans l'histoire des Locriens « de l'Est » et le caractère évanescent de leur organisation « fédérale ».

Abstract. – The « Eastern » Lokrians had a history that remains poorly known. This study discusses the attachment of the Lokrian city Nikaia to Phokis, supposedly indicated by a handful of obols newly come to the market. In addition, the question of the Phokians' maritime outlet and the history of Daphnous are re-examined in light of a new inscription which concerns three groups, the Aoioi, i.e. « Eastern » Lokrians, and members of two Phokian communities, the Parpotamioi and the Hyanpolioi. This study highlights the relative invisibility of the « Eastern » Lokrians in history and the evanescent character of their « federal » organisation.

Mots-clés. – Locriens de l'Est, confédération, Nikaia, Daphnous, Phocidiens

Keywords. – Eastern Lokrians, league, Nikaia, Daphnus, Phokians.

* De cette étude, quelques parties, qui traitaient des sources nouvelles éclairant les relations entre Locriens de l'Est et Phocidiens, ont été présentées à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 1er février 2019 sous le patronage de MM. J. Jouanna et D. Knoepfler, que je remercie vivement, ainsi que MM. O. Picard et Ch. de Lamberterie, pour leurs observations ; la communication sera publiée dans *CRAI* 2019 [2021], en une version brève et proche de la présentation orale. Le présent mémoire donne l'analyse complète et la synthèse des résultats atteints, en se fondant également sur des recherches complémentaires, dont certaines ont été exposées à l'École pratique des hautes études ; voir *Annuaire de l'EPHE, Section des sciences historiques et philologiques* 151 (2018-2019) [2020], p. 97-101, où sont évoquées encore d'autres questions. – Ma gratitude va à Mme M.-Ph. Papakonstantinou, aujourd'hui directrice honoraire de l'Éphorie de Lamia, qui m'a confié l'édition de l'inscription qui forme la quatrième partie de cet article. Je remercie Sophie Minon pour les fructueuses discussions que nous avons eues sur plusieurs questions philologiques, ainsi que P. Hamon et G. Zachos pour les judicieuses remarques qu'ils m'ont communiquées à la lecture de ce mémoire. Les diverses parties de mon enquête m'ont en outre amené à contracter bien d'autres dettes : voir nn. 10, 37, 41, 96, 100, 118, 127. J'ai rédigé une partie du présent mémoire dans le havre de science qu'est la Fondation Hardt, dont je remercie la direction et le personnel pour son accueil parfait. Enfin, M. F. Delrieux (Université de Chambéry) a eu le dévouement et la gentillesse de dessiner les cartes fig. 1 et 3, tandis que M. L. Garrigues (EPHE) m'a aidé à confectionner les autres illustrations : à tous deux j'adresse mes vifs remerciements. – Sauf précision contraire, toutes les dates s'entendent « avant J.-C. ».

** École Pratique des Hautes Études ; denis.rousset@ephe.sorbonne.fr

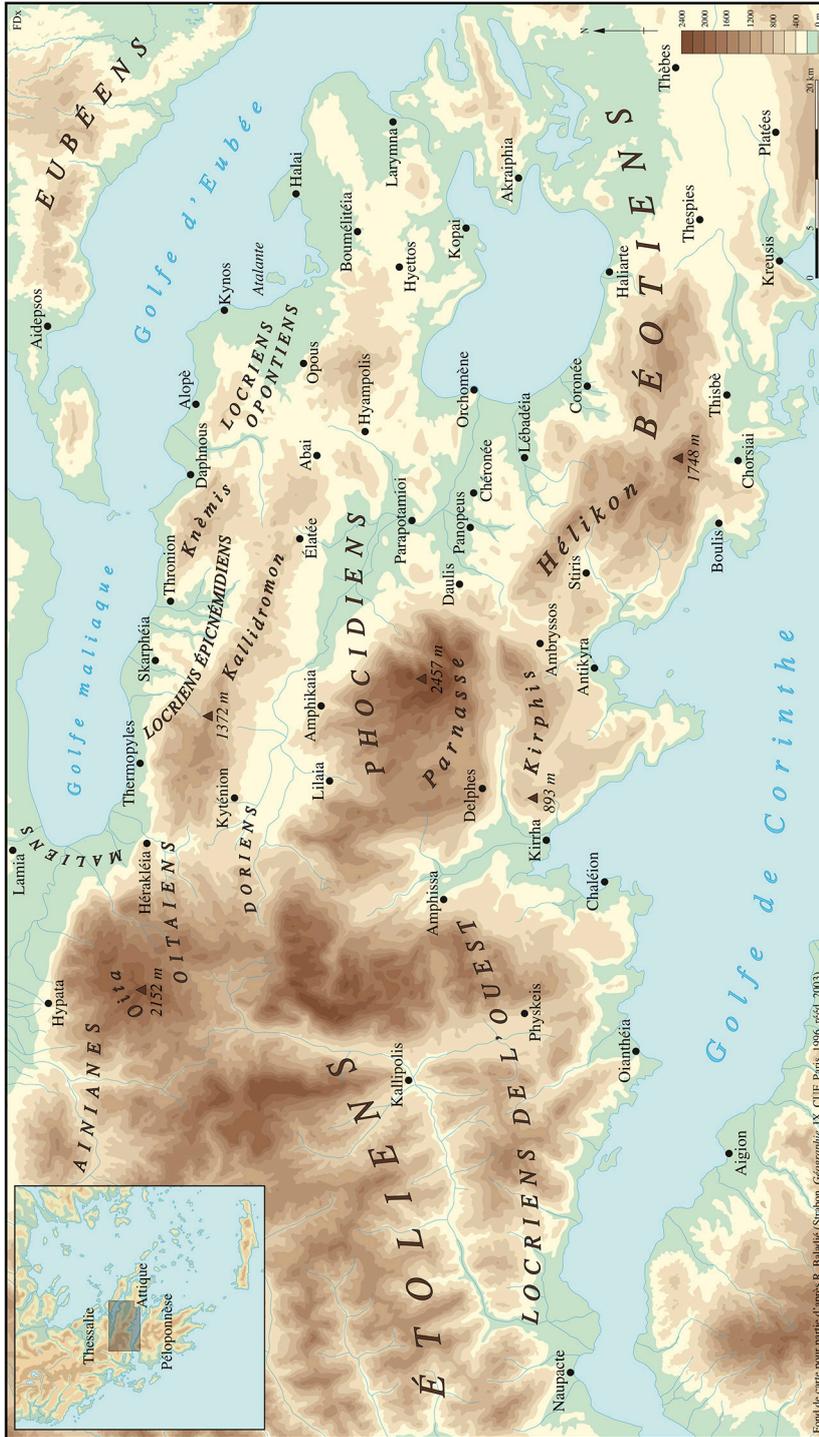


Figure 1 : La Grèce Centrale. Carte dessinée par F. Delrieux.

Entre l'Attique, le Péloponnèse et la Thessalie, étaient dans l'Antiquité installés deux peuples nommés « Locriens », séparés l'un de l'autre par les Phocidiens et les Doriens de la Métropole (fig. 1 et 2) : tandis que les Locriens « de l'Ouest » (aussi dits « Ozoles »), voisins de Delphes, regardaient vers le golfe de Corinthe et étaient établis d'Amphissa à Naupacte, c'est au Nord de la Phocide et de la Doride qu'étaient installés, ayant vue sur le golfe maliaque et le golfe eubéen, ceux que souvent les Modernes appellent Locriens « de l'Est », même si cette dénomination n'est que très rarement attestée dans les sources anciennes¹. En effet, ces sources mentionnent avant tout des groupes qui nous apparaissent comme des subdivisions des Locriens « orientaux », d'une part les « Épicnémidiens » et d'autre part les « Hypocnémidiens ». Mais, sur les cartes de nos jours publiées, on aura peine à trouver placés respectivement de part et d'autre du mont Knémis ces deux groupes, puisque les cartes situent justement à l'Est de ce mont, et donc en quelque sorte à la place des « Hypocnémidiens », un groupe que les sources appellent « Opontiens » (fig. 3). Rappelons cependant qu'il n'est pas toujours aisé de dire dans quels cas l'ethnique Ὀπούντιοι identifie *stricto sensu* les citoyens de la cité d'Opous, principale cité des Locriens « orientaux », maintenant sûrement localisée à l'actuelle Atalanti, et dans quels autres cas le même ethnique désigne *lato sensu* les ressortissants d'une région plus vaste, qui compta également, à certaines époques, d'autres localités et cités, sans doute jusques et y compris en Locride « épicnémidienne ». Force est de constater que, sur ces délicates questions de dénomination et de localisation, la confrontation des auteurs, des monnayages et des inscriptions – que celles-ci émanent des Locriens ou qu'elles proviennent d'autorités extérieures –, interdit de dresser un tableau clair et constant pour toute l'Antiquité, comme il appert des études précises de G. Klaffenbach et Th. H. Nielsen².

Il est vraisemblable que la confusion dans laquelle demeurent à nos yeux les Locriens « orientaux » est non seulement due à l'absence de séries denses et dans le temps circonscrites

1. Sur les deux Locrides, voir W. OLDFATHER, *RE* XIII, 1926, 1135-1288 s.v. « Lokris » ; G. A. ZACHOS, *Tabula imperii romani. J 34-Athens. Achaia Phthiotis-Malis-Aenis-Oitaia-Doris-Eurystania-East & West Locris-Phokis-Aetolia-Akarnania*, Athènes 2016. – Sur les Locriens de l'Ouest, cf. L. LERAT, *Les Locriens de l'Ouest*, Paris 1952 ; G. KLAFFENBACH, *Inscriptiones Graecae Graeciae septentrionalis. Inscriptiones Locridis occidentalis*, Berlin 1968 ; D. ROUSSET, « West Lokris » dans M. H. HANSEN, TH. H. NIELSEN édés., *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford 2004, p. 391-398. – Sur les Locriens « de l'Est », cf. J. M. FOSSEY, *The Ancient Topography of Opountian Lokris*, Amsterdam 1990 ; TH. H. NIELSEN, « East Lokris », in *Inventory...*, p. 664-673 ; D. SUMMA, *Inscriptiones Graecae Graeciae septentrionalis. Inscriptiones Locridis orientalis*, Berlin 2011 ; J. PASCUAL, M.-F. PAPA-KONSTANTINOÛ édés., *Topography and History of Ancient Epicnemidian Lokris*, Leyde 2013 ; J. MORINEAU HUMPHRIS, D. DELBRIDGE, *The Coinage of the Opountian Lokrians*, Londres 2014 ; G. ZACHOS, « The City of Opous and its Effect on the Settlement Pattern of Opountian Lokris in the Roman Period » dans V. DI NAPOLI *et al.* édés., *What's New in Roman Greece? Recent Work on the Greek Mainland and the Islands in the Roman Period*, Athènes 2018, p. 39-54.

2. Voir, outre les titres cités n. précéd., G. KLAFFENBACH, « Zur Geschichte von Ost-Lokris », *Klio* 20, 1926, p. 68-88 ; TH. H. NIELSEN, « Epiknemidian, Hypoknemidian, and Opountian Lokrians: Reflections on the Political Organisation of East Lokris in the Classical Period » dans P. FLENSTED-JENSEN éd., *Further Studies in the ancient Greek Polis*, Stuttgart 2000, p. 91-120. Sur les Locriens à l'Amphictionie, voir FR. LEFÈVRE, *L'Amphictionie pyléo-délyphique : histoire et institutions*, Paris 1998, p. 79-83 et 295-296.

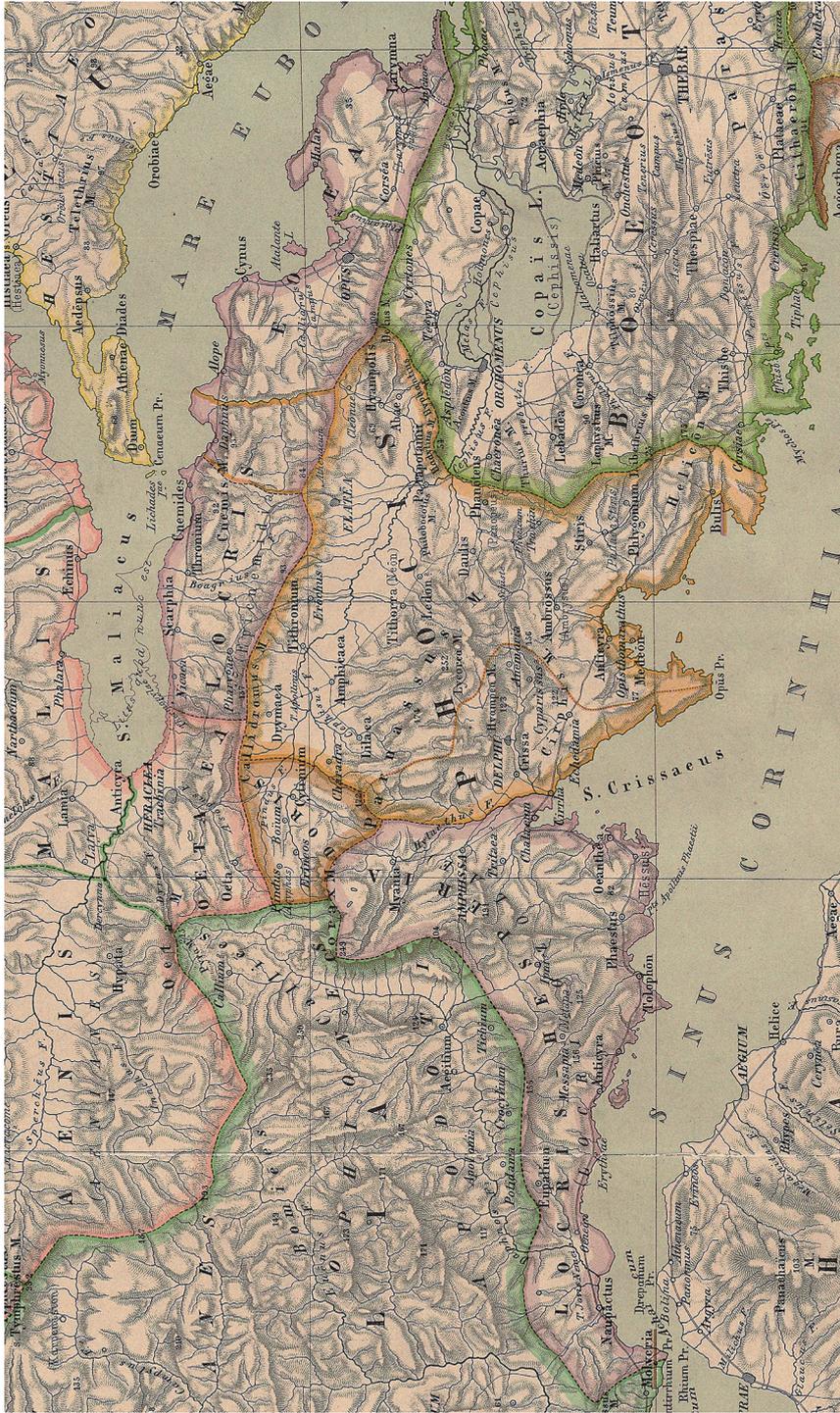


Figure 2 : Extrait de la carte de R. KIÉPERT, *Forma orbis antiqui*, Berlin 1894, Blatt XV Graecia septentrionalis.

de témoignages où tel ou tel groupe parmi ces derniers indiquerait son « identité » et son « ethnicité », mais aussi le résultat des segmentations qu'a connues la géographie politique de la région, au point d'ailleurs de rendre évanescence l'existence d'une confédération s'étendant à l'ensemble de la Locride « orientale »³. C'est que la région demeura, de Xerxès à Philippe, puis M'. Acilius Glabrio et Sylla, sur la route de nombreuses armées, et vit maints conflits guerriers, qui, s'ajoutant au morcellement d'une côte escarpée et entrecoupée seulement de quelques plaines et aux effets attestés d'une dense activité sismique, contribuèrent les unes et les autres non seulement à affaiblir les cités et à clairsemer leurs populations, comme le montre la rareté des Locriens orientaux dans toutes les sources⁴, mais également à diviser le pays et à l'exposer aux annexions de ses voisins méridionaux, ainsi que l'illustre la carte classique de la *Forma orbis antiqui* (fig. 2). Ce furent surtout les Béotiens qui, comme l'a étudié et indiqué à plusieurs reprises M. D. Knoepfler, rattachèrent à leur puissante confédération, entre le IV^e s. et l'époque impériale, non seulement d'abord Larymna, puis Larymna et Halai, et également Boumélitéia, mais aussi plus d'une fois la cité d'Opous, détenant ainsi la partie la plus large et la plus fertile de la Locride « orientale », et plus tard enfin jusqu'à la région de Naryka en Locride « épichémidiennne » (voir les cartes fig. 3 et 4)⁵.

La Locride fut également exposée aux annexions et aux incursions de ses voisins méridionaux les plus proches, les Phocidiens, qui pouvaient aisément descendre les versants du mont Kallidromon, dont le nom indique assez que des voies y rendaient aisés les déplacements de la vallée du Céphise vers le golfe maliaque⁶.

3. Voir *infra* p. 441-443.

4. De la discrétion des Locriens orientaux dans la documentation témoigne le faible nombre de leurs ressortissants recensés dans le *Lexicon of Greek Personal Names* (588), comparé aux nombres des Ainianes (563), des Phocidiens (1575 sans les Delphiens), des Étoliens (1629) et des Locriens occidentaux (2293) : disparité que n'explique pas seulement la taille différente des régions.

5. Voir R. ÉTIENNE, D. KNOEPFLER, *Hyettos de Béotie et la chronologie des archontes fédéraux entre 250 et 171 avant J.-C.*, Paris 1976, p. 331-337 ; D. KNOEPFLER, « L'épigraphie de la Grèce centro-méridionale (Eubée, Béotie, Phocide et pays voisins, Delphes). Publications récentes, documents inédits, travaux en cours » dans *Atti XI Congresso Intern. di Epigrafia Greca e Latina Roma 1997 I*, Rome 1999, p. 229-255, aux p. 249-251 ; « Huit otages béotiens proxènes de l'Achaïe : une image de l'élite sociale et des institutions du *Koinon Boiôtôn* hellénistique (*Syll.*³, 519) » dans M. CÉBEILLAC-GERVASONI, L. LAMOINE, *Les élites sociales dans le monde hellénistique et romain*, Rome 2003, p. 85-106, à la p. 103 ; « L'inscription de Naryka (Locride) au musée du Louvre : la dernière lettre publique de l'Empereur Hadrien ? (*première partie*) », *REG* 119, 2006, p. 1-34, aux p. 22-25 et 28 ; (avec A. Pasquier), « Un don des amis du Louvre au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines : la lettre d'Hadrien aux gens de Naryka (Locride) », *CRAI* 2006, p. 1281-1313, aux p. 1295-1296, 1298 et 1305-1306 ; « Bouméliteia : une cité à retrouver aux confins de la Béotie et de la Locride », *Δ' Διεθνές Συνέδριο Βοιωτικών Μελετών Λιβαδειά Σεπτ. 2000*, Αθήνα 2008, II p. 259-278 ; *Bulletin épigraphique* 2012, 209 et 210 ; 2013, 178 ; voir aussi « Le financement des *Basileia* et l'histoire du *Koinon Boiôtôn* à la basse époque hellénistique : à propos de la nouvelle *apologia* de Lébadée et d'un fragment resté inédit », *Horos* 26-31, 2014-2019, p. 193-270, surtout aux p. 219-241. Cf. aussi TH. H. NIELSEN, *op. cit.* p. 664-665, 667, 669.

6. Voir Strabon IX 3, 2 C 418 et IX 3, 15 C 424. Cf. W. K. PRITCHETT, *Studies in Ancient Greek Topography* IV, Berkeley 1982, p. 123-175 ; V, 1985, p. 166-176 ; E. SÁNCHEZ-MORENO, « Communication routes in and around Epichemidian Locris » dans J. PASCUAL, M.-F. PΑΡΑΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ éd., *op. cit.* n. 1, p. 279-359.



Figure 3 : Les Locriens « orientaux » et les Phocidiens. Carte dessinée par F. Delrieux.

Il n'est pas utile de discuter ici le peu que l'on sait des relations entre les Phocidiens et les Locriens jusqu'au début de l'époque classique, tant les sources, avant tout écrites, sont rares, et furent maintes fois commentées : ainsi de la présence ancienne des Phocidiens au seuil occidental de la Locride épiconémidiennne et du mur qu'ils avaient érigé aux Thermopyles⁷. Quant aux sources archéologiques, maintenant nombreuses, mais non encore pleinement exploitées⁸, on attend, outre la publication des riches trouvailles de nos collègues de l'Éphorie des Antiquités, Mmes Ph. Dakoronia, M.-Ph. Papakonstantinou, E. Karantzali, S. Dimaki et M. Papageorgiou et M. P. Kounouklas, également celle plus complète de la fouille du sanctuaire phocidien de Kalapodi, dont assurément les découvertes épigraphiques révèlent par exemple dans la graphie des inscriptions les plus anciennes des traits communs avec l'alphabet dit des Locriens « orientaux » – communauté matérielle que révèle aussi la découverte d'empreintes sur tuile identiques à Kalapodi et en deux sites de Locride⁹.

Ce sont d'autres découvertes récemment révélées, mais restées pour les unes à peine commentées, pour l'autre inédite, qui permettent d'ores et déjà de compléter le tableau des relations entre Locriens « de l'Est » et Phocidiens, depuis la guerre du Péloponnèse jusqu'au début de l'époque hellénistique.

I. – LES ÉMISSIONS PHOCIDIENNES ATTRIBUÉES À NIKAIÀ DE LOCRIDE

En 2010 se déroula la vente de monnaies de Locride et de Phocide provenant de la riche collection appelée « BCD »¹⁰. Rédigé par le collectionneur lui-même, le catalogue devait, ou aurait dû, par le nombre des exemplaires présentés et la rareté de quelques-uns, susciter l'attention des historiens de la Grèce Centrale. Sous le n° 446 (fig. 5), on découvrait une monnaie unique, une obole d'argent présentant d'une part des types phocidiens, et d'autre part au revers deux lettres, un *nu* penché (*Ν*) et la partie inférieure d'une haste, qui fut identifiée comme un *iota*. Les types de droit et de revers, respectivement la tête de taureau et la *protomé* de sanglier à la patte avancée, sont caractéristiques des monnayages phocidiens. Le collectionneur identifia le type de droit avec l'un de ceux que R. Williams avait reconnus dans

7. Voir surtout Hérodote VII 176 et 215 ; cf. W. OLDFATHER, *RE* XIII (1926), 1186 et 1192-1993 ; J. A. O. LARSEN, *Greek Federal States*, Oxford 1968, p. 41 et 111 ; P. ELLINGER, *La légende nationale phocidienne. Artémis, les situations extrêmes et les récits de guerre d'anéantissement*, Paris 1993, p. 17, 20, 207-213 ; A. J. DOMÍNGUEZ MONEDERO, « Early settlement and configuration of the archaic poleis » dans J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY éd., *op. cit.* n. 1, p. 446-450.

8. Voir déjà PH. DAKORONIA, « Ανατολική Λοκρίδα » dans A. VLACHOPOULOS éd., *Αρχαιολογία. Εύβοια και Στερεά Ελλάδα*, Athènes 2008, p. 274-291 et 447 (utile bibliographie) ; J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY éd., *op. cit.* n. 1 ; M.-Ph. PAPAΚONSTANTINOY éd., *Καθ' οδόν. Αρχαιότητες και δημόσια έργα στη Φθιώτιδα, 2004-2014*, Lamia 2015.

9. J'espère développer ces remarques dans une étude sur l'alphabet archaïque en Phocide. Voir d'autre part une étude écrite en collaboration avec P. Kounouklas, à paraître en 2021, sur une série de tuiles archaïques estampillées.

10. *The BCD Collection Lokris-Phokis, Auction 55, Numismatica Ars Classica, 8th October 2010*, Zürich, 2010. – Dans l'enquête numismatique exposée ci-après j'ai été aidé par le collectionneur lui-même et par O. Picard, Fr. de Callatay et A. Hostein, que je remercie chaleureusement.



Figure 5 : Obole phocidienne présentant au revers \mathcal{M} , que l'on a datée de « 420-400 BC ». The BCD Collection Lokris-Phokis, Auction 55, Numismatica Ars Classica (8th October 2010), Lot 446. AR 0,90 gr., 10,5 mm, 7h. © CoinArchives.

Figure 6 : Obole phocidienne présentant au revers \mathcal{M} ?, que l'on a datée « ca. 420-400 v. Chr. ». Solidus Numismatik e.K. Online Auction 9 (8th October 2016), Lot 137. AR 0,67 gr., 10 mm. © Solidus Numismatik e.K.



Figure 7 : Obole phocidienne présentant au revers \mathcal{M} , que l'on a datée « circa 420-400 BC ». Classical Numismatic Group, LLC. Electronic Auction 216 (Aug. 12, 2009), Lot. 99 AR 0,84 gr., 11 mm, 11h. © Classical Numismatic Group, LLC.

Figure 8 : Obole phocidienne présentant \mathcal{M} (?) au revers, que l'on a datée « circa 449-447 BC ». Numismatik Naumann, Auktion 60 (3 Dec. 2017), Los 104. 1,00 gr., 10 mm. © Numismatik Naumann GmbH.



l'un de ses groupes, le « n° 19 », où ne figuraient certes alors aucun exemplaire portant au revers deux lettres, mais treize variétés d'oboles ou héli-oboles, formant un des groupes d'émissions phocidiennes les plus abondants pour le V^e s.¹¹. En outre, selon le collectionneur, il fallait désormais attribuer à ce même groupe n° 19 pas moins de neuf nouvelles variétés d'oboles ou héli-oboles qui, sans présenter les mêmes lettres *NI*, sont frappées des mêmes coins, soit de droit, soit de revers¹².

C'est plus précisément la période *ca* 420-400 qu'avait retenue pour le groupe n° 19 R. T. Williams, en se fondant sur la communauté d'un coin de revers avec une émission classée dans son groupe n° 16, groupe qu'il datait de *ca* 418 ou bien *ca* 395 d'après d'hypothétiques relations entre ce groupe et la situation diplomatique et politique des Phocidiens à ces deux dates. Bien qu'appuyée sur ce fragile échafaudage, comme souvent les datations de l'ensemble du monnayage phocidien, la datation *ca* 420-400 fut reprise pour la nouvelle obole par le collectionneur.

En outre, ce dernier cherchait, grâce aux lettres *NI* nouvellement connues, à situer géographiquement le groupe « n° 19 ». Comment en effet interpréter les lettres au revers, si ce n'est comme le début d'un ethnique civique ? Dans l'ensemble des séries fédérales phocidiennes, qu'elles soient classiques ou hellénistiques et d'argent ou de bronze, assez rares sont au total celles qui présentent des paires de lettres – si l'on met à part l'ethnique abrégé des Phocidiens (ΦΟ ou ΦΩ). On en connaissait jusqu'à présent quatre, AN, EA, AI et NE, que l'on s'est à juste titre gardé d'interpréter comme le début d'anthroponymes de « monétaires » : en effet, considérées dans l'ensemble, pareilles signatures apparaîtraient comme singulièrement sporadiques; en outre, il est, sinon impossible, du moins peu plausible que AI soit le début d'un anthroponyme phocidien. Il est en revanche vraisemblable que les quatre paires de lettres citées correspondent, comme on l'a proposé depuis longtemps, aux ethniques des cités phocidiennes Antikyra, Élatée, Lilaia et Néon¹³. Ce doit être le cas des émissions d'argent portant au revers respectivement AI et NE, soit les groupes n^{os} 5 et 20 de R. T. Williams, qui les date respectivement de « c. 480–c.478 » et de « c. 420–c. 400 ». Ainsi, le groupe n° 20, connu maintenant par trois exemplaires (fig. 9, 10 et 11) portant NE et attribué à Néon, ancien nom

11. *The BCD Collection Lokris-Phokis*, p. 158-160 ; R. T. WILLIAMS, *The Silver Coinage of the Phokians*, Londres 1972, « section 19 », p. 41-42.

12. *The BCD Collection Lokris-Phokis*, lots 447-454, 461.9 et 461.10. Voir aussi d'autres exemplaires passés en vente plus récemment n. 24.

13. Voir B. V. HEAD, *Historia numorum. A Manual of Greek Numismatics*², Oxford 1911, p. 339 et 343 ; E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines* II 3, Paris 1914, p. 350-351 ; G. A. ZACHOS, « Ελληνιστικοί τάφοι από την αρχαία Τιθορέα (Φωκίδα) » dans *ΣΤ' Επιστημονική Συνάντηση για την Ελληνιστική Κεραμική*, Athènes 2004, 521-534, aux p. 522-524 ; *The BCD Collection Lokris-Phokis*, p. 101, 144-151, 155-158, 176-178 ; O. HOOVER, *Handbook of Coins of Northern and Central Greece*, Lancaster 2014, p. 332-339.



Figure 9 : Obole phocidienne présentant au revers NE et attribuée à la cité de Néon, datée « c. 420–c. 400 » par R. T. WILLIAMS, *The Silver Coinage of the Phokians*, Londres 1972, p. 17-18, 42 et 116. Exemplaire du British Museum, n° 1947,0406.221 from the Oman Collection (Williams n° 284). 0,92 gr., 9 mm.

Remerciements à Mme A. Dowler, Curator of Greek and Roman provincial coins, The British Museum, et à L. Rinolfi, British Museum Company, pour les photographies. © The British Museum.



Figure 10 : Obole phocidienne présentant au revers NE (N à droite du front, E sous le museau) et attribuée à la cité de Néon, datée « c. 420–c. 400 » par R. T. WILLIAMS, *The Silver Coinage of the Phokians*, Londres 1972, p. 17-18, 42 et 116. Exemplaire du Münzkabinett der Staatlichen Museen zu Berlin, 18266005 (Williams n° 285). 0,89 gr., 10 mm, 6h. Aufnahmen durch B. Weisser. Remerciements au Prof. Dr. B. Weisser et au Dr J. Eberhardt pour la photographie gracieusement concédée. © Münzkabinett der Staatlichen Museen zu Berlin.



Figure 11 : Obole phocidienne présentant au revers NE et attribuée à la cité de Néon, datée de « 420-400 BC ». The BCD Collection Lokris-Phokis, Auction 55, Numismatica Ars Classica (8th October 2010), Lot 445. AR 0,72 gr., 9 mm, 12h. © CoinArchives

de la cité qui fut ultérieurement appelée Tithoréa, serait selon R. T. Williams de peu antérieur au groupe n° 19¹⁴, que nous discutons ici et que le collectionneur rapporte désormais à une cité dont le nom débute par ΝΙ.

Existe-t-il donc une cité phocidienne dont le nom débute par ces deux dernières lettres¹⁵ ? Ce n'est point le cas, et par conséquent le collectionneur attribua cette monnaie à la seule cité de Grèce Centrale aux lettres initiales appropriées, Nikaia de Locride. Que sait-on de cette localité¹⁶ ? N'ayant laissé durant son histoire aucune trace numismatique ou épigraphique jusqu'à présent reconnue, Nikaia fut à l'Est des Thermopyles une position convoitée (fig. 1, 3 et 4) : en 346, elle était un enjeu stratégique entre Philippe, les Athéniens, les Thessaliens et les Phocidiens, lesquels en avaient pris le contrôle avant la fin de la troisième guerre sacrée et l'anéantirent peut-être alors en tant que cité, selon ce que l'on peut reconstituer à partir de nombreuses mentions chez les auteurs pour cette époque, la toute première où Nikaia est sûrement attestée¹⁷. Cependant, W. Oldfather, se fondant sur une scholie à Démosthène qui définit Nikaia comme ἄποικοι des Thébains, en a fait remonter la fondation à la politique expansionniste d'Épaminondas, dans les années 370-360¹⁸. D'autre part, le même savant a considéré que cette cité voisine des Thermopyles n'existait ni vers l'époque des guerres médiques, puisqu'Hérodote n'en souffle mot, ni encore en 426, parce qu'il n'y a nulle mention de Nikaia dans l'énumération détaillée par Démétrios de Callatis des dommages provoqués précisément dans cette région par un tremblement de terre et par un tsunami qui sont datés de cette année-là par de nombreux commentateurs – mais non pas certes tous, comme on y reviendra plus loin¹⁹.

14. R. T. WILLIAMS, *op. cit.*, p. 17-18, 42 et 116. – F. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, Amsterdam 1883, p. 150, a écrit que parmi les légendes civiques sur les bronzes phocidiens, il y aurait ΛΕ, à attribuer à la cité de Lédon – ce qui fut répété ici et là. F. SCHÖBER, *Phokis*, Jena 1924, p. 35, a émis l'hypothèse qu'il s'agissait de l'ethnique des Élatéens à lire de façon rétrograde. Je n'ai cependant réussi à retrouver aucun exemplaire présentant de façon certaine ΛΕ ; s'agirait-il d'une mélecture pour ΛΙ, ou bien pour ΝΕ – si tant est que l'exemplaire soit antérieur à la disparition du nom « Néon » au profit du nom « Tithoréa » ?

15. Je me suis demandé si l'on pourrait reconnaître ici un ethnique commençant par ΝΑ. Mais il serait aventureux de songer aux Ναυβολεῖς, ancien nom, d'après le seul Pausanias X 33, 12, de Drymaia, puisque cette cité est appelée Drymos déjà par Hérodote (VIII 33), puis Drymos ou Drymaia par toutes les autres sources. – Voir aussi *infra* p. 403.

16. Sur Nikaia, voir W. OLDFATHER, *RE* XVII, 1937, 222-226 s.v. « Nikaia » ; TH. H. NIELSEN, « East Lokris » dans *Inventory...*, p. 669-670 ; J. PASCUAL, *op. cit.* p. 88-97 et 376-379 ; G. A. ZACHOS, *op. cit.*, p. 89 ; D. SUMMA, *op. cit.* n. 1, p. 115.

17. Voir pour les relations avec les Phocidiens Eschine II 132, 133 et 138 ; Démosthène, *Réponse à la lettre de Philippe* 4 ; Diodore XVI 59, 2 ; Memnon, *FGrHist* 434 Fr. 28, 10. Il n'y a pas à retracer ici l'histoire ultérieure de Nikaia.

18. Scholia Demosthenica (éd. M. R. DILTS, Leipzig 1983, I) ad Or. XI 4, § 12. Voir W. OLDFATHER dans *RE* s. v. « Lokris », 1168-1169, 1203, 1208, et « Nikaia », 225-226 ; hypothèse citée par J. PASCUAL, *op. cit.*, p. 95, mais point à nouveau dans l'analyse de l'hégémonie béotienne dans la région durant les années 370-356 aux p. 490-491.

19. Démétrios de Callatis, *Brill's New Jacoby* 85 F 6 ap. Strabon I 3 20 C 60. Sur la question de la chronologie, voir *infra* p. 409.

Telle est sur l'histoire classique de Nikaia la doctrine généralement admise, que viendraient cependant remettre en cause l'attribution et la datation de l'obole marquée \mathcal{M} l. Le collectionneur attribue en effet à Nikaia de Locride cet exemplaire ainsi que tout le groupe « n° 19 » daté des années *ca* 420-400. D'une part, la cité aurait été fondée sous le nom de Nikaia pour commémorer la victoire sur les Perses. Cependant, cette explication est peut-être paradoxale pour une cité voisine des Thermopyles et établie chez les Locriens « habitant près des défilés », qui avaient d'abord donné aux Perses « la terre et l'eau », avant certes de se raviser à la venue de Léonidas²⁰ : à moins que la dénomination Nikaia n'ait été choisie de façon opportuniste *ex eventu* pour estomper le malencontreux ralliement initial des Locriens...

D'autre part, selon le collectionneur, l'attribution à Nikaia de l'obole phocidienne serait due au fait que la cité aurait été tenue durant les deux dernières décennies du V^e s. par les Phocidiens, qui l'auraient, à la demande des Athéniens, occupée pour couper court à une mainmise des Péloponnésiens, et qui y auraient émis pour l'usage local « quite a lot of fractional currency »²¹.

Quel est donc l'accueil que reçurent à la fois l'attribution à Nikaia de cette obole et de son groupe d'émissions et ses inférences historiques ? Chez les historiens, il n'y en eut aucun écho, semble-t-il. Quant aux numismates, deux se sont montrés réservés. Tandis que S. M. Benner mentionne l'attribution à Nikaia avec prudence²², O. Hoover, sans remettre lui non plus en cause la datation *ca* 420-400, a écarté l'identification géographique : il se demande si l'exemplaire BCD n° 446 ne portait pas en réalité la légende $\mathcal{M}\mathcal{E}$, soit l'ethnique de Néon, cité phocidienne dont le groupe de monnaies, connu par trois exemplaires (groupe n° 20 ; voir fig. 9, 10 et 11), passe pour être de peu antérieur. Cependant, remarque O. Hoover, le style des monnaies de Néon est différent²³ : en effet la tête de taureau au droit s'y présente à la fois de face et entourée d'un cercle perlé.

De leur côté, quelques maisons de ventes numismatiques ont entériné l'attribution à Nikaia et proposent désormais sous ce nom des exemplaires aux mêmes types que BCD n° 446, que leurs revers soient anépigraphes ou bien pourvus de lettres²⁴. Ce dernier cas est à ma connaissance celui de deux, voire trois exemplaires : – une obole dont le droit et le

20. Hérodote VII 132 et 203 ; Diodore XI 4.

21. *The BCD Collection Lokris-Phokis*, p. 158. Supposera-t-on que Nikaia, fondée par les Thébains alliés aux Lacédémoniens, aurait été peu après disputée entre les deux camps belligérants ? Et aurait-ce été de pair avec les vicissitudes d'Hérakléia, l'autre place stratégique toute proche des Thermopyles qui fut à cette époque fort convoitée ?

22. S. M. BENNER, *History and Coinage of the Ancient Greek Leagues. Fifth through First Centuries*, Lancaster 2018, p. 42.

23. O. HOOVER, *Handbook of Coins of Northern and Central Greece*, Lancaster 2014, p. 340-341.

24. Exemplaires aux revers anépigraphes attribués à Nikaia : – Nomos AG. Auction 6 (8 May 2012), Lot 65 (1,06 gr.) ; – Classical Numismatic Group, LLC. Electronic Auction 343 (28 Jan. 2015), Lot 121 (9 mm, 0,9 gr.) ; – Classical Numismatic Group, LLC. Electronic Auction 360 (30 Sept. 2015), Lot 74 (9 mm, 0,81 gr.) ; – Nomos AG. Obolos 11 (8 Dec. 2018), Lot 172 (10 mm, 0,68 gr.). – Avec son obligeance coutumière, Fr. de Callataÿ me signale que le coin de droit de l'exemplaire Classical Numismatic Group, LLC. Electronic Auction 216, Lot 99, lui paraît identique à celui de l'exemplaire, anépigraphes au revers, Savoca Numismatik GmbH & Co. KG. Blue

revers ressemblent fort à ceux de BCD n° 446, si ce n'est que le revers montre une seule lettre conservée, *N* (fig. 6) ; – une obole présentant au droit la tête de taureau de face et l'ethnique ΦO et au revers la *protomé* de sanglier et montrant semble-t-il deux lettres, qui pourraient être *N*! (fig. 7) ; – enfin, une obole (fig. 8) que la maison de vente présente comme remontant à « circa 449-447 BC », probablement parce que la tête de taureau et la *protomé* de sanglier ont paru devoir être rapprochées de celles des oboles du groupe n° 12, que R. T. Williams datait ainsi d'après la situation diplomatique des Phocidiens par rapport aux Lacédémoniens et aux Athéniens au milieu du V^e s.²⁵. Que l'on accepte ou non cette datation, qui paraît aussi précaire que précise, je ne suis pas sûr que cet exemplaire porte *N*!, en dépit de la conviction de son récent acquéreur, qui m'a permis de l'examiner directement : au bord du flan, la première lettre est incomplète et effacée, la seconde évanide.

Ce sont donc au total deux, voire trois exemplaires, aux coins de droit et de revers somme toute variés, qui porteraient l'ethnique abrégé *N*!, plus ou moins bien conservé, et qui devraient, avec tout le groupe n° 19 comptant désormais au moins vingt-deux variétés d'oboles ou hémi-oboles, être attribués à Nikaia de Locride, tout comme peut-être également l'obole datée du milieu du V^e s.

Dans quelle mesure peut-on cependant insérer l'identification de Nikaia comme émettant des variétés fédérales phocidiennes dans l'histoire de la Grèce Centrale au V^e s. ? À vrai dire, les sources sont peu nombreuses. En 421 ou 418/417, éclata une guerre entre Phocidiens et Locriens, que Thucydide et Diodore ont néanmoins mentionnée de façon si allusive que l'on a hésité sur l'identité des Locriens allégués : étaient-ce les Locriens de l'Est ou bien ceux de l'Ouest²⁶ ? Pour le reste, on ne saurait dire dans quelles circonstances de la guerre du Péloponnèse la confédération phocidienne aurait pu, comme l'a soutenu l'auteur du catalogue BCD, occuper ou tenir Nikaia de Locride sur la requête des Athéniens. En effet, si le souvenir de l'ancienne alliance avec Athènes ne demeura pas oublié ici ou là en Phocide, c'est en revanche dans le camp lacédémonien que les Phocidiens sont nommés en 431, en 418 et en 413/2, tout comme les Locriens de l'Est, de façon pour leur part apparemment continue durant toute la guerre²⁷.

Auction 4 (29 Dec. 2017) Lot 178 (« Phokis. Federal coinage circa 480-421 BC »), et il me dit juger utile une étude de coins. Cette étude serait d'autant plus nécessaire que la chronologie des monnayages phocidiens paraît assez fragile, du moins au V^e s.

25. R. T. WILLIAMS, *op. cit.* n. 11, p. 32-33 et 106-107.

26. Voir Thucydide V 32, 2 et Diodore XII 80, 4. Cf. G. KLAFFENBACH, D. SUMMA dans les *Fasti* des deux fascicules des *IG* ; J. PASCUAL, « The classical period (480-323) » dans J. PASCUAL, M.-F. PAPA-KONSTANTINOÛ édés, *op. cit.* n. 1, p. 479.

27. Voir à propos des Phocidiens Thucydide II 9, III 95 et 101, IV 76 et 89, V 64, VIII 3 ; au sujet des Locriens Thucydide II 9, 26 et 32, III 91, IV 96, V 64 et VIII 3 et Diodore XII 44. – Rappelons que le déclenchement de la guerre de Corinthe en 395 vint d'un différend dans le Parnasse qui dut opposer aux Phocidiens les Locriens de l'Ouest, et non pas les Opontiens ; voir D. ROUSSET, *Le territoire de Delphes et la terre d'Apollon*, Paris 2002, p. 162-164, et *Annuaire de l'EPHE, Section des sciences historiques et philologiques* 151 (2018-2019), p. 98.

Ainsi, s'il était vrai que la poignée d'oboles marquées \mathcal{M} ait été frappée par Nikaia de Locride, il faudrait en réalité sans doute supposer que ç'ait été, non pas à la faveur d'une occupation de cette cité par les Phocidiens, mais à un moment où Phocidiens et Locriens étaient associés voire alliés, la frappe étant alors faite localement avec l'accord même des autorités fédérales de la Phocide. Cependant, on n'oubliera pas combien fragile est la datation dans les années *ca* 420-400 de la poignée d'oboles marquées \mathcal{M} . En outre, il nous paraît imprudent d'une part d'attribuer à Nikaia l'ensemble des variétés du groupe n° 19 frappées aux mêmes types mais dépourvues de ces lettres, c'est-à-dire l'un des groupes d'oboles phocidiennes les plus abondants, et d'autre part de faire remonter jusqu'au milieu du V^e s. l'existence de la cité locrienne sur la foi de l'exemplaire unique et de lecture incertaine (fig. 8) qui a été rapporté au groupe n° 12.

Une dernière hypothèse, qu'il faut évoquer pour mémoire, serait que la marque imprimée soit non pas \mathcal{N} , mais $\mathcal{N}\mathcal{A}$ (cf. n. 15), et constitue les initiales de l'ethnique $\mathcal{N}\alpha(\rho\upsilon\kappa\alpha\acute{\iota}\omicron\nu)$. Cette hypothèse, impliquant qu'une autre cité locrienne, Naryka, ait été rattachée aux Phocidiens au V^e s. – rattachement dont on ne sait rien –, n'est cependant pas soutenue par les traces visibles sur les exemplaires discutés, où il faudrait supposer que l'essentiel de l'hypothétique *alpha* est effacé, ou en réalité resté en dehors du flan, en dépit des diverses frappes respectives sur différents revers.

II. – LES LOCRIENS DE L'EST ET LES PHOCIDIENS AU IV^e S.

Environ un siècle plus tard, la mainmise des Phocidiens sur plusieurs places de la Locride épiconémidiennne est bel et bien attestée. En effet, durant la guerre dite « phocidienne », que nous appelons aussi « troisième guerre sacrée » (356-346), les Phocidiens menèrent maintes opérations militaires dans cette région, située entre deux de leurs principaux adversaires, les Béotiens et les Thessaliens, et ils en occupèrent ou conquièrent tout ou partie²⁸. Ainsi, ils asservirent Thronion en 354 ou 353, et ils prirent en 352 ou 351 toutes les cités des Épiconémidiens, finissant par détruire Naryka, ainsi que près des Thermopyles Nikaia, à une date cependant indéterminée de la guerre²⁹. En 346, les Phocidiens tenaient toujours trois des places côtières de la Locride, Alponos (alias Alpènos), Nikaia et Thronion (voir la carte fig. 4)³⁰.

Le contrôle des Phocidiens sur leurs voisins septentrionaux s'étendait-il vers le milieu du IV^e s. en direction de l'Est jusqu'au mont Knémis et jusqu'au voisinage avec Alopè ? C'est ce que l'on a proposé d'inférer du *Périple* du Pseudo-Scylax et de la *Géographie* de Strabon.

28. Les combats au début de la guerre entre l'armée de Philomèlos et les Locriens évoqués par Diodore XVI 25, 2-3 et 30, 3-4 – on s'est demandé si 30, 3 était un doublon de 25, 2-3 – se déroulèrent-ils chez les Locriens de l'Ouest ou chez les Locriens de l'Est ? Voir les argumentations opposées de L. LERAT, *Les Locriens de l'Ouest* II, Paris 1952, p. 47-48, et J. BUCKLER, *Philip II and the Sacred War*, Leyde 1989, p. 41-42.

29. Diodore XVI 33, 3 ; 38, 3 et 5 ; Memnon *FGrHist* 434 F 28, 10. Il n'y a pas à discuter ici en quelles années précises on peut dater ces événements par rapport aux indications chronologiques de Diodore.

30. Voir *supra* p. 400 et n. 17.

Voici le texte du *Périple*, qui progresse d'Est en Ouest depuis le littoral béotien jusqu'en Malide :

§ 60 : Λοκροί. Μετὰ δὲ Βοιωτοῦς εἰσι Λοκροὶ ἔθνος. Καὶ εἰσι κατ' Εὐβοίαν αὐτοῖς πόλεις αἶδε· Λάρυμνα, Κῦνος, Ὀποῦς, Ἀλόπη· εἰσὶ δὲ καὶ ἄλλαι πολλαὶ Λοκροῖς. Παράπλους δὲ τῆς χώρας αὐτῶν στάδια σ'. § 61 : Φωκεῖς. Μετὰ δὲ Λοκρούς εἰσι Φωκεῖς· διήκουσι γὰρ καὶ οὗτοι εἰς τὴν θάλασσαν ταύτην. Καὶ πόλεις αὐτοῖς εἰσὶν αἶδε· Θρόνιον, Κνημῖς, Ἐλάτεια, Πανοπεύς. Εἰσὶ δὲ καὶ ἄλλαι πόλεις αὐτοῖς ἐν μεσογείᾳ. Παράπλους δ' ἐστὶ τῆς Φωκέων χώρας στάδια σ'. § 62 : Μηλιεῖς. Μετὰ δε Φωκεῖς εἰσὶ Μηλιεῖς καὶ ὁ κόλπος ὁ Μηλιεύς (ἐν τούτῳ [τῷ] κόλπῳ εἰσὶν οἱ Λιμοδωριεῖς καλούμενοι οἶδε· Ἐρινεός, Βοῖον, Κυτίνιον). Ἐνταῦθα Θερμοπύλαι, Τραχίς, κτλ.³¹.

Ainsi, le *Périple* cite d'abord sur le golfe eubéen quatre cités de Locride, dont la façade littorale est longue de 200 stades ; puis il mentionne l'extension, d'égale longueur, des Phocidiens sur la même mer, avant d'arriver aux « Mèliens » ou « Maliens », paragraphe nommant, après le débouché sur le golfe maliaque des « Limodorieis » – indication topographique peu compréhensible – les Thermopyles, puis d'autres localités plus à l'Ouest³².

Non dépourvu d'apories est également le paragraphe dévolu aux Phocidiens, où les toponymes mentionnés font tous difficulté. En effet, si Élatée et Panopeus étaient assurément des cités phocidiennes, elles étaient sises à l'intérieur du pays et la seconde était sans le moindre doute dépourvue de territoire littoral. D'autre part, on s'est demandé si Κνημῖς désignait ici le massif montagneux ou bien une cité locrienne homonyme ou paronyme (Κνημῖς ou Κνημῖδες), par ailleurs un peu connue. Enfin, Th. H. Nielsen a proposé de corriger Θρόνιον en Τιθρώνιον, cité bel et bien phocidienne située dans la vallée du Céphise, si bien que ce paragraphe énumérerait en tant que cités des lieux en réalité tous phocidiens, à savoir trois cités et le massif montagneux dit Κνήμις : celui-ci serait, dans cet unique témoignage, dit phocidien, en raison de sa contiguïté avec Élatée, voire avec Hyampolis³³.

Cependant, pareilles explication et correction au texte transmis ne convainquent guère et ne suffisent pas à écarter le témoignage du *Périple* sur l'extension phocidienne vers la mer. Il paraît plus raisonnable de ne pas corriger le tout premier toponyme de l'énumération et d'admettre que le *Périple* mentionne en son § 61, avant Élatée capitale fédérale et Panopeus célébrée par Homère, d'une part la ville littorale de Thronion et d'autre part Κνήμις, que ce soit le mont proéminent sur le golfe ou bien une seconde cité côtière. Il s'agit donc bel et bien du débouché phocidien sur le golfe maliaque. Ainsi, tenant compte des paragraphes § 60-62 du *Périple*, on considérera que la Phocide eut une extension littorale, entre la dernière place

31. *Périple* du Pseudo-Scylax, in *Geographi graeci minores* I (éd. K. MÜLLER), Paris 1855.

32. Sur la topographie de la région occupée par les Doriens de la Métropole et le fait que cette région n'eut en réalité aucun débouché maritime, cf. D. ROUSSET, « Les Doriens de la Métropole : Étude de topographie et de géographie historique », *BCH* 113, 1989, p. 203-205 et 236. Sur les valeurs possibles du stade chez le Pseudo-Scylax, cf. G. SHIPLEY, *Pseudo-Skylax's Periplous. The Circumnavigation of the Inhabited World*, Bristol 2011, p. 8-9.

33. Sur Κνημῖς et Κνημῖδες, voir TH. H. NIELSEN, *Inventory...*, p. 668 ; J. PASCUAL, *op. cit.* p. 166-172 ; G. A. ZACHOS, *Tabula imperii romani...*, p. 85. – Sur la correction proposée par TH. H. NIELSEN, cf. *Further Studies in the ancient Greek Polis (supra n. 2)*, p. 107-108, et *Inventory* p. 665.

dite locrienne, Alopé (§ 60) et les Thermopyles, première place des « Mèliens » (§ 62). Mais à quelle époque ? Si le *Périple* fut écrit probablement dans les années 330, c'est néanmoins au milieu du IV^e s., soit l'apogée de la puissance militaire des Phocidiens durant la troisième guerre sacrée, que l'on a rapporté cette très large extension côtière, en cherchant appui également dans l'histoire de Daphnous³⁴.

Examinons donc la question de Daphnous, possession littorale phocidienne que le *Périple* ne mentionne pas, alors même que cette cité est située sur le golfe maliaque entre Alopé et Knémides³⁵. Non attestée dans l'épigraphie et la numismatique, rarement mentionnée chez les auteurs anciens, Daphnous est essentiellement connue par la *Géographie* de Strabon. En voici les passages les plus explicites, dont le premier ouvre la partie consacrée à la Phocide :

Μετὰ δὲ τὴν Βοιωτίαν καὶ τὸν Ὀρχομενὸν ἡ Φωκίς ἐστὶ πρὸς ἄρκτον παραβεβλημένη τῇ Βοιωτίᾳ παραπλησίως ἀπὸ θαλάττης εἰς θάλατταν, τό γε παλαιόν. Ὅ γὰρ Δαφνοῦς ἦν τότε τῆς Φωκίδος, σχίζων ἐφ' ἑκάτερα τὴν Λοκρίδα καὶ μέσος ταπτόμενος τοῦ τε Ὀπουντίου κόλπου καὶ τῆς τῶν Ἐπικνημιδίων παραλίας· νῦν δὲ Λοκρῶν ἐστὶν ἡ χώρα (τὸ δὲ πόλισμα κατέσκαπται), ὥστ' οὐδ' ἐκεῖ καθήκει οὐκέτι μέχρι τῆς πρὸς Εὐβοίᾳ θαλάττης ἡ Φωκίς (...).

« Après la Béotie et Orchomène vient la Phocide qui s'étend en direction du Nord, le long de la Béotie, allant à peu près, comme elle, d'une mer à l'autre. C'était du moins le cas jadis, car Daphnonte se rattachait alors à la Phocide, séparant la Locride en deux, située qu'elle était dans une position médiane entre le golfe d'Oponte et la côte des Épichémidiens ; mais, de nos jours, son territoire – car l'agglomération, elle, a été rasée – appartient aux Locriens, de sorte que, de ce côté-là, la Phocide ne s'étend plus jusqu'à la mer riveraine de l'Eubée »³⁶.

Cette même partie se clôt ainsi :

Δαφνοῦς δὲ νῦν μὲν κατέσκαπται· ἦν δὲ ποτε τῆς Φωκίδος πόλις ἀπτομένη τῆς Εὐβοϊκῆς θαλάττης, διαιρούσα τοὺς [Ἐπικνημιδίου] Λοκρούς, τοὺς μὲν ἐπὶ τὸ πρὸς Βοιωτίαν μέρος, τοὺς δὲ πρὸς Φωκίδα τὴν ἀπὸ θαλάττης καθήκουσαν τότε ἐπὶ θάλατταν. Τεκμήριον δὲ τὸ ἐν αὐτῷ Σχεδιεῖον, ὃ φασὶν εἶναι τάφον Σχεδίου. Εἴρηται δὲ ὁ Δαφνοῦς ἐφ' ἑκάτερα τὴν Λοκρίδα σχίσει, ὥστ' ἐ μηδαμοῦ ἄπτεσθαι ἀλλήλων τοὺς τ' Ἐπικνημιδίου καὶ τοὺς Ὀπουντίου· ὕστερον δὲ προσωρίσθη τοῖς Ὀπουντίοις ὁ τόπος³⁷.

34. Pour la date de rédaction du *Périple*, cf. D. MARCOTTE, « Le périple dit de Scylax. Esquisse d'un commentaire épigraphique et archéologique », *BollClass* 7, 1986, p. 166-182 ; P. COUNILLON, *Pseudo-Skylax : le Périple du Pont-Euxin*, Bordeaux 2004, p. 26 ; G. SHIPLEY, *op. cit.* n. 32, p. 6-8. – Pour le § 61 du *Périple* en lien avec l'apogée territoriale phocidienne au milieu du IV^e s., cf. W. OLDFATHER, « Lokris », 1206 ; J. PASCUAL, *op. cit.* p. 143 et 172.

35. Sur la cité d'après les auteurs et sa localisation, voir H. G. LOLLING, *Reisenotizen aus Griechenland 1876 und 1877*, Berlin 1989, p. 793-796 ; A. PHILIPPSON, *RE* IV, 1901, 2148-2149 s.v. ; K. J. BELOCH, « Zur Karte von Griechenland », *Klio* 11, 1911, p. 431-449, aux p. 439-442 ; W. A. OLDFATHER, *RE Suppl.* III, 1918, 326-327 s.v. ; F. SCHÖBER, *Phokis*, Jena 1924, p. 26-27 ; W. K. PRITCHETT, *Studies in Ancient Greek Topography* IV, Berkeley 1982, p. 149-151 ; G. DAVERIO ROCCHI, *Der Neue Pauly* III (1997), 316 s.v. ; TH. H. NIELSEN dans *Inventary...*, p. 665 et 666 ; A. J. DOMÍNGUEZ MONEDERO, *op. cit.*, p. 435-436 et 455-457 ; G. A. ZACHOS, *op. cit.*, p. 84. – Pour les vestiges archéologiques récemment exhumés, cf. *infra*.

36. IX 3, 1 C 416, éd. et trad. R. BALADIÉ, CUF, Paris 1996, p. 114.

37. IX 3, 17 C 424-425, d'après le texte de R. BALADIÉ, si ce n'est que j'ai adopté la suggestion que m'a proposée et autorisé à citer M. J. Jouanna – et je l'en remercie vivement – : supprimer [Ἐπικνημιδίου] avant

« Daphnonte est maintenant rasée. Ce fut dans le temps une ville de Phocide qui touchait à la mer Euboïque. Elle séparait en deux les Locriens ; il y avait, d'un côté, ceux qui habitaient la partie du pays proche de la Béotie, de l'autre, ceux qui habitaient la partie proche de la Phocide, qui, à cette époque-là, allait d'une mer à l'autre. Nous avons, comme preuve de cet état de choses, le Schédiéion qui se trouve à Daphnonte et qui passe pour le tombeau de Schédios. Or, nous avons dit que Daphnonte séparait en deux la Locride, de telle façon que les Locriens Épichémidiens et les Locriens Opontiens n'avaient entre eux aucun point de contact. Par la suite, cette localité fut attribuée aux Locriens Opontiens »³⁸.

Strabon mentionne à nouveau Daphnous, quand, progressant d'Est en Ouest, il la cite après Kynos et Alopè, et avant Knèmides :

Ἐξῆς δὲ μετὰ τὸν Κύνον Ἀλόπη ἐστὶ καὶ ὁ Δαφνοῦς, ὃν ἔφαμεν κατεσπᾶσθαι λιμὴν δ' ἐστὶν αὐτόθι διέχων Κύνου περὶ ἐνενήκοντα σταδίου, Ἐλατείας δὲ πεζεύοντι εἰς τὴν μεσόγαιαν ἑκατὸν εἴκοσι.

« Après Kynos, on arrive à Alopè et Daphnonte. Nous avons dit de celle-ci qu'elle a été détruite, mais il y a là un port qui se trouve à quatre-vingt-dix stades environ de Kynos et à cent-vingt d'Élatée, qu'on rejoint par voie de terre en pénétrant à l'intérieur du pays »³⁹.

Ces passages ont permis dès le XIX^e s. d'identifier le site de Daphnous, du moins celui de son port cité par Strabon, à l'échelle d'Agios Constantinos, établie au fond de la baie homonyme : c'est précisément l'un des meilleurs mouillages sur cette côte, au creux des derniers contreforts du mont Knèmis, lequel s'élève entre d'une part les sites antiques de Kynos et Alopè, et d'autre part ceux de Knèmides et Thronion (voir la carte fig. 4⁴⁰). La localisation de Daphnous à Agios Constantinos, qui doit certainement être reconnue comme hautement vraisemblable en dépit de l'absence persistante de témoignage épigraphique local qui la démontre définitivement, permet également de reconnaître la situation du « corridor » qui procura aux Phocidiens un accès à la mer d'Eubée selon Strabon et qui constituait une nette séparation entre les Locriens épichémidiens et les Locriens opontiens (voir la carte fig. 12). Ce « corridor » était formé avant tout par la vallée de l'actuel Dipotamos, cours d'eau qui

Λοκρούς permet de comprendre de façon cohérente l'ensemble du passage ; ce doit être une addition fautive, par anticipation de la mention ultérieure du même adjectif. Sur le double sens d'Ἐπικνημιδίοι entre autres chez Strabon, voir les remarques de TH. H. NIELSEN, *Further Studies in the ancient Greek Polis* (*supra* n. 2), p. 103-104. – S. RADT, *Strabons Geographika 3. Buch IX-XIII. Text und Übersetzung*, Göttingen 2004, p. 100, et 7. *Buch IX-XIII. Kommentar*, 2008, p. 86, me semble avoir eu tort de déclarer syntaxiquement impossible le complément Ἐἴρηται, puisque la même construction avec infinitif est attestée en IX 5, 22 C 444.

38. Trad. R. BALADIÉ, si ce n'est la suppression du mot [Épichémidiens], cf. n. précédente.

39. IX 4, 3 C 426, éd. et trad. R. BALADIÉ. Autres mentions de Daphnous en IX 4, 1 et 4 C 426.

40. Pas plus ici qu'à propos de Nikaia je ne me prononce sur la valeur de chaque localisation, puisque je n'ai pas examiné tout au long de la côte la situation et la nature de tous les sites archéologiques et leur aptitude à correspondre chacun à une cité. La progression de la *Géographie* de Strabon d'Est en Ouest paraît aujourd'hui suffire à situer Daphnous à Agios Constantinos. – La confusion créée par le nom du dème contemporain dit Δαφνουσίων, regroupant Arkitsa et Livanates, a été justement dissipée par M.-F. PΑΡΑΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ et G. ΖΑΧΟΣ, « The Dipotamos valley and the "Phocian corridor" » dans J. PASCUAL, M.-F. PΑΡΑΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ eds, *op. cit.* n. 1, p. 209 n. 26.

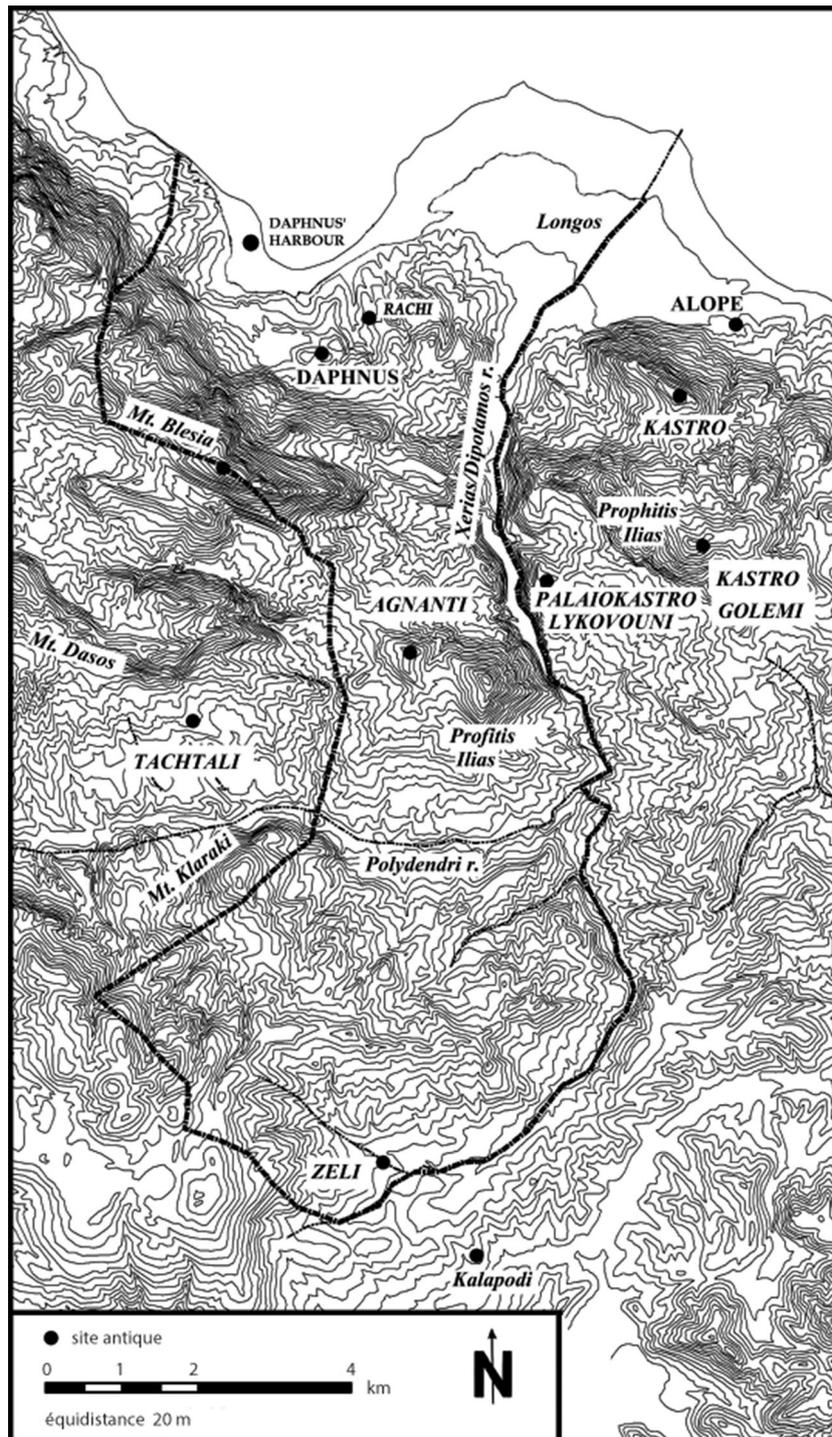


Fig. 12 : Carte de la vallée du Dipotamos, d'après J. PASCUAL, M.-F. PAPA-KONSTANTINOÛ eds., *Topography and History of Ancient Epine-midian Locris*, Leyde 2013, p. 202. Remerciements à Mme M.-F. Papakonstantinou et M. J. Pascual pour la communication de l'illustration.

débouche sur le littoral, à l'Est de Daphnous, non loin de Longós, après avoir pris sa source près de l'actuel Zéli, au Nord de Kalapodi⁴¹. C'est au demeurant avec les cités antiques d'Abai et d'Hyampolis, plutôt qu'avec la ville d'Élatée même comme l'indique Strabon, que les communications terrestres entre les Phocidiens et la côte étaient le plus directes grâce à ce « corridor », qui, loin d'être un large axe de circulation, était composé, du Sud vers le Nord, de l'abaissement en son extrémité orientale de la chaîne du Kallidromon, puis de la profonde gorge du Dipotamos : ainsi pouvait-on, non sans quelques détours et difficultés, gagner depuis la vallée du Céphise le golfe d'Eubée⁴².

Peut-on reconstituer l'histoire de Daphnous ? Il n'y a à ce sujet qu'une poignée d'autres sources, qui sont en réalité de minces allusions⁴³. Une scholie à l'*Oreste* d'Euripide portant sur l'histoire de Delphes, de l'Amphictionie et des Phocidiens rappelle, parmi les héros qui régnèrent successivement sur la région, le rôle que joua, après l'installation par Acrisios du Conseil amphictionique à Delphes, Ornytos : μετὰ δέ τινα χρόνον Ὀρνυτος ὁ Σισύφου ἦκων ἐκ τῆς Ἀωνίας αὐτόσε καὶ πολεμοῦντας εὐρῶν Ὑαμπολίτας πρὸς Ὀπουντίους Λοκροὺς περὶ Δαφνοῦντος συμμαχήσας τε ἐνίκησε καὶ ἤρξεν αὐτῶν⁴⁴. Outre la relation topographique entre Hyampolis et Daphnous déjà soulignée, on reconnaîtra dans cette allusion, dont la substance se retrouve, néanmoins dépourvue de précision sur l'enjeu topographique du conflit, dans une scholie à l'*Illiade*, un épisode mythique qui pouvait servir à légitimer la revendication des Phocidiens sur Daphnous⁴⁵. C'est le même rôle que devait jouer le Schédiéion, qui selon Strabon déjà cité (IX 3, 17 C 425), « se trouve à Daphnonte et passe pour le tombeau de Schédios » : ce

41. M.-F. ΠΑΡΑΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ, G. ΖΑΧΟΣ, *op. cit.* n. 40, p. 201-205 ; n. suiv. – Sur les communications entre la zone littorale et l'hinterland à l'Âge du Bronze, P. Kounouklas m'a fait bénéficier de ses connaissances approfondies, qui ont nourri la conférence « Η Επικνημίδα Λοκρίδα κατά την Εποχή του Χαλκού » donnée au Musée national archéologique d'Athènes le 15 oct. 2018 et qu'il a bien voulu me communiquer : je l'en remercie vivement.

42. À propos de la distance indiquée par Strabon entre Daphnous et Élatée, R. Baladié a noté, p. 138 n. 6 : « 120 stades = environ 22 kilomètres d'Hagios Konstantinos à Élatée, distance vraisemblable par les sentiers de montagne les plus directs ; les routes actuelles exigent de 25 à 26 kilomètres ». De leur côté, A. PHILIPPSON, E. KIRSTEN, *Die griechischen Landschaften* I 2, Frankfurt am Main 1951, p. 346, 348, 662 et 665 et n. 58, avaient souligné la difficulté relative de cette voie, qui de la côte menait d'abord à Hyampolis. Cf. P. ELLINGER, *op. cit.* n. 7, p. 22 n. 51. Voir aussi le clair tracé sur la carte d'E. SÁNCHEZ-MORENO, *op. cit.* n. 6, p. 313 fig. 6.3 et p. 329-335 : « Between Daphnus and Hyampolis: The Dipotamos River », ainsi que A. J. DOMÍNGUEZ, « Eastern Lokris between Thessaly and Phocis » dans *Αρχαιολογικό έργο Θεσσαλίας και Στερεάς Ελλάδας. Πρακτικά επιστημονικής συνάντησης Βόλος 2009*, Volos 2013, II p. 885 et fig. 4.

43. Les mentions chez Stéphane de Byzance (δ 36 éd. M. BILLERBECK) et Zonaras I 469 (πόλις Φοινίκης, par erreur) n'éclairent pas notre question. Rappelons d'autre part que les mentions de Daphnous chez le grammairien Hérodien tel que l'a édité A. LENTZ sont toutes tirées de Stéphane de Byzance.

44. Scholie *ad* Eurip. *Or.* 1094 (éd. E. SCHWARTZ, I, Berlin, 1887) : « Après quelque temps Ornytos fils de Sisyphe, qui arrivait là d'Aonie, trouvant les Hyampolitains en guerre avec les Locriens opontiens pour Daphnous, fit alliance avec eux, vainquit et devint leur chef ».

45. Scholie *ad* *Iliad.* II 517b (éd. H. ERBSE, Berlin 1969, p. 297) : Ὀρνυτος ὁ Σισύφου εἰς Ὑάμπολιον ἐλθὼν ἐπικουρῆσαι τοῖς αὐτόθι τοῖς Λοκροῖς πολεμοῦσι καὶ νικήσας ἤρξεν τῆς χώρας αὐτός ; Ornytos a pour fils Phôkos, dont est issu à la quatrième génération postérieure Schedios. – Cf. P. ELLINGER, *op. cit.* n. 7, p. 22 ; W. OLDFATHER, « Lokris », 1193.

dernier était, rappelons-le, le fils d'Iphitos et le descendant de Phôkos et d'Ornytos (cf. n. 45). Il est remarquable que pareille légitimation territoriale par l'emplacement du monument d'un héros, attestée en maints lieux de Grèce, trouve chez les Phocidiens un pendant topographique en quelque sorte symétrique, dans le cas précis du même Schédios, – lequel, d'après Pausanias, avait en outre sa demeure à Panopeus, au centre du pays, de façon à le défendre contre les Béotiens⁴⁶. C'est en effet à Antikyra, sur le golfe de Corinthe, mer à laquelle les Phocidiens ne cessèrent jamais de toucher, que, selon Pausanias, avaient été rapportés de Troie les ossements de Schédios pour y être enterrés là, « chez lui »⁴⁷. Ces traditions, fort instructives sur l'emprise territoriale et les deux débouchés maritimes revendiqués par les Phocidiens par le biais de Schédios et de ses tombes, ne permettent pas de situer chronologiquement ni la volonté de légitimation ainsi recherchée, ni la victoire que les Hyampolitains remportèrent grâce à Ornytos sur les Locriens Opontiens au sujet de Daphnous.

Non moins incertaine est la datation d'un autre épisode de l'histoire de Daphnous de Phocide, qu'évoque Démétrios de Callatis transmis par Strabon, parmi les conséquences d'un tremblement de terre et d'un tsunami qui frappèrent autour du golfe maliaque surtout l'Eubée, la Thessalie et la Locride orientale. Les pertes humaines et les dommages ainsi provoqués furent particulièrement forts à Alponos, Skarphéia, Thronion, Tarphè, Alopè, Kynos, Opous, Oion et Atalantè, toutes localités de Locride orientale qu'énumère Démétrios, qui écrit également que la vague du tsunami, se divisant en trois, se porta entre autres εις τὸ πεδῖον ἕως τοῦ Φωκικοῦ Δαφνοῦντος⁴⁸. La précision donnée par l'adjectif ctétique Φωκικοῦ montre que, parmi les localités littorales citées, seule Daphnous appartenait aux Phocidiens, soit à l'époque de la catastrophe, soit au temps de la rédaction par Démétrios⁴⁹. Si la plupart des commentateurs ont identifié cette catastrophe au tsunami qui, connu notamment par Thucydide, se produisit en 426 à l'île locrienne d'Atalantè, d'autres se sont gardés de se prononcer explicitement, et l'on pourrait aussi bien dater l'événement vers l'année 229, où eurent lieu, peut-être à peu près simultanément, un tsunami à Larymna et un séisme dans toutes les cités de Doride⁵⁰.

46. *Iliade* XVII 307, commenté par Pausanias X 4, 2.

47. Pausanias X 36, 10 : ταφῆναι δὲ φασιν ἐνταῦθα τοὺς Ἰφίτου παῖδας, τὸν μὲν ἀνασωθέντα ἐξ Ἰλίου καὶ ἀποθανόντα ἐν τῇ οἰκείᾳ, Σχεδίῳ δὲ ἐν μὲν γῆ τῇ Τρωάδι τὴν τελευταίην συμβῆναι λέγουσιν, ἀχθῆναι δὲ οἴκαδε καὶ τούτου τὰ ὀστᾶ. Cf. W. OLDFATHER, « Lokris », 1165 ; M.-F. ΠΑΡΑΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ, G. ΖΑΧΟΣ, *op. cit.* n. 40, p. 214 ; J. MCINERNEY, *The Folds of Parnassos. Land and Ethnicity in Ancient Phokis*, Austin 1999, p. 137-139. – Sur les lieux de culte des héros et leur utilisation, cf. « Heroisierung und Apotheose » dans *Thesaurus cultus et rituum antiquorum* II, Los Angeles 2004, aux p. 125-158.

48. Démétrios de Callatis (*Brill's New Jacoby* 85) Fr. 6 ap. Strab. I 3, 20 C 60 : κύμα τε ἐξαρθὲν τριχῆ τὸ μὲν πρὸς Τάρφην ἐνεχθῆναι καὶ Θρόνιον, τὸ δὲ πρὸς Θερμοπύλας, ἄλλο δὲ εἰς τὸ πεδῖον ἕως τοῦ Φωκικοῦ Δαφνοῦντος, avec le commentaire de J. ENGELS *ad loc.*

49. Il semble exclu que ce soit à l'époque de Strabon, quoi qu'ait avancé TH. H. NIELSEN, *op. cit.*, p. 108, puisque le même Strabon, cité *supra* p. 405-406, donne Daphnous comme appartenant aux Locriens Opontiens de son temps.

50. Les sources pour 426 sont principalement Thucydide III 89 et Diodore XII 59 ; pour ca 229, Polybe XX 5 et SEG 38, 1476. Parmi de nombreux commentaires, voir, outre J. Engels déjà mentionné, W. OLDFATHER, *s.v.* « Daphnus », 326 et « Lokris », 1197 ; E. GUIDOBONI, A. COMASTRI, G. TRAINA, *Catalogue of Ancient Earthquakes*

De cette identification chronologique, non moins hypothétique que celle généralement admise, on pourrait être enclin à déduire que Daphnous appartenait encore aux Phocidiens peu avant la date présumée de la vie de Démétrios de Callatis (fin III^e s.-première moitié du II^e s.), et largement après l'époque, la fin de la troisième guerre sacrée, à laquelle il est ordinairement convenu de rapporter le rattachement de son territoire aux Locriens Opontiens d'après Strabon.

La plus récente source sur le rattachement de Daphnous est moins sûre encore que les autres. Il s'agit d'un chapitre de l'*Histoire naturelle* de Pline consacré aux Locriens épiconémidiens et aux Phocidiens, chapitre qui, comme tant d'autres du même livre, présente bien des confusions ou incertitudes insolubles : « Phocidis in litore unum Daphnus, introrsus autem Larisa, Elatea et in ripa Cephisi, ut diximus, Lilaea Delphosque versae Cnemis et Hyampolis »⁵¹. Parce que Pline diverge de Strabon en rattachant Daphnous à la Phocide, on a considéré qu'il avait là puisé à une source bien antérieure au géographe grec.

Notons enfin que Pausanias, décrivant la situation des Phocidiens, relève que, s'ils touchent à la mer en direction du Péloponnèse, en revanche du côté du golfe lamiaque ils en sont empêchés par les Locriens qu'il appelle « Hypocnémidiens » : ce sont, dit-il précisément, les Skarphiens et les Opontiens qui habitent Opous et son port Kynos – nulle mention n'étant faite, soulignons-le, de Daphnous, même au titre de l'histoire plus ancienne des Phocidiens⁵². Cependant, l'absence d'un débouché maritime des Phocidiens vers le Nord relevée dans la *Périégèse* s'accorde chronologiquement avec la situation décrite déjà par Strabon, à savoir la disparition de l'extension phocidienne jusqu'au golfe d'Eubée, de façon sans doute continue depuis son époque jusqu'à celle de Pausanias.

On voit combien au total sont minces les sources sur l'histoire de Daphnous. C'est dire qu'il est impossible de démontrer en toute certitude que Daphnous fut « originellement » locrienne, comme on le pense généralement à considérer la distribution générale des peuples en Grèce Centrale et la situation des Locriens « orientaux » sur le versant Nord du mont

in the Mediterranean area up to 10th century, Rome 1994, p. 119-122 ; M.-F. PAPA-KONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 216-218 (qui mentionnent des traces d'activité sismique découvertes dans les fouilles au lieu-dit Isiomata à Daphnous) ; G. DAVERIO ROCCHI, « La sismicità della Focide orientale e della Locride (Epiknemidia ed Opunzia) nella storia del territorio e nella tradizione letteraria » dans E. OLSHAUSEN, H. SONNABEND éd., *Naturkatastrophen in der antiken Welt, Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 6 (1996)*, Stuttgart 1998, p. 316-328 (= *Frontiere del Parnasso. Identità etnica e dinamiche locali nella Focide antica*, Alessandria 2011, p. 85-99) ; N. AMBRASEYS, *Earthquakes in the Mediterranean and Middle East: a Multidisciplinary Study of Seismicity up to 1900*, Cambridge 2009, p. 83 et 91-92 ; L. THÉLY, *Les Grecs face aux catastrophes naturelles*, Paris 2016, p. 121 et fig. 4.

51. Pline IV 27, éd. H. ZEHACKER et A. SILBERMAN, Paris 2015, qui traduisent : « sur le rivage de Phocide il n'y a que Daphnonte, mais à l'intérieur on a Larisa, Élatée, et, sur les bords du Céphise, comme nous l'avons dit, Liléa et, tournées vers Delphes, Cnémis et Hyampolis ». Notons entre autres qu'il n'y a pas de Larisa connue en Phocide ; cf. D. ROUSSET, *REG* 107, 1994, p. 301-302.

52. X 1, 2 : τὰ δὲ πρὸς τοῦ Λαμιακοῦ κόλπου Λοκροὶ σφᾶς παραθαλασσίους οἱ Ὑποκνημίδιοι κωλύουσιν εἶναι· οὗτοι γὰρ δὴ εἰσιν οἱ ταύτην τὴν Φωκίδα ὑπεροικούντες, Σκαρφεῖς μὲν τὰ ἐπέκεινα Ἐλατείας, ὑπὲρ δὲ Ὑάμπολιν καὶ Ἄβας οἱ πόλιν τε Ὀποῦντα καὶ Ὀπουντίων ἐπίγειον νεμόμενοι Κῦνον.

Kallidromon, depuis les Thermopyles jusqu'à la frontière avec la Béotie, et comme on a tenté de l'inférer du *Catalogue des Vaisseaux*, qui ne mentionne ni Daphnous, ni aucune possession phocidienne enclavée au sein des Locriens sur la côte face à l'Eubée⁵³.

Quant au rattachement de Daphnous aux Phocidiens, que Strabon dit ancien⁵⁴, fut-ce une annexion, réalisée au détriment des Locriens, que les traditions relatives à Ornytos et Schédios avaient pour fonction de légitimer en la remontant le plus haut possible, alors qu'elle daterait seulement de la première guerre sacrée selon G. Daverio Rocchi, ou aurait précédé la guerre du VI^e s. entre Thessaliens et Locriens selon W. Oldfather, ou encore aurait accompagné cette guerre selon F. Schober et d'autres commentateurs⁵⁵ ? De son côté, K. J. Beloch avait tenté de retracer l'histoire de Daphnous en une succession improbable de vicissitudes entre Locriens et Phocidiens depuis les origines jusqu'à l'époque étolienne⁵⁶.

Parmi les deux repères chronologiques le plus souvent allégués, si la mention chez Démétrios de Callatis ne constitue pas la preuve que Daphnous avait été rattachée aux Phocidiens dès avant 426, en revanche la mention répétée chez Strabon de sa destruction suivie de son rattachement aux Locriens opontiens a généralement passé pour indiquer que les Phocidiens l'avaient conquise sur les Locriens au plus tard durant la troisième guerre sacrée. Ainsi, à l'issue de cette guerre, la destruction et l'anéantissement de Daphnous en tant que cité (τὸ δὲ πόλισμα κατέσκαπται) auraient été les effets de la sanction générale infligée aux Phocidiens, dont les cités furent rasées – même si Daphnous n'est en réalité nommée dans aucune source relative à la guerre sacrée⁵⁷. C'est cette sanction qui aurait en fait profité aux Locriens, lesquels récupéraient ainsi un pays originellement leur⁵⁸. Dès la fin de l'époque classique, la récupération de la « pointe phocidienne de Daphnous » aurait fait des Locriens épichémidiens les voisins immédiats des Locriens opontiens, au point qu'on n'a pas exclu

53. Ainsi, K. J. BELOCH, *loc. cit.* et W. A. OLDFATHER, *RE Suppl.* III, 1918, 326.

54. τὸ γε παλαιόν (IX 3, 1 C 416, cité *supra*), ce qui n'équivaut pas à ἐξ ἀρχῆς.

55. G. DAVERIO ROCCHI, *Der Neue Pauly* III (1997), 316 s.v. ; W. A. OLDFATHER, *RE Suppl.* III, 1918, 326 ; F. SCHOBBER, *Phokis*, Jena 1924, p. 26. Cf. J. MCINERNEY, *The Folds of Parnassos. Land and Ethnicity in Ancient Phokis*, Austin 1999, p. 79-80 et 335, et M.-F. PAPA-KONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 205, 214-215 et 556.

56. K. J. BELOCH, *loc. cit.*, justement critiqué par W. A. OLDFATHER, *loc. cit.* Prudentes synthèses de J. OULHEN, *Inventory...*, p. 401 et A. J. DOMÍNGUEZ MONEDERO, *op. cit.* p. 455-457. Cf. aussi A. J. DOMÍNGUEZ, « Eastern Locris... » dans *op. cit.* n. 42, p. 883-892.

57. Cf. Pausanias, X 3, 2 et Diodore, XVI 60, 2, qui emploient tous deux le même verbe κατασκάπτω à propos du châtement des cités phocidiennes. Pausanias est le seul qui énumère les cités phocidiennes ainsi frappées, mais il n'y compte pas Daphnous.

58. A. PHILIPPSON, *RE* IV, 1901, 2149 ; W. A. OLDFATHER, *RE Suppl.* III, 1918, 326 et *RE* XIII, 1926, 1206 et 1208 ; G. DAVERIO ROCCHI, *loc. cit.* ; M.-F. PAPA-KONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 205 ; J. PASCUAL, *ibid.* p. 495 et 502 ; D. W. ROLLER, *A Historical and Topographical Guide to the Geography of Strabo*, Cambridge 2018, p. 550.

qu'un litige entre ces deux subdivisions des Locriens de l'Est au début du III^e s., connu par les bribes d'un arbitrage thessalien, ait porté sur la frontière qui devait, selon cette reconstitution, mettre les Épiconémidiens en contact désormais immédiat avec les Opontiens⁵⁹.

Ainsi insère-t-on le plus souvent dans le tableau composite du morcellement de la Locride et des annexions phocidiennes l'histoire de Daphnous, sans que l'on ait pu jusqu'à présent la préciser par d'autres sources, comme D. Knoepfler en exprimait l'espoir il y a vingt années : « ce sont des inscriptions aussi qui pourront régler un jour la question de Daphnous »⁶⁰.

III. – LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DE DAPHNOUS

Heureux effet des travaux de réfection de l'autoroute Athènes-Thessalonique, les fouilles archéologiques conduites d'octobre 2005 à avril 2007 ont exhumé des vestiges étendus à Isiomata (cartes fig. 4 et 12). Ce lieu est situé à environ 1,5 km au Sud-Est d'Agios Constantinos, échelle où l'on a depuis longtemps reconnu le port de Daphnous mentionné par Strabon entre Kynos et Knémides⁶¹. Plus haut, sur les dernières pentes septentrionales du mont Knémis, les vestiges de deux fortifications, aux lieux-dits « Arkodarina » et « Isomata », avaient été vus dès 1877 par H. G. Lolling, dont le témoignage précis, longtemps non publié, est demeuré méconnu : c'est à « Isomata » que l'explorateur allemand avait observé les beaux et longs tronçons, conservés par endroits sur plusieurs assises, en appareil semble-t-il isodome ou trapézoïdal, ainsi que les restes d'une porte et de tours, appartenant à une forteresse de plan à peu près carré qui enserrait un espace de 150 pieds de côté. Plus tard, W. Oldfather eut peine à apercevoir les restes des deux fortifications. Les récentes prospections n'ont pas réussi à reconnaître ces vestiges, que la construction à la fin du XIX^e s. du bourg d'Agios Constantinos et de son port pourrait avoir contribué à démanteler et à remployer⁶².

En revanche, les fouilles récentes ont exhumé à Isiomata des vestiges s'étendant sur quelque cinq hectares et s'échelonnant de l'époque protogéométrique à la fin de l'époque hellénistique⁶³. Ont ainsi été découverts : – un secteur d'habitat occupé de l'époque

59. G. DAUX, « En marge des inscriptions de Delphes », *BCH* 66/67, 1942/1943, p. 143-146 avec la n. 1 ; A. MAGNETTO, *Gli arbitrati interstatali greci II. Dal 337 al 196 a. C.*, Pisa 1997, n° 23. Voir *infra* p. 439.

60. Cf. D. KNOEPFLER, dans *Atti XI Congresso Intern. di Epigrafia Greca e Latina Roma 1997 I* (1999), p. 250-251.

61. Cf. *supra* p. 406.

62. H. G. LOLLING, *Reisenotizen aus Griechenland 1876 und 1877*, Berlin 1989, p. 795 ; W. A. OLDFATHER, *RE XIII*, 1926, 1139-1140 ; M.-F. PAPAΚONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 207-208.

63. Je résume ici les présentations publiées des vestiges, sans avoir pu les observer moi-même. Voir, en attendant les rapports plus détaillés en préparation, PH. DAKORONIA, « Ανατολική Λοκρίδα » dans A. VLACHOPOULOS éd., *Αρχαιολογία. Εύβοια και Στερεά Ελλάδα*, Athènes 2008, à la p. 282 et fig. 464-465 ; M. ANDRÉADAKI-VLAZAKI éd., *2000 - 2010 από το Ανασκαφικό Έργο των Εφορειών Αρχαιοτήτων*, Athènes 2012, p. 58-59 ; M.-PH. PAPAΚONSTANTINOY, « Το Ασκληπιείο του Δαφνούντος. Πρώτη παρουσίαση » dans *Αρχαιολογικό έργο...*, *op. cit.* n. 42, p. 1235-1247 ; dans J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY éd., *op. cit.* n. 1, p. 206-222, 228, 244-246, 436-437 ; M.-PH. PAPAΚONSTANTINOY éd., *Καθ'οδόν...*, *op. cit.* n. 8, p. 43-58 ; G. ZACHOS, *Tabula imperii romani...*, p. 84-85.

subprotogéométrique au début de l'époque classique ; – une tombe collective (*polyandrion*) entourée d'un mur de péribole, qui contenait les ossements de 25 personnes enterrées au V^e s., ainsi que plusieurs groupes de tombes ; – une ferme occupée à la fin de l'époque classique et au début de l'époque hellénistique et d'autres vestiges d'un habitat doté d'une enceinte ; – un sanctuaire fréquenté de l'époque subprotogéométrique au début de l'époque hellénistique et présentant les restes d'un foyer et les vestiges d'une construction apparentée à un temple ; – un autre sanctuaire occupant 30 x 15 m, qui fut fréquenté du VI^e s. au début du I^{er} s. av. J.-C. et qui était consacré à Asclépios, comme l'indiquent notamment une demi-douzaine de fragments céramiques inscrits et des serpents votifs en bronze ; en outre, ce sanctuaire comprenait un ensemble de pièces destinées à la consultation (*loutrôn, abaton, egkoimèterion, katagôgèion*), un foyer, des dépotoirs et sept fosses contenant de nombreux restes et débris de sacrifices, un autel, et un temple *in antis* dans lequel ont été retrouvées trois statues représentant des enfants ; enfin, bordant un angle du temple, quatre bases de statues ; – des vestiges de construction des époques romaine tardive et protobyzantine.

L'ensemble des objets inscrits – les tout premiers exhumés à Daphnous –, dont je donnerai la publication avec Mme M.-Ph. Papakonstantinou, compte trois textes gravés sur pierre, dont un document officiel, ci-après publié, datable sans doute dans la période allant du dernier tiers du IV^e s. au milieu du III^e s., et environ 70 graffiti sur céramique, s'échelonnant du début du V^e s. à l'époque hellénistique, la majeure partie datant des IV^e-II^e s. Relevons ainsi que parmi les dédicaces adressées au dieu médecin, trois portent la forme Ἀσκληπιός, et non pas la forme locale et plus ancienne Ἀσκληπιός⁶⁴. D'autre part, le sanctuaire a révélé un trésor contenant des monnaies diverses d'époque hellénistique, et deux trésors qui ont été identifiés comme ceux de monnaies phocidiennes du II^e s.⁶⁵. Enfin, c'est à la fin du IV^e s. et au début de l'époque hellénistique que furent construits l'autel et le temple *in antis*. Le délaissement, puis la destruction partielle du site et du sanctuaire d'Asclépios sont datés de la fin du II^e s. av. J.-C. ou du début du I^{er} s. av. J.-C., tandis que les traces d'occupation deviennent ténues pour le début de l'époque impériale⁶⁶. Il est remarquable que, parmi les vases inscrits, seuls deux, qui sont de petits *skyphoi*, sont à peu près intacts, tandis que les quelque soixante-dix autres fragments inscrits sont réduits à des fragments de quelques centimètres : c'est le signe d'une destruction systématique des offrandes, dont témoignent aussi deux bases de statues brisées.

64. M.-Ph. PAPAΚONSTANTINOY dans *Αρχαιολογικό έργο ...* p. 1246 fig. 6α et β ; cf. *SEG* 58, 506 et 62, 328.

65. *Ibid.* p. 1238-1239 ; *Καθ'οδόν*. p. 53 ; dans M.-F. PAPAΚONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 211. – Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner moi-même ces trésors.

66. Cf. cependant, dans M.-F. PAPAΚONSTANTINOY, G. ZACHOS, *op. cit.* n. 40, p. 206 et 215 ; *Αρχαιολογικό έργο ...*, *op. cit.* n. 42, p. 1238 ; M. ANDRÉADAKI-VLAZAKI éd., *2000 - 2010 από το Ανασκαφικό Έργο των Εφορειών Αρχαιοτήτων*, Αθήνα 2012, p. 59.

Quant à la bourgade côtière d'Agios Constantinos, les vestiges qui y furent récemment exhumés (maisons à péristyle et mosaïques, thermes, basilique) datent avant tout des époques impériale, protobyzantine et byzantine ; on n'y a découvert qu'un seul bâtiment datant de l'époque hellénistique⁶⁷.

D'après la chronologie respective des vestiges d'Isiomata et d'Agios Constantinos, M.-Ph. Papakonstantinou et G. Zachos ont considéré que la ville située en retrait sur le piémont avait été abandonnée dans le courant ou vers la fin de l'époque hellénistique au profit du site portuaire, qui en aurait reçu la population, si bien que les observations topographiques et archéologiques confirmeraient les indications de Strabon, selon lequel Daphnous, autrefois πόλισμα, se trouvait de son temps « rasée » (κατέσκαπται ; ὄν ἔφαμεν κατεσπασθαι) et désormais réduite à une χώρα, un τόπος et un λιμὴν. M.-Ph. Papakonstantinou et G. Zachos seraient enclins à mettre les destructions au sanctuaire d'Asclépios et l'abandon de la ville haute en relation avec la première guerre mithridatique, tout en relevant qu'aucune source écrite n'en atteste les conséquences dans cette partie de la Locride⁶⁸. Cependant, il est possible, voire vraisemblable, qu'en 86 le passage de troupes pontiques sous la conduite de Taxilès depuis la Thessalie jusqu'à Élatée par lui assiégée, le déplacement d'autres troupes du Pirée aux Thermopyles par la Béotie ou par voie de mer sous la conduite d'Archélaos et la jonction des unes et des autres aux Thermopyles suivie de leur arrivée à Tithoréa en Phocide, enfin la réunion de fort nombreuses troupes pontiques et romaines aux alentours d'Élatée et de Parapotamioi, puis leur dispersion après la bataille de Chéronée et le départ de troupes pontiques vers l'Euripe et l'Eubée – bref, que tous ces mouvements de troupes n'aient épargné ni la côte locrienne, ni les itinéraires et les établissements entre celle-ci et la vallée du Céphise. De la même façon, des destructions au sanctuaire de Kalapodi ont été mises en relation avec la première guerre mithridatique⁶⁹.

Il faut également tirer toutes les conséquences historiques des investigations anciennes et récentes à Daphnous. D'une part, les nombreux vestiges exhumés à Isiomata démontrent que la ville reçut à la fin de l'époque classique et au moins jusqu'au II^e s. de nouvelles constructions et connut, entre autres en son sanctuaire d'Asclépios, une large occupation et une fréquentation non négligeable. Ainsi, la ville ne paraît avoir été ni détruite ni abandonnée dès après la troisième guerre sacrée et à cause de celle-ci, comme on avait pensé pouvoir le déduire

67. J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY éd.s, *op. cit.* n. 1, p. 218-221 et 385 ; cf. déjà H. G. LOLLING, *Reisenotizen aus Griechenland 1876 und 1877*, Berlin 1989, p. 794. – Rappelons que les inscriptions trouvées au port d'Agios Constantinos IG IX 1, 288-289, rééditées IG XII 9, 1237, y furent apportées depuis Histée en Eubée : cf. H. G. LOLLING, *loc. cit.* ; A. WILHELM, *Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, Wien 1909, p. 128.

68. J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY éd.s, *op. cit.* n. 1, p. 215-216 ; *Αρχαιολογικό έργο...*, *op. cit.* n. 42, p. 1237 ; cf. aussi G. ZACHOS, art. cité (*supra* n. 1), aux p. 40 et 42.

69. Pour le déroulement des opérations de 86 dans la région, voir, parmi les sources, avant tout Appien, *Mithridatica* 41, Plutarque, *Sylla* XV et Pausanias I 20, 6 et X 34, 2 ; cf. e.g. TH. REINACH, *Mithridate Eupator roi de Pont*, Paris 1890, p. 166-176 ; J. KROMAYER, *Antike Schlachtfelder in Griechenland* II, Berlin 1907, p. 349-397 ; F. GEYER, *RE* XV (1932), s.v. « Mithridates », 2173-2174. – Pour Kalapodi, voir R. FELSCH, *Archäologischer Anzeiger* 1987, p. 26 et 82.

de Strabon. Par conséquent, il n'est pas sûr que le rattachement de Daphnous aux Locriens opontiens, qui selon Strabon alla de pair avec la destruction de la ville, doive véritablement être daté de la fin de l'époque classique.

D'autre part, le visiteur, s'il en juge par l'état aujourd'hui apparent d'Isiomata et de ses abords, pourrait s'interroger sur l'existence d'une acropole fortifiée et se demander si la destruction dont parle Strabon n'avait pas eu pour principal résultat de faire disparaître avant tout la forteresse, symbole de la cité avant son intégration dans la dépendance territoriale et politique des Locriens opontiens. Ce serait oublier les vestiges de fortification observés par H. G. Lolling, mais depuis disparus : les précises observations faites il y a 140 années démontrent que le site d'Isiomata était pourvu d'au moins une forteresse antique datant sans doute, d'après l'appareil, de l'époque classique ou hellénistique. Ainsi les vestiges archéologiques d'Isiomata, qu'il s'agisse des fortifications encore bien visibles au XIX^e s. ou des installations naguère exhumées, conduisent à définir la portée des affirmations de Strabon : quels qu'aient pu être pour Daphnous les effets de la perte du rang de cité, voire ceux également de la première guerre mithridatique, la ville n'était pas, de fait, entièrement rasée à son époque. Ainsi, les remarques que permet de formuler le cas de Daphnous coïncident avec les considérations qu'ont présentées, à propos de villes dites désertes et de cités réputées disparues selon les auteurs anciens, d'une part de façon générale L. Robert, d'autre part R. Baladié à propos de Strabon⁷⁰.

IV. – UNE INSCRIPTION OFFICIELLE EXHUMÉE À L'ASCLÉPIÉION DE DAPHNOUS

Parmi les inscriptions exhumées à Daphnous, encore toutes inédites, celle dont le texte paraît avoir été à l'origine le plus long ne nous est parvenue que fort lacunaire, réduite à cinq fragments découverts dispersés entre trois fosses, l'une au centre de l'autel, les deux autres entre l'autel et le temple d'Asclépios⁷¹.

LE BLOC INSCRIT ET LE TEXTE

Cinq fragments de calcaire gris-blanc exhumés le 27 et le 29 mars 2007 (soit peu avant la fin de la fouille, en avril 2007). Conservés à Lamia dans l'ακροπόργιο du Κάστρο, où je les ai étudiés en 2012 et 2014. Photographies, estampages : voir fig. 13-16.

70. R. BALADIÉ, *Le Péloponnèse de Strabon*, Paris 1980, p. 312-321, surtout p. 312-314, avec les références à L. ROBERT, *Opera minora selecta* I, Amsterdam 1969, p. 558, et *Études de numismatique grecque*, Paris 1951, p. 46 et n. 3. – Voir dans le même sens M. H. HANSEN dans M. H. HANSEN, TH. H. NIELSEN édés., *op. cit.* n. 1, notamment p. 120-123, « Destruction and Disappearance of Poleis », particulièrement p. 122 : « the fate suffered by these *poleis* was less disastrous than it appears », si l'on confronte ces affirmations à l'histoire ultérieure des cités connue par d'autres sources, écrites et archéologiques.

71. M.-PH. PAPAΚONSTANTINOY dans *Αρχαιολογικό έργο...*, *op. cit.* n. 42, p. 1239. – De cette inscription j'avais donné une brève présentation au XV^e Congrès international d'épigraphie grecque et latine (Wien, 2017).

De bas en haut et de gauche à droite : – Λ 1652 α : h. 42 cm, l. 35, pf. actuelle 30 ; sur les trois quarts de sa hauteur depuis l'arête inférieure, la face antérieure de ce fragment présentait un panneau saillant, qui fut abattu ; de la moulure qui liait ce panneau à la partie supérieure du bloc, composée de bas en haut d'un cavet et d'un filet renversé, le cavet fut recreusé, de façon à y inscrire la dernière ligne du texte, qui court également sur Λ 1652 γ ; – Λ 1652 γ : h. 11,5, l. 7,5 ; – Λ 1652 β : h. 26, l. 15, pf. 5 ; – Λ 1651 β : h. 12,5, l. 14, pf. 24 ; – Λ 1651 α : h. 26, l. 25, pf. 24,5. La face postérieure des deux fragments supérieurs (Λ 1651 β et α) est intacte, plane et parée : la profondeur originelle du bloc dans sa partie supérieure était 24-24,5 cm.

Les cinq fragments appartenaient à un bloc haut de 60,5 cm, dont subsistent au bas de Λ 1652 α le lit de pose et, au haut de Λ 1651 β et Λ 1651 α , le lit d'attente, lisse : ces deux lits sont, pour ce qui en subsiste, dépourvus de trace de liaisonnement avec une autre assise ou un couronnement. Le fragment Λ 1652 α est brisé vers la gauche, de même que vers la droite les fragments Λ 1651 α et Λ 1652 β , si bien que nous échappe la largeur initiale du bloc : à la largeur actuelle des fragments assemblés, *ca* 51 cm, il faut ajouter à gauche au moins 10 cm si la colonne dite ici I était aussi large que les autres. Le bloc était profond de 24-24,5 cm dans sa partie supérieure, et de plus que 30 cm dans sa moitié inférieure, présentant un panneau en saillie. Le bloc pouvait être un orthostate entrant dans un mur, peut-être dans sa première assise, posé sur le toichobate d'un édifice. Il est possible que les lignes que nous lisons sous l'arête supérieure soient, non pas les premières du texte originel, mais seulement la fin d'un texte qui débutait sur une assise supérieure.

La partie supérieure de la face antérieure présente, occupant au total la hauteur de 29,5 cm :

– sur les deux fragments supérieurs et courant chacune sur un trait de réglage, trois lignes (partie **A**) inscrites en lettres hautes de 0,9-1 cm (*omicron* quelquefois plus petits) ; interlignes : 0,3-0,4, puis 0,4-0,5.

– les restes de cinq colonnes de noms (partie **B**) : les colonnes III, IV et V sont bordées sur leur gauche par un trait de réglage qui n'est pas tout à fait vertical ; la colonne II est parcourue vers son milieu d'un trait de réglage à peu près parallèle et les colonnes III et IV sont parcourues chacune par un trait, lui aussi tracé légèrement en oblique, coupant la fin de plusieurs noms à droite ; on observe dans les l. 3-9 des col. IV et V un réglage horizontal, quelquefois double, qui n'a cependant pas été suivi par le graveur, et d'autre part les parties inférieures des colonnes II-V ne présentent pas de réglage, si bien que les colonnes de noms cessent d'être alignées de façon symétrique : ainsi, $\Delta_1[- -]$ (V 15) est à la même hauteur que $\Delta\mu\acute{\epsilon}\alpha\varsigma$ (IV 14). En tête de chacune des colonnes III-V, dans l'interligne sous le préambule, ont été insérés par après les noms de la l. B 1 ; quant aux deux dernières lignes de chaque colonne, les noms ont été inscrits, en une gravure maladroite, sur le filet renversé et sur le cavet à cette fin recreusé ; aux l. 17-18 de la col. IV le début des noms est décalé à droite par rapport à ce qui précède dans la colonne.

Il semble donc que la première ligne de B et ses deux dernières lignes soient des adjonctions insérées *in fine* et tant bien que mal. Quant au corps principal des colonnes de noms (l. 2-16 pour III et IV et l. 2-17 pour V), il est également peu vraisemblable qu'il ait été disposé et gravé en une fois, comme l'indiquent l'interruption à mi-hauteur du réglage horizontal, les



Figure 13 : Bloc inscrit de Daphnous en cinq fragments : vue d'ensemble. Photographie D. Rousset.



Figure 14 : Bloc inscrit de Daphnous, partie inscrite. Photographie D. Rousset.

décalages des lignes entre colonnes voisines, les interlignes et hauteurs de lettres variables. Ainsi, les l. IV 2–7 ont des lettres hautes de 0,8 et des interlignes hauts de 0,4, tandis que les l. IV 8-16 ont des lettres hautes de 0,8-1 et des interlignes irréguliers, jusqu'à 0,8 ; variations analogues dans la colonne V.

Les lettres sont tracées de façon moins régulière et plus maladroite dans les moitiés inférieures des colonnes, particulièrement juste au-dessus de la moulure et sur celle-ci, sans que l'on puisse cependant en inférer une différence chronologique. C'est vraisemblablement durant une période assez courte que les listes ont été complétées d'ajouts. On peut se demander si la division apparente par origines ethnique ou civiques (III 13, IV 15, V 9) s'applique également aux noms qui furent inscrits en tant qu'ajouts à la première et aux deux dernières lignes : cf. *infra* p. 437.

Les lettres paraissent dans l'ensemble plus malhabiles que tardives : A à barre droite ou très légèrement incurvée, Θ, Μ, Ν et Ϻ, Ξ, Ο et plus rarement ο, Γ, Σ, Φ, Ω quelquefois surélevé par rapport à la ligne ; il n'y a ni renflement des extrémités des hastes ni *apices*. Ces traits indiquent la période qui va du dernier tiers du IV^e s. au milieu du III^e s. : parmi les inscriptions à la fois géographiquement proches, assez précisément datées et bien illustrées, on rapprochera à Élatée le reçu de versement datant de 335/334 (*CID* II 39), à Thèbes la liste de contributeurs postérieure à 316 (*IG* VII 2419 et *SEG* 64, 403), à Akraiphia le décret de peu postérieur à 291 (*BCH* 141, 2017, p. 674), à Delphes le traité entre Étoliens et Béotiens datant

des années 270 et la reconnaissance des *Ptolémaia* par l'Amphictionie sans doute en 262/1 (*Choix Inscr. Delphes* 64 et 73). On inclinerait peut-être à dater notre inscription plutôt vers la 1^{re} moitié du III^e s., mais il n'y a pas en Phocide *stricto sensu* (hors Delphes) ou en Locride orientale d'inscription sûrement datée qui permette d'établir fermement la différence avec le demi-siècle précédent.

A	[- ca 17 ? 1. - - -]	TIΩNTOY. ENTE[...]	O[...]	μεταστα[- - -]
	[- ca 17 ? 1. - - -]	ΦΑΙΑΤΑ καθὼς ΕΔ[...]	ΑΝ τοὶ πέντε Π[- - -]	
	[- ca 19 ? 1. - - -]	ΩΝ τὰν ἰσόνομον γεγενημέναν[- - -]		
B I	II	III	IV	V
		[Εὐ]φορβίδας	Χιωνίδας	Ἄριστων
		[ca 3]λείδας	Ἄριστόδαμος	Κλεαίνετος
		[ca 3]λείδας	Ἄρχέμιλλος	Ἄγησίας
		4 [ca 3]όλαος	4 Νίκων	4 Τελέσαρ[χο]ς
		[ca 4]θεος	Ἄμεινίας	Πρωτέ[α]ς
		-----	Θράσων	Μελάγυρο[ς]
		-----ς	Δόρων	Εὐτέλης
		8 ---	8 Εὐάγγελος	8 Ε[ὐ]κρατίδα[ς]
		---	Κάλλων	Ἵγνπολί[ων]
		-----ς	Δικαίαρχος	Μικκίων
		---	Ξενοφάντος	Κλευφά[νης?]
		12 Ξενοδ[. .]ς	12 Ἄνφάρης	12 Θευδα[- - -]
	[6-7]ος	Ἀοίωv	Ἄγέλαος	Τιμομ[- - -]
	[5-6]ς	Νικόδορο[ς]	Δαμέας	Σωτ[- - -]
	[3-4]νδρος	Μενώνδας	Παρποταμίωv	Δι[- - -]
	[Πο]λύγνωτος	16 Κάφης	16 [Ν]ικόβουλος	16 ---
	Εὐξίθεος	Τιμαίνετος	Λαΐαρ[χο]ς	---
[- - -]ς	Θεώνδας	Ἐπικράτης	Σω[- - -]	---

A Nota bene : le calcul des lacunes initiales des l. A 1-3 suit l'hypothèse que la colonne B I était aussi large que ses voisines, qu'elle était la première sur le bloc et que la partie A était alignée à gauche sur son début : ce ne sont qu'hypothèses. || 1 [- - -]τίων τοῦ[ς] ἔν τε [...] O[...] μεταστά[ντας vel μεταστα[θέντας καὶ κτλ.] ? Voir le commentaire. || 2 peut-être traces des deux hastes horizontales supérieures d'un Ε avant ΦΑΙΑΤΑ. ἔδ[οξ]αν, ἔδ[ειξ]αν ou ἔδ[ω-κ]αν ? À la fin, Π : début d'un nom de magistrature ? || 3 Ω paraît certain, même si ne subsiste que l'extrémité droite de la patte droite. γεγενημέναν : ΓΕΝΗ gravé d'abord, puis corrigé.

B V 5 Πρωτέ[α]ς : on ne voit de la cinquième lettre que l, mais l'espacement des lettres exclut Πρωτί[α]ς. || 6 ΜΕΛΛ Ι Ι ΥΡΟ *lapis*. Les noms *Μελαίγυρο[ς], *Μελαγυρο[ς] et *Μελλγυρο[ς] sont inconnus, et l'on doit donc retenir plutôt Μελάγυρο[ς]. || 9 Subsistent l'extrémité supérieure de la haste gauche de l'Υ (`) et la moitié inférieure de la haste droite oblique de l'Α (). || 11 vel Κλευφά[ντος].

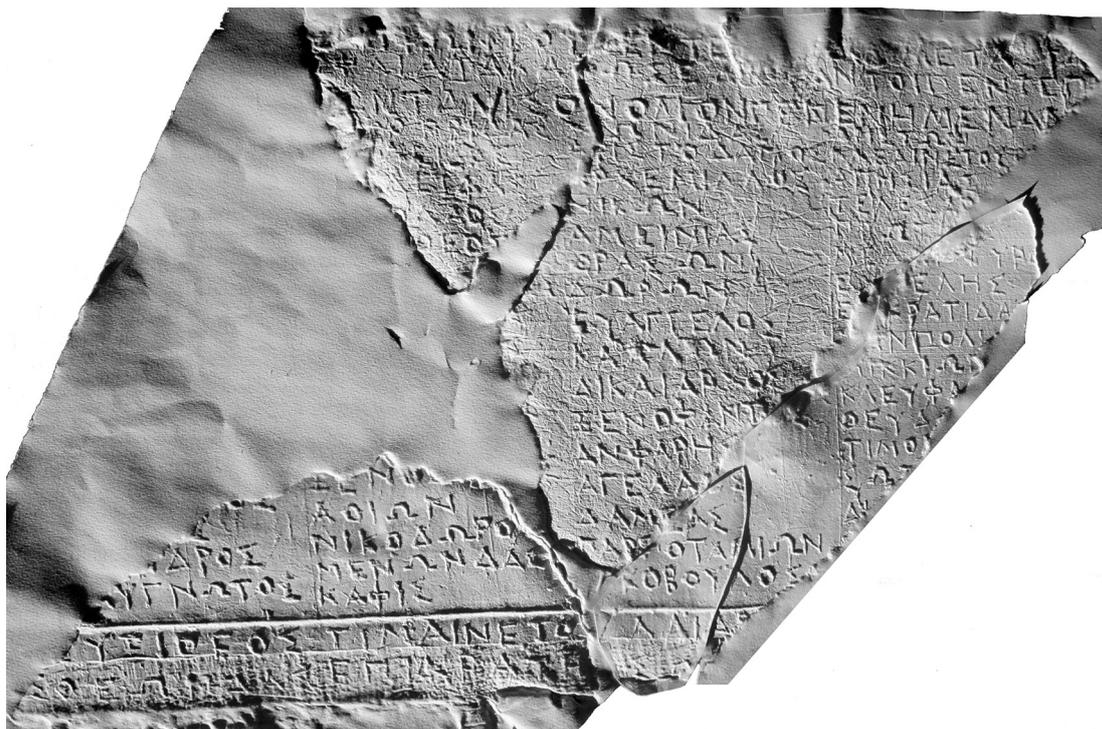


Figure 15 : Bloc inscrit de Daphnous, partie inscrite, estampages assemblés. Photographie D. Rousset.

LES BRIBES DU TEXTE A

L'inscription présente dans sa première partie peu de mots certains. L'adjectif *ισόνομον* (« égal », « équitablement réparti ») dans un syntagme au féminin singulier pourrait avoir qualifié un substantif tel que *πολιτείαν* ; cependant, le syntagme n'est pas éclairé par le mot précédent, qui se terminait assurément par *ΩΝ*. Si *ισόνομος* ne s'est jusqu'à présent jamais rencontré dans aucune inscription, en revanche Strabon et Flavius Josèphe citent l'isonomie comme conférée à un groupe, les Messéniens dans un cas, les Juifs dans l'autre : pareil rapprochement suggérerait qu'*ισόνομον* puisse ici indiquer la collation d'une égalité politique⁷². On doit d'autre part rappeler que les Locriens, particulièrement ceux d'Opous,

72. Sur l'isonomie, voir M. OSTWALD, *Nomos and the Beginnings of the Athenian Democracy*, Oxford 1969, p. 96-136 ; P. J. RHODES, *Der Neue Pauly* 5 (1998), 1143 s.v. « Isonomia » ; K. A. RAAFLAUB, *The Encyclopedia of Ancient History* 7 (2013), 3521-3522 s.v. « Isonomia » ; CH. SCHUBERT, *Isonomia. Entstehung und Geschichte*, Berlin 2021, dont l'auteur a bien voulu – et je l'en remercie – me communiquer un extrait, relatif à l'accord entre Smyrne et Magnésie du Sipyle, *OGIS* 229, l. 67-68 (mentionnant *τὴν δημοκρατίαν ἢ τὴν ἰσονομίαν*), et alléguant Strabon, VIII 4, 7 C 361 et Flavius Josèphe, XVI 160.

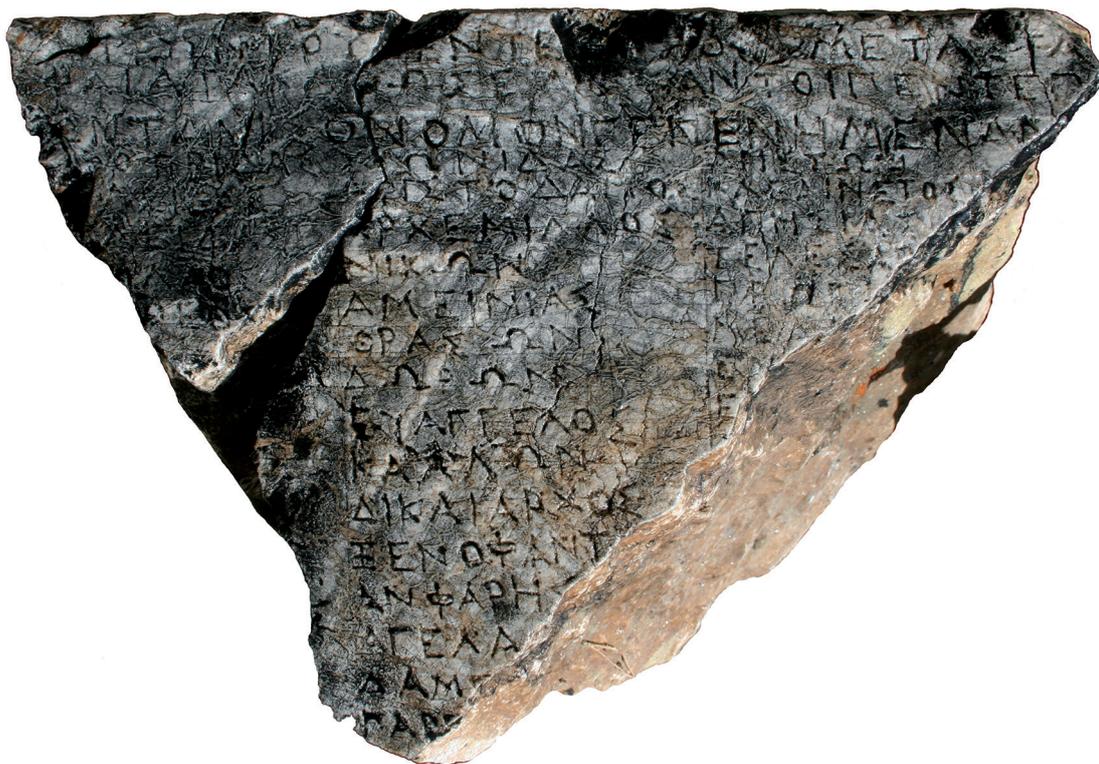


Figure 16 : Bloc inscrit de Daphnous, fragments 1651β+α charbonnés. Photographie D. Rousset.

étaient renommés pour être εὐθύνομοι, pour leur εὐνομία et leurs νόμοι⁷³, mais cela n'éclaire pas la disposition « isonomique » effective ici alléguée, et n'aide pas non plus à discerner si les droits égaux étaient strictement politiques ou doivent être entendus de façon plus large. Précisons enfin que l'adjectif ισόνομος ne paraît jamais avoir été appliqué chez les auteurs à une égale répartition de biens ou de terres.

Que ces lignes aient une teneur institutionnelle semble confirmé par ce qui précède : après la suite de lettres ΦΑΙΑΤΑ, qui demeure énigmatique, apparaissait semble-t-il un collègue ou un groupe de cinq hommes, peut-être des magistrats dont le titre débutait par π (polémarques, *probouloi*, *prostatai*, prytanes ?), à moins que le nombre cardinal τοὶ Πέντε, suffisant à lui seul à désigner le collègue, n'ait été suivi de π[ερὶ κτλ.]. L'action des cinq hommes était rappelée par un verbe, dans une expression de teneur sans doute institutionnelle, mais peu courante, quelle qu'elle soit : καθὼς ἔδ[ειξ]αν *vel* ἔδ[ωκ]αν *vel* ἔδ[οξ]αν⁷⁴.

73. Voir Pindare, *Olympiques* IX 15 ; Strabon IX 4, 2 C 425 ; *IG* IX 1², 1911 et 2018. Cf. D. KNOEFLER, *CRAI* 2006, p. 1305-1306.

74. Pour l'emploi de δοκέω avec un sujet personnel, cf. Polybe I 63, 9 ; à Athènes dans la formule περὶ ὧν ἔδοξεν ou ἔδοξαν, *IG* II³ 1, fasc. 2, index p. 227.

Non moins énigmatique est la ligne précédente, où se lit Ο[.]ΜΕΤΑΣΤΑ. On pourrait chercher ici la *στάσις* chère aux historiens du politique, mais le terme n'est pas fréquent dans les inscriptions, où d'ailleurs il n'est guère d'usage d'évoquer trop explicitement les troubles du passé, comme l'impliquerait sans doute *μετὰ στά[σεως]*. On hésitera sans doute également à reconnaître *μετάστα[σις]*, terme qui signifie, vers cette époque, soit le « changement » d'ordre institutionnel, soit le « déplacement » de personnes et, surtout plus tardivement, le « décès »⁷⁵. En effet, le substantif, qui est rare dans les inscriptions, ne pourrait peut-être pas être ici restitué sans un article féminin singulier, que conduisent cependant à écarter les traces précédentes, Ο[.]

Ne pourrait-on plutôt restituer un participe tel que *μεταστά[ντας]* ? Il s'agirait de « ceux qui se sont déplacés », les « exilés » ou les « réfugiés » établis à l'étranger, selon un emploi attesté pour le participe substantivé chez les auteurs. De sens analogue serait la forme passive *μεταστα[θέντας]*⁷⁶. Auparavant, faudrait-il songer à [- - -]τίων τοῦ[ς] ἔν τε [...]Ο[.] *μεταστά[ντας vel μεταστα[θέντας καὶ κτλ.]*, *i.e.* « ceux des [- - -]τιοὶ qui ont été déplacés lors de [- - -] » ? Si ces personnes déplacées n'étaient autres que celles concernées par la disposition égalitaire (*ισόνομον*), on pourrait se demander si, une fois installées sur place, elles n'auraient pas été dotées d'un droit d'ordre politique ou institutionnel, ce qui conduirait peut-être à préférer la restitution *καθὼς ἔδ[ωκ]αν τοὶ Πέντε*.

De teneur sans nul doute institutionnelle, ce texte, qui est l'une des inscriptions officielles les plus anciennes de la Locride orientale, demeure pour sa formulation dénué de parallèle. Soulignons en outre que nous ignorons si ce texte, certainement inscrit sur un bâtiment de l'Asclépiéion de Daphnous, émanait bien de cette cité, ou bien d'un autre corps politique, étranger, qui l'aurait fait graver à Daphnous – même si, il est vrai, ce dernier cas est bien moins fréquent, même dans un sanctuaire.

LES ANTHROPONYMES

Il est possible, voire probable que les personnes dont les noms sont inscrits immédiatement à la suite du texte A aient été les bénéficiaires des dispositions que ce dernier contenait : si tel est le cas, la teneur apparemment institutionnelle du texte A semble exclure que la liste nominative B ait un caractère obituaire⁷⁷.

75. Voir *e.g.* respectivement Aristote, *Constitution des Athéniens* XLI 2, avec le commentaire de P. J. RHODES *ad loc.* et Platon, *Lois* 877a ; cf. J. SEIBERT, *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte*, Darmstadt 1979, p. 356-357. Pour le sens de « décès », voir *I. Priene* (2014) 48, l. 9 avec le commentaire.

76. Voir *e.g.* Lycurgue, *Contre Léocrate* 120 et 121 ; Diodore XVIII 56, 4 ; Plutarque, *De exilio* 601B ; Appien, *Libykè* 109 ; Aelius Aristide, *Panathénaïque* 54 et 294 ; cf. aussi Polybe XXXII 7, 3. Pour le verbe chez les auteurs du IV^e s. et dans le décret de Thémistocle, cf. D. M. LEWIS, « Notes on the Decree of Themistocles », *Classical Quarterly* 11, 1961, p. 65 ; J. J. KENNELLY, *ibid.* 40, 1990, p. 539-551.

77. J'exclus également un lien entre notre inscription et la tombe collective fouillée à Daphnous qui contenait les ossements de 25 personnes, d'autant plus que ce *polyandréion* est daté par les fouilleurs du V^e s. ; cf. *supra* p. 413.

Ces personnes, dont le nombre n'était pas inférieur à environ 90, sont tous des hommes. Dépourvus de patronyme, ils portent des noms dans l'ensemble courants, du moins en Grèce centrale⁷⁸. Parmi les anthroponymes remarquables, attirons l'attention d'abord sur les rares Κᾶφικς (13 occurrences dans le monde grec, dont une dizaine de Phocide, une à Thronion et une autre sans doute également de Locride orientale⁷⁹), Θεώνδας (9 occurrences, dont 2 à Locres épizéphyrienne, une à Haliarte et une à Élatée ; il existe un seul Θεώνδης) et Χιωνίδας (3 occurrences, dont une à Amphissa ; mais 20 occurrences pour Χιωνίδης). Plus rares encore sont : – Δώρων (6 occurrences, dont deux à Amphissa et une à Delphes⁸⁰) ; – Ἀμφάρης (4 Ἀμφάρης connus, dont un en Phocide⁸¹) ; – Μενώνδας (3 occurrences, dont une à Hyampolis et une à Élatée ; 5 Μενώνδης) ; – Λαΐαρ[χος] (5 occurrences dont une à Phistyon d'Étolie et une en Thessalie⁸²) ; – [Εὐ]φορβίδας (3 occurrences, toutes en Thessalie) ; et enfin le nom qu'il faut sans doute lire Μελάμπυρο[ς], lecture que soutiennent le lexème μελαμπῦρος et l'adjectif patronymique Μελανπυρεία⁸³. Relevons enfin l'*hapax* Ἀρχέμιλλος, nom dont la lecture est aussi certaine que délicate son explication, d'après la recherche qu'a bien voulu mener à ma demande Mme Sophie Minon : « Il est impossible de segmenter le nom en Ἀρχεμ- suivi du suffixe diminutif -ιλλος, puisque celui-ci affecte seulement les hypocoristiques à un seul élément et les sobriquets⁸⁴. Si en revanche on interprète le nom comme Ἀρχέ-μιλλος, il faudrait voir dans le second élément une variante de -μηλος, lequel est attesté à Delphes dans le nom paronyme à peu près contemporain Ἀρχέμηλος ; les noms béotiens du III^e s. Πισί-μειλος et, pourvu de la géminée, Φιλό-μειλος pourraient laisser expliquer -μιλλος comme une variante iotacisante du même radical⁸⁵ ».

Mis à part ce nom nouveau et les autres noms plus ou moins rares déjà relevés, on remarque surtout une série d'anthroponymes qui est caractéristique, comme on le verra en consultant le *LGPN*, des régions s'étendant de la Béotie à la Thessalie : Ξενοδ[...], Νικόδομο[ς], Νίκων, Εὐάγγελος, Κάλλων, Δικαίαρχος, Ἀγέλαος, [Ν]ικόβουλος, Ε[ὐ]κρατίδα[ς], Μικκίων, ainsi que [- -]λείδας et [- -]όλαος. Pour ces noms, les recoupements les plus nombreux sont avec les deux Locrides et davantage encore avec la Phocide, région qui cependant est en

78. Pour les remarques qui suivent, j'ai vérifié la proportion des noms examinés par rapport à l'ensemble des volumes parus du *Lexicon of Greek Personal Names*, non sans inclure également les inscriptions de Locride orientale parues dans *IG IX 1²*, fasc. 5, et celles de Doride et de Phocide à paraître dans le fascicule suivant.

79. Outre *LGPN*, voir *IG IX 1²*, 2037 ; *infra* p. 435 à propos d'*IG II²*, 186. Sur le nom Κᾶφικς, cf. L. ROBERT, *Hellenica XI-XII*, Paris 1960, p. 82-84.

80. Outre *LGPN*, voir *SEG* 61, 385.

81. Sur le nom Ἀμφάρης et la graphie Ἀμφάρης jusqu'ici attestée uniquement dans la présente inscription, cf. S. MINON, « Anthroponymes en Ἀμφ(ι)- et en -αρ(ι)- : de Ἀμφιάρης à Ἀμφαρίδων », *RPh* 84, 2010, p. 293, 305-307 et 319 ; noter aussi le nom Ἀμφάρετος, attesté deux fois en Phocide, peut-être pour des Élatéens.

82. Outre *LGPN*, voir *SEG* 46, 2198, 50, 1377 et 57, 337.

83. Voir *SEG* 47, 792.

84. Cf. A. MATHYS, « Anthroponymes et morphologie dérivationnelle : les anthroponymes en -λος, -ι(λ)ος et -υ(λ)ος et la gémination expressive » dans A. ALONSO DÉNIZ et al. éd., *La suffixation des anthroponymes grecs antiques*, Genève 2017, p. 333-377.

85. Voir *LGPN* IIIB.

général la plus représentée dans l'onomastique de la Grèce centrale, à cause des très nombreux Delphiens connus, si bien que l'on ne devra pas surinterpréter pour l'exégèse générale du texte les recoupements avec les quelques noms typiquement phocidiens. Soulignons en tout cas dès à présent que le faciès onomastique globalement caractéristique de la Grèce centrale exclut certainement que cette liste énumère des esclaves ou des mercenaires.

Il y a cependant encore trois noms peu banals, Ἀοίων, Παρποταμίων et Ὑανπολί[ων], qu'il reste à expliquer. Il me semble en réalité qu'il s'agit, non pas d'anthroponymes au nominatif singulier, mais d'ethniques au génitif singulier, qui dans la liste marquent des rubriques indiquant les origines géographiques des hommes énumérés. Précisons d'emblée que pareille intercalation de génitifs partitifs parmi des noms récapitulés au nominatif se retrouve non seulement dans des listes attiques, par exemple de défunts et d'éphèbes, qui sont ainsi ponctuées de l'indication des tribus⁸⁶, mais aussi dans des listes entrecoupées par des ethniques civiques ou régionaux : ainsi pour des arbitres en Ionie au début du IV^e s., pour des témoins à Élatée dans la deuxième moitié du IV^e s., et dans des documents financiers et des listes à Delphes au IV^e et au II^e s.⁸⁷.

Παρποταμίων

Considérons d'abord Παρποταμίων, dont la lecture est certaine, tout comme la graphie avec apocope de la voyelle /a/. L'anthroponymie grecque ne connaît jusqu'à présent ni Παρποταμίων ni Παραποταμίων. En outre, il n'existe aucun anthroponyme qui en composition allie au radical ποταμός un préfixe. En revanche, l'adjectif παραποτάμιος (« riverain ») est attesté chez les auteurs : il est cité comme un exemple de formation hypostatique chez Apollonios Dyscole, et il est également mentionné à ce titre par Stéphane de Byzance comme ethnique⁸⁸. L'adjectif est en effet connu en tant qu'ethnique d'une cité phocidienne, qui jusqu'ici était attestée seulement chez quelques auteurs, uniquement sous la forme sans apocope Παραποτάμιος. Parmi ces auteurs, il faut d'abord citer Pausanias, qui, à propos de Charadra, sise dans la haute vallée du Céphise au Nord du Parnasse, écrit :

Γῆ δὲ διακεκριμένη ἀρίστη τῆς Φωκίδος ἐστὶν ἢ παρὰ τὸν Κηφισὸν καὶ φυτεῦσαι καὶ σπεῖρειν καὶ ἀνεῖναι νομάς· καὶ γεωργεῖται ταῦτα μάλιστα τῆς χώρας, ὥστε καὶ λόγος ἐστὶ πόλιν μὲν Παραποταμίους μὴ ὀνομασθῆναι, ἐπὶ δὲ τῶν παρὰ τὸν Κηφισὸν γεωργούντων πεποιεῖσθαι τὸ ἔπος· οἷ τ' ἄρα «πάρ» ποταμὸν Κηφισὸν δῖον ἔναιον. Τούτῳ τῷ λόγῳ διάφορα μὲν ἐν τῇ Ἡροδότου συγγραφῇ, διάφορα δὲ ἐστὶν αὐτῷ καὶ ὅσα ἐπὶ ταῖς νίκαις ταῖς Πυθικαῖς

86. Voir *IG I³* 1162, 1164, 1166, 1168, 1169, 1175, 1176, 1183, 1184, etc. ; *IG II²* 1960-1963, 2049-2052, etc.

87. Voir respectivement *Syll³* 134 ; *CID II* 37, 38, 40-42 ; *CID II* 74 col. I, 77, 119, 120 ; *CID IV* 108, 111, 119B et 119I. – Voir aussi une liste de proxènes (?) à Narthakion *IG IX* 2, 90, et des listes de théores à Samothrace *IG XII* 8, 170-172.

88. Apollonios Dyscole, *Syntaxe* III 11, éd. G. UHLIG, Leipzig 1910, p. 277-278 (*De la construction (syntaxe)*, éd. J. LALLOT, Paris 1997, p. 210) ; Stéphane de Byzance π 36, υ 41 et ω 8 (éd. M. BILLERBECK) ; cf. encore *Epimerismi Homericici. Lexicon αἰμωδεῖν*, α 278 éd. A. R. ДУСК, Berlin 1995, p. 160. Voir N. ROUSSEAU, *Du syntagme au lexique. Sur la composition en grec ancien*, Paris 2016, p. 1-2, 121 et 383-384.

μνημονεύουσιν· Ἀμφικτύονες γὰρ Πύθια ἐτίθεσαν πρῶτον, καὶ Αἰχμέας Παραποτάμιος πυγμὴν ἐνίκησεν ἐν παισίν· ὡσαύτως δὲ Ἡρόδοτος καταλέγων τὰς πόλεις, ὅσας βασιλεὺς Ξέρξης τῶν ἐν Φωκεῦσιν ἐνέπρησε, καὶ Παραποταμίους κατείλοχεν ἐν αὐταῖς πόλιν. Οὐ μέντοι οἱ Παραποτάμοι γε ὑπὸ Ἀθηναίων καὶ Βοιωτῶν ἀνφκίσθησαν, ἀλλὰ ἐς τὰς ἄλλας πόλεις οἱ ἄνθρωποι κατενεμήθησαν ὑπὸ τε ἀσθενείας καὶ σπάνει χρημάτων. Παραποταμίων μὲν δὴ οὔτε ἐρείπια ἔτι ἦν οὔτε ἔνθα τῆς χώρας ᾠκίσθη ἡ πόλις μνημονεύουσιν.

« La terre distinguée comme la meilleure de Phocide est celle qui borde le Céphise, pour planter, semer et pour y faire des pâturages. On cultive particulièrement cette partie de la région, si bien que l'on rapporte qu'il n'y a pas eu de cité nommée Parapotamioi (*“Ceux qui bordent le fleuve”*) et que c'est pour ceux qui cultivent au bord du Céphise qu'a été composé le vers : “et ceux qui habitaient <le long> du divin fleuve Céphise”. De cette tradition diffère ce que contient l'histoire d'Hérodote et diffère également ce qui est commémoré pour les victoires pythiques : en effet, quand les Amphictions organisèrent les Pythia la première fois, ce fut Aichméas le Parapotamien qui vainquit à la boxe parmi les enfants. De même, Hérodote, en dressant la liste des cités que le roi Xerxès fit incendier parmi celles des Phocidiens, a compté aussi Parapotamioi parmi celles-ci comme cité. Parapotamioi ne fut assurément pas repeuplée par les Athéniens et les Béotiens, et les hommes furent répartis dans les autres cités par suite de leur affaiblissement et de leur manque d'argent. De Parapotamioi, il n'y avait plus de ruines et on ne se souvient pas non plus du lieu où la cité avait été établie dans la région »⁸⁹.

Ainsi, l'affaiblissement de Parapotamioi aux lendemains de la troisième guerre sacrée était tel que, à la différence de la plupart des autres cités phocidiennes qui avaient été châtiées de pair (cf. X 3, 1-3), elle ne fut pas reconstituée peu après par les Athéniens et les Béotiens ; à l'époque de Pausanias on ignorait même dans quelle partie de la Phocide s'était trouvée la cité. Deux autres sources montrent cependant que l'oubli complet du site ne devait pas être fort ancien. En effet, Strabon mentionne Parapotamioi à plusieurs reprises, d'abord comme πόλισμα, puis comme κατοικία τις ἐπὶ τῷ Κηφισῶ ἰδρυμένη πλησίον Φανοτεῦσι καὶ Χαιρωνεῦσι καὶ Ἐλατεία, citant à son sujet Théopompe. Strabon précise aussi le rôle stratégique de la place durant la guerre sacrée : τὰ δὲ στενὰ τὰ περὶ τοὺς Παραποταμίους ἢ τὴν Παραποταμίαν (λέγεται γὰρ ἀμφοτέρως) περιμάχητα ὑπῆρξεν ἐν τῷ Φωκικῷ πολέμῳ, μίαν ἐχόντων ταύτην ἐμβολὴν <εἰς τὴν Φωκίδα>⁹⁰. Plus tard, c'est l'illustre écrivain de Chéronée qui connaissait de toute évidence le site de la cité, limitrophe de sa propre patrie : Plutarque

89. X 33, 7-8. Texte établi par M. CASEVITZ, traduction J. POUILLOUX, révisée par M. CASEVITZ, A. JACQUEMIN, D. ROUSSET, à paraître dans la *Collection des universités de France*.

90. Strabon IX 2, 19 C 407 ; 2, 42 C 416 ; 3, 15 et 16 C 424 (pour un passage de la citation de Théopompe, voir *infra*). C'est aux mêmes événements que se rapporte certainement la scholie à Démosthène (éd. M. R. DILTS, Berlin 1986, II) ad XIX 20 n. 73b : Θηβαίων καὶ Φωκῶν πολεμούντων πρὸς ἑαυτοὺς διὰ τὴν παραποταμίαν γῆν.

dépeint Sylla, peu avant la bataille de Chéronée (86 av. J.-C.), montrant à ses troupes le site abandonné, autrefois acropole des Parapotamioi, désormais réduit à une colline rocheuse, près du confluent de l'Assos et du Céphise⁹¹.

Cependant, selon Pausanias, Parapotamioi était tombé dans un tel oubli qu'on en était venu à douter que ç'ait été même le nom d'une cité. Le vers du *Catalogue des Vaisseaux* (B 522), « et ceux qui habitaient le long du divin fleuve Céphise » (πὰρ ποταμὸν, avec l'apocope *metri causa*) désignait-il en général des Phocidiens habitant le long du Céphise⁹² ? Ou bien une de leurs cités s'appelait-elle précisément Parapotamioi ? Pausanias était enclin à préférer la seconde interprétation, en se fondant sur la liste des pythioniques, pour nous perdue, et sur Hérodote⁹³.

C'est Hérodote qui est notre plus ancien témoin explicite sur la cité, que les *Histoires* nomment à deux reprises, parmi les cités phocidiennes que dévastèrent les Barbares en 480 après avoir contourné les Thermopyles. On y lit Παραποταμίους, du moins selon la graphie retenue dans les éditions de référence pour VIII 33 et 34⁹⁴. Or, il faut rappeler que, si la majorité des manuscrits des *Histoires*, et notamment ceux de la famille dite « florentine », donne bien la forme pleine de l'ethnique, c'est en revanche la forme présentant l'apocope qui se trouve dans trois manuscrits de la famille dite « romaine », appelés R, S et V⁹⁵. En effet, ces manuscrits présentent unanimement pour VIII 33 παρποταμίους, tandis que pour VIII 34,

91. Sylla XVI 11-12 : δειξας αυτοις την πρότερον μὲν γενομένην ἀκρόπολιν τῶν Παραποταμίῳν, τότε δ' ἀνηρημένης τῆς πόλεως λόφος ἐλείπετο πετρῶδης καὶ περικρημνος τοῦ Ἡδουλίου διωρισμένος ὄρουσος ὅσον ὁ Ἄσσοσ ἐπέχει ῥέων· εἶτα συμπύτων ὑπὸ τὴν ρίζαν αὐτὴν τῷ Κηφισῷ καὶ συνεκτραχυνόμενος ὄχυρὰν ἐνστρατοπεδεῦσαι τὴν ἄκραν ποιεῖ. – Cette description et les indications topographiques que l'on tire d'Hérodote et de Théopompe ont permis de situer Parapotamioi à l'éminence située au Sud-Ouest d'Anthochóri, où sont encore visibles de maigres restes de fortification : cf. en dernier lieu C. TYPALDOU-FAKIRIS, *Villes fortifiées de Phocide et la III^e guerre sacrée 356-346 av. J.-C.*, Aix-en-Provence 2004, p. 151-162.

92. Cf. J. LATACZ, éd., *Homers Ilias Gesamtkommentar* II 2, Munich 2003, p. 167 ; R. HOPE SIMPSON, J. F. LAZENBY, *The Catalogue of the Ships in Homer's Iliad*, Oxford 1970, p. 44.

93. Cette discussion trouva naturellement un écho chez des érudits postérieurs. Ainsi, Stéphane de Byzance rapproche la formation de l'adjectif παραποτάμιος d'un ethnique Παρακηφίσιοι, par ailleurs inconnu : ὥσπερ παρὰ τὸ ποταμὸν καὶ Κηφισὸν καὶ παρὰ γίνεται ἐκ δύο εἰς ἓν παραγωγὴ παραποτάμιοι καὶ Παρακηφίσιοι, οὕτως καὶ ἐκ τῶν πρὸς τῷ Ὠκεανῷ προσωκεάνιοι (éd. M. BILLERBECK, Berlin 2017, ω 8). D'autre part, le vers d'Homère fut glosé par l'ethnique, autrement inconnu, Ἐπικηφίσιοι *vel* Ἐπικηφίσιοι : Eustathe *ad Iliad.* éd. M. VAN DER VALK, Leyde 1971, p. 422, 16 : οἱ δὲ παρὰ τὸν Κηφισὸν ποταμὸν Ἐπικηφίσιοι λέγονται, ὑπὸ δὲ τινῶν Παραποτάμιοι ; Schol. *ad Iliad.* B 522, éd. H. ERBSE, Berlin 1969, I, p. 298 : οἱ τ' ἄρα πὰρ ποταμὸν Κηφισὸν· οὗτοι Ἐπικηφίσιοι.

94. VIII 33 : Πορευόμενοι γὰρ ταύτη παρὰ τὸν Κηφισὸν ποταμὸν ἐδήϊον πάντα, καὶ κατὰ μὲν ἔκαυσαν Δρυμὸν πόλιν, κατὰ δὲ Χαράδραν καὶ Ἐρωχον καὶ Τεθρόνιον καὶ Ἀμφίκαϊαν καὶ Νέωνα καὶ Πεδιέας καὶ Τριτέας καὶ Ἐλάτειαν καὶ Ἰάμπολιν καὶ Παραποταμίους καὶ Ἄβας (...); et 34 : Παραποταμίους δὲ παραμειβόμενοι οἱ βάρβαροι ἀπίκοντο ἐς Πανοπέας (...). Voir les éditions de Ph.-E. LEGRAND, Paris 1953, d'H. B. ROSÉN, Stuttgart 1997, et de N. G. WILSON, Oxford 2015, qui retiennent la leçon des mss. ABCPD Παραποταμίους ; Ph.-E. Legrand et H. B. Rosén indiquent Παραποταμίους comme leçons de RSV pour les deux passages, tandis que N. G. Wilson les passe sous silence, de toute évidence parce qu'elles ne lui paraissent pas les meilleures.

95. Pour l'histoire du texte d'Hérodote, voir, outre les éditions citées, B. HEMMERDINGER, *Les manuscrits d'Hérodote et la critique verbale*, Genova 1981 ; N. G. WILSON, *Herodotea. Studies in the text of Herodotus*, Oxford 2015, p. XI-XX ; R. CANTORE, *Per la storia del testo di Erodoto. Studi sulla famiglia romana*, Granarolo

malgré la même leçon *παρποταμίους* donnée pour être celle de RSV par Ph.-E. Legrand et H. B. Rosén, on lit en réalité *παρὰ ποταμίους* dans R, *παρποταμίους* dans S et *παραποταμίους* dans V⁹⁶. Quelles que soient sur ce point les relations entre les trois manuscrits et l'explication des leçons divergentes pour VIII 34, il est certain que la forme avec apocope était bien celle des trois manuscrits RSV pour le chapitre VIII 33.

Pour l'établissement du toponyme dans les *Histoires* VIII 33 et 34, devrait-on ainsi retenir la forme avec apocope, qui est désormais attestée également par le monument épigraphique ? Hérodote écrivait-il donc précisément *Παρποταμίους*, forme que donnent trois des manuscrits appartenant à la famille romaine ? Certes, cette famille est généralement considérée comme de moindre valeur que la famille florentine⁹⁷. Mais se pourrait-il que, pour cet ethnique, la *lectio difficilior* *Παρποταμίους* doive être préférée en tant que forme utilisée par Hérodote ? Peut-être se gardera-t-on néanmoins de retenir cette graphie si l'on considère que Pausanias, qui allègue Hérodote à propos du nom de la cité, comme immédiatement également à la suite pour la graphie du toponyme *Ἀμφίκαια* (X 33, 9), n'a apparemment pas relevé dans le texte des *Histoires* par lui consulté une forme présentant l'apocope, qui pourtant eût été particulièrement pertinente pour sa discussion sur *πὰρ ποταμὸν* et *Παραποτάμιοι*. Il nous semble donc en réalité plus probable qu'Hérodote lui-même, qui écrivait une langue à laquelle pareille apocope était sans le moindre doute tout à fait étrangère, avait utilisé pour cette cité la forme *Παραποταμίους*⁹⁸. Quant à la forme transmise pour VIII 33 dans les manuscrits RSV des *Histoires*, est-il exclu qu'il s'agisse d'une variante introduite d'après l'*Illiade* par un copiste savant ?

De son côté, la nouvelle inscription, écrite en Grèce Centrale, montre entre *ca* 330 et *ca* 250 av. J.-C. la forme avec apocope. C'est précisément celle que l'on attend dans les parlers de ces régions à cette époque⁹⁹. Aussi *Παρποτάμιοι* doit-elle être la forme ancienne et locale,

dell'Emilia 2013. R (Vaticanus gr. 123) est un ms. du XIV^e s. ; V (Vindobonensis hist. gr. 85) date du début du XV^e s., et il est proche du suivant, qui en est peut-être une copie ; S (Cantabrigiensis Sanroftianus coll. Emmanuelis 30) est un ms. copié au milieu du XV^e s. par l'érudit Andronikos Kallistos.

96. Je remercie Mme A. Cohen-Skalli d'avoir vérifié le manuscrit R directement et les manuscrits S et V sur les microfilms de l'IRHT, ainsi que d'avoir fait vérifier le manuscrit D (Vaticanus gr. 2369). – Puisque la variante *παρποταμίους* est pour VIII 33 commune à RSV, elle doit remonter à l'hyparchétype (appelé β par R. Cantore), mais non pas plus haut, puisque D, qui appartient à la famille « romaine » également, mais dérive plus haut en amont de l'archétype *d*, porte *Παραποταμίους* en VIII 33. Signalons en revanche que pour VIII 34, les apparats des éditions citées sont défectueux, puisque D y présente *παραποταμοῦσ* (compris par le copiste comme *παρὰ ποταμοῦσ δὲ παραμειβόμενοι* ?).

97. Cf. Ph.-E. LEGRAND, *Hérodote. Introduction*, Paris 1932, p. 189 et 191.

98. L'apocope d'*ἀν(α)-*, *κατ(α)-* et *παρ(α)-* est rarissime en ionien (cf. O. HOFFMANN, *Die Griechischen Dialekte* III, Göttingen 1898, p. 298-299). On en a de rares cas dans les *Histoires* pour *ἀν(α)-*, mais aucun pour *παρ(α)-* : cf. M. UNTERSTEINER, *La lingua di Erodoto*, Bari 1949, p. 78 ; H. B. ROSÉN, *Eine Laut- und Formenlehre der herodotischen Sprachform*, Heidelberg 1962, p. 180 et 249 ; J. E. POWELL, *A Lexicon to Herodotus*, Hildesheim 1960. Sur la langue d'Hérodote, cf. aussi l'introduction d'H. B. ROSÉN et E. W. BOWIE, *Herodotus Histories Book VIII*, Cambridge 2017, p. 22-26.

99. Voir e.g. C. D. BUCK, *The Greek Dialects*, Boston 1955, p. 81 ; E. RÜSCH, *Grammatik der delphischen Inschriften* I, Berlin 1914, p. 182-186 ; M. DOUTHE, *Grammaire des inscriptions de Delphes au IV^e et au III^e s. av. J.-C.* (Thèse EPHE IV^e section, 2010), I p. 139-140.

qui put sans doute perdurer dans la tradition épichorique ; elle pouvait être dans la région, de façon plus ou moins consciente, mise en rapport avec le syntagme de l'*Illiade*, provoquant sur son interprétation une hésitation dont rend compte la discussion de Pausanias. On soulignera que tous les autres auteurs anciens paraissent également avoir ignoré la forme avec apocope, si d'une part l'on en juge par les manuscrits de Strabon, Plutarque, Stéphane de Byzance et autres écrits grammaticaux, et si d'autre part on s'en rapporte à un texte transcrit sur papyrus vers l'année 200 de notre ère, les *Helléniques d'Oxyrhynchos*, qui, narrant la guerre de 395 av. J.-C., mentionne τὴν τῶν Παραποταμίων χώραν parmi les territoires que dévastèrent les Béotiens¹⁰⁰.

Outre l'apport philologique, la mention de l'ethnique Παρποτάμιοι dans la nouvelle inscription, qui en donne la seule attestation épigraphique, datée entre *ca* 330 et *ca* 250, éclaire l'histoire de la communauté phocidienne après la troisième guerre sacrée. Rappelons en effet que, selon Pausanias, la cité ne put pas être reconstruite après cette guerre, si bien que ses habitants furent répartis ailleurs. Se pourrait-il que certains d'entre eux soient arrivés à Daphnous, où, vers la fin du IV^e s. ou le début de l'époque hellénistique, ils auraient compté au nombre des personnes « déplacées » (τὸν[ς] (...) μεταστά[ντας] ou μεταστα[θέντας]) que pourraient avoir mentionnées les lignes coiffant la liste nominative ?

Il nous paraît en tout cas assuré que cette liste comptait à la col. IV, non pas un individu dénommé *Παρποταμίων, mais des Παρποτάμιοι : « parmi les Parpotamioi : Nikoboulos, Laiarchos, etc. ».

Ὑανπολί[ων]

Du groupe géographique des Parpotamioi la liste distinguait au moins un autre groupe. En effet, la ligne 9 de la colonne V présente, après les minces traces de deux lettres, la séquence ΝΠΟΛΙ. Or, il ne semble exister aucun anthroponyme grec qui contienne cette séquence. Bien connue en revanche est une cité phocidienne, d'ailleurs voisine de Parapotamioi, dont l'ethnique est attesté sous deux formes, tantôt Ὑανπόλιος, tantôt et le plus souvent Ὑαμπόλιος¹⁰¹. Il n'y a pas de doute que notre inscription présente l'ethnique au génitif pluriel Ὑανπολί[ων], mot dont les deux premières lettres, certes pointées, correspondent parfaitement aux traces conservées. Ainsi a-t-on pour la graphie non assimilée de la nasale du premier élément une nouvelle attestation, que l'on peut ainsi insérer dans la récapitulation des diverses formes¹⁰² :

100. *Helléniques d'Oxyrhynchos* XXI 5, éd. M. CHAMBERS, Stuttgart 1993 ; cf. p. VIII-IX sur la date de la transcription sur le papyrus. – J'ai pu vérifier ΠΑΡΑΠΟΤΑΜΙΩΝ sur une photographie du P. Oxy. 842 (British Library Pap. 1843), qu'a bien voulu me communiquer le Dr. P. Toth – ce dont je le remercie vivement.

101. Sur la cité d'Hyampolis, localisée à Kástro Éxarchou–Bógdano, voir essentiellement F. BÖLTE, *RE* IX, 1912, 17-22 ; J. OULHEN, *Inventory...*, p. 418-419 ; C. TYPALDOU-FAKIRIS, *Villes fortifiées de Phocide et la III^e guerre sacrée 356-346 av. J.-C.*, Aix-en-Provence 2004, p. 107-122 et 125-138.

102. Les sources sont citées si nécessaire dans leur contexte et accompagnées, pour les auteurs, des variantes de la tradition manuscrite qui sont significatives pour la discussion ; figurent entre parenthèses uniquement les variantes que l'édition utilisée n'a pas retenues, comme dans un appareil critique négatif.

ΤΟΡΟΝΥΜΕ : Les trois témoignages principaux sur la divergence des formes sont les suivants : **Ύάμπολις** (**Ύα** μετὰ ταῦτα ἐκλήθη ὑπό τινων), εἰς ἣν ἐκ Βοιωτίας ἐκπεσεῖν ἔφαμεν τοὺς Ύαντας Strabon IX 3, 15 C 424 ; Ύαντες γὰρ οἱ ἐκ Θηβῶν Κάδμον καὶ τὸν σὺν ἐκείνῳ φυγόντες στρατὸν ἀφίκοντο ἐνταῦθα. Τὰ μὲν δὴ ἀρχαιότερα ὑπὸ τῶν προσχώρων ἐκαλοῦντο **Ύάντων** πόλις, χρόνῳ μέντοι ὕστερον **Ύάμπολιν** ἐξενίκησεν ὀνομασθῆναι Pausanias X 35, 5 ; Ἡ δὲ Ύάμπολις εἰ μὲν ἀπὸ τῶν Ύάντων ὀνόμασται τῶν περὶ Βοιωτίαν, οὐκ ἔστιν ἀκριβῶς εἰπεῖν· οὐ πολὺν δὲ λόγον ἔσχε παρὰ τοῖς παλαιοῖς· φασὶ δὲ τοὺς ἐγχωρίους καὶ σὺν τῷ σ̄ λέγειν αὐτὴν **Ύσάμπολιν** Eustathe *ad Iliad.* I 421, 25-28.

Attestations chez les auteurs : – **Ύαν πόλιν** (acc.) : περὶ τὴν ὀνομαζομένην Ύαν πόλιν Diodore XVI 56, 1 ; Strabon IX 2, 3 C 401 ; Ύαμος ὁ Λυκώρου μετὰ τὸν κατακλυσμὸν βασιλεύων τῶν περὶ τὸν Παρνασσὸν Ύαν πόλιν ἔκτισε Schol. *ad Eurip. Or.* 1094. – **Ύην πόλιν** (acc.) : ἠηνπολιν Hell. Oxyrh. XXI 5 *rap.*¹⁰³ : Ύάμπολιν éd. Blass et Wilamowitz ap. ed. princ. Grenfell et Hunt, Bartoletti, Chambers, Goukowsky ; Ύην πόλιν éd. Kalinka (cf. id., *Göttingische Gelehrte Anzeigen* 179, 1917, p. 415). – **Ύάμπολις** (sous ce nominatif sont également groupées les attestations à d'autres cas) : Hom. B 521 (οἰανπολιν cod. Z) ; Hérodote VIII 28 (Ύάνπολιν cod. A) et 33 ; Strabon IX 2, 42 C 416 et IX 3, 15 C 424 (cf. *supra*) ; Plutarque, *Moralia* 244 B, D (*mul. virt.* 2 ; acc. Ύάμπολιν, gén. Ύαμπόλιδος, dat. Ύαμπόλιδι), 660 D (*quaest. symp.* IV 1), 1099 E (*non posse suaviter* 18) ; Ptol. III 15, 20 ; Pausanias X 1, 2, 3 ; 3. 1 ; 35, 1, 5 ; Hérodien II 35, 5 (cf. *infra*) ; Polyen, *Strategemata* VI 18, 2 ; Nonnos, *Dionysiaques* XIII 124 (γαῖαν Ύάμπολιν, ἣν περ ἀκούω Ἀονίης ὑδὸς οὐδας ἐπώνυμον) ; Hésychius v 20 ed. P. A. Hansen ; Stéphane de Byzance v 4 éd. M. Billerbeck ; Suda v 8 ed. A. Adler (Ύάμπολος AFM^{ac}, Ύάμπυλος V) ; Eustathe *ad Iliad.* I 418, 17, 421, 25-422, 4 ; Zonaras II 1759, 19 ; Georgios Gemistos, *E Diodoro adnotationes* 13 ; Schol. *ad Hom.* B 517b. – **Hyampolis** : Tite Live XXXII 18, 7 ; Pline IV 27 ; Hyampolin (acc.) Stace, *Thébaïde* VII 345 (hyanpolin P ; hianp- LFCB ; bramp- μ). – **Ύσάμπολιν** (acc.) : Ύάμπολις· οὕτως ἀνεγνώσθη ὡς φιλοπόλις. ἐν γὰρ ἔστιν ἱστοροῦσι δὲ τοὺς ἐγχωρίους καὶ σὺν τῷ σ̄ λέγειν αὐτὴν Ύσάμπολιν Hérodien II 35, 5 (idem *ap.* Schol. *ad Hom.* B 521) ; Eustathe *ad Iliad.* I 421, 28 cité *supra*.

Attestations épigraphiques¹⁰⁴ : – **Ύαμπόλι** (dat.) *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 189, 2014, p. 136-138 n° 2 (à éditer ἐν Ύαμπόλι ὄ[λ?]εσεν ; mil. V^e s. ; Sphaka près d'Élatée) ; *IG IX* 1, 86 (98-117 ap. J.-C. ; Hyampolis) ; Ύαμ[πολ - - -] *Journal of Hellenic Studies* 16, 1896, p. 309 n° 6a (II^e s. ? ; Hyampolis). – [Ύ]άνπολι ? (voc. ?) *IG IX* 1, 94 (époque impériale ; Hyampolis). – Εὐάμπόλιος (gén.) *SEG* 39, 440 (ca 240-230 ; Orchomène de Béotie) et dans une autre inscription hellénistique inédite de même provenance.

103. Voici la phrase complète : ποιουμένων δὲ τὴν ἀποχώρησιν αὐτῶν (scil. τῶν Βοιωτῶν) προσπαρυηνπολιν ἔδοξεν αὐτοῖς ἀπειρᾶσθαι τῆς πόλεως. J'ai vérifié l'exactitude du déchiffrement du papyrus grâce à la photographie communiquée par le Dr. P. Toth (cf. *supra* n. 100). Pour ce qui précède le toponyme, on a généralement édité {πρὸς} παρ', mais la solution inverse serait possible. Cf. P. GOUKOWSKY, CHR. FEYEL, *Le profil d'une ombre. Études sur les Helléniques d'Oxyrhynchos*, Nancy 2019, p. 194 n. 188.

104. Pour mémoire, signalons qu'une tablette en linéaire B de Thèbes, TH Of 38.2 (J.-L. MELENA, J.-P. OLIVIER, *The Tablets and Nodules in Linear B from Tiryns, Thebes and Mycenae*, Salamanque 1991, p. 38), porte « u-de », qui pourrait désigner un toponyme de Grèce Centrale commençant par *hu-. Mais aucune certitude ni précision géographique n'est possible, cf. M. DEL FREO, « The Geographical Names in the Linear B texts from Thebes » *Pasiphae* 3, 2009, p. 57.

ETHNIQUE¹⁰⁵ : – **ἡυανπόλιοι** : *SEG* 37, 422 (1^{re} moitié du V^e s. ; Abai). – **Ἰανπόλιος** : l'inscription ici publiée (*ca* 330-*ca* 250) ; *Syll*³ 585 l. 290 (a. 171 ; Delphes). – **Ἰαμπόλιος** (11 ou 12 attestations au total) : 5 inscr. à Hyampolis même, *SEG* 25, 597-599 et *Bulletin de correspondance hellénique* 37, 1913, p. 444-445 (II^e s.) ; *CID* V 296 (166/5) et 345 (161/0?) ; *IG* IX 1, 226 (M peut-être corrigé sur un N initialement gravé ; a. 161/0) et dans un fragment contemporain inédit, également de Drymos de Phocide ; *CID* V 981 (milieu du I^{er} s.) ; *Journal of Hellenic Studies* 16, 1896, p. 309 n° 2 (époque imp. ; Hyampolis) ; [Ἰαμ?]πόλιος *IG* VII 3055 (a. 336-334). – **Εὐαμπολιεύς** dans un affranchissement inédit d'Orchomène de Béotie (*ca* 200-175). – **Ἰαμπολίτης** : Xénophon, *Helléniques* VI 4, 27 ; Pausanias X 1, 8 ; Stéphane de Byzance v 4 Billerbeck ; Schol. *ad* Eurip. *Or.* 1094.

Si les formes où la nasale du premier élément est assimilée, Ἰαμπόλιος et Ἰαμπόλις, l'ont au fil du temps largement emporté, cependant la forme de l'ethnique dépourvue de sandhi, Ἰανπόλιος, fut de loin en loin utilisée dans les inscriptions des époques classique et hellénistique.

Le toponyme lui-même paraissait si singulier qu'il suscita déjà chez les Anciens hésitations, explications, voire adaptation – sans parler des variantes dans les traditions manuscrites ultérieures des auteurs –. Ainsi, les *Helléniques d'Oxyrhynchos* tels que les transmet un papyrus de *ca* 200 ap. J.-C. présentent une adaptation isolée, à partir de Ἰαν, probablement perçu comme de vocalisme dorien, en une forme de *koinè* Ἰην πόλιν, qu'il n'est pas nécessaire de corriger en Ἰάμπολιν, malgré la majorité des éditeurs¹⁰⁶. D'autre part, plusieurs auteurs, scholiastes et commentateurs montrèrent leur hésitation ou leur embarras sur les formes du toponyme, divergeant sur leur succession chronologique ; seul Strabon allègue un nominatif Ἰα¹⁰⁷, tandis qu'Hérodien défend Ἰαμπόλις comme un seul et même mot. Le nom était si peu clair dans sa formation que d'une part le toponyme apparaît fléchi aux cas obliques à la façon d'un dérivé en -ιδ chez le seul Plutarque – lequel connaissait la ville même pour s'y être rendu –, et que d'autre part l'ethnique est Ἰαμπολίτης chez les auteurs, qui se conformaient ainsi à la formation de règle pour les toponymes ayant au second élément –πόλις : mais, ce faisant, ils divergeaient complètement à la fois de l'usage des inscriptions phocidiennes, où le second élément de cet ethnique de forme composée est toujours en -πόλιος, et de la forme qui est attestée à Orchomène de Béotie, Εὐαμπολιεύς.

Le toponyme Ἰαν πόλιν / Ἰαμπόλις fut mis en relation, soit avec un héros du nom d'Ἰαμος (Schol. *ad* Eurip. *Or.* 1094), soit, le plus souvent, avec les Ἰαντες, peuple qui, lui-même lié à un héros Ἰάς, vint de Béotie fonder la toute proche cité phocidienne¹⁰⁸, soit

105. Rappelons que la lecture [Ἰ]ανπολεί[την] dans *FD* III 4, 255 est erronée : ce fragment mentionne entre autres privilèges la πολειτ[είαν], comme l'a signalé CL. VATIN, *Delphes à l'époque impériale*, Thèse, Paris 1965, p. 151.

106. Pace P. GOUKOWSKY, *op. cit.* n. 103, p. 194 n. 1.

107. J. WACKERNAGEL, « Griechische Miscellen », *Glotta* 14, 1925, p. 43-44 (= *Kleine Schriften* II, Göttingen 1953, p. 851-852) défendit cette forme.

108. Voir P. WEIZSÄCKER dans W. H. ROSCHER, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie* I, Leipzig 1886-1890, 2767 s.v. « Hyas 2 » ; F. BÖLTE, *RE* IX, 1912, 22, s.v. « Hyantes » ; W. GUNDEL, *ibid.* 24, s.v. « Hyas ».

encore avec la « laie aonienne » (Ἀονίης ὕος), c'est-à-dire béotienne, par Nonnos¹⁰⁹. Ce dernier rapprochement étymologique entre Ὑαμπόλις et Ἀονίης ὕος, qui prend place aux côtés de l'expression Βοιωτῖαν ὕν et du Βοιωτίων ἔθνος défini comme σύας, que Strabon rapprochait des Ὑαντες, pourrait être mis en relation, comme l'a relevé P. Chuvin, avec la forme du toponyme phocidien donnée pour locale par Hérodien et Eustathe, Ὑσάμπολιν¹¹⁰.

Il est sans doute également opportun de rappeler le nom d'un mont que Strabon mentionne d'après Théopompe comme prolongeant le mont Hadylion, lui-même voisin de Parapotamioi et du Céphise : τὸ δὲ Ἀδύλιον παρατείνειν ἐφ' ἐξήκοντα σταδίους μέχρι τοῦ Ὑφαντείου, ἐφ' ᾧ κεῖται ὁ Ὀρχομενός¹¹¹. Comme Strabon affirme d'autre part que le territoire d'Orchomène est dominé notamment par Hyampolis¹¹², il ne fait pas de doute que le mont sur lequel était sise la cité béotienne, appelé Hyphantéion chez Strabon, touchait lui-même au territoire d'Hyampolis, si bien que l'oronyme est de toute évidence en relation avec les Hyantes venus de Béotie en Phocide. A. Meineke s'était demandé si la forme transmise chez Strabon ne correspondait pas à une forme locale Ὑσαντείου, tandis que K. O. Müller avait postulé une forme Ὑφαντεῖον¹¹³. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit probablement de la notation d'un glide ou son de transition entre les deux voyelles /u/ et /a/ en hiatus¹¹⁴.

109. Nonnos, *Dionysiaques* XIII 124 ... γαῖαν Ὑάμπολιν, ἦν περ ἀκούω Ἀονίης ὕος οὕδας ἐπώνυμον ... (« le pays d'Hyampolis, ainsi nommé, à ce que j'ouïs dire, en souvenir de la laie d'Aonie ») avec l'annotation de FR. VIAN, éd. CUF, Paris 1995, p. 220.

110. Sur le « pourceau béotien », cf. entre autres Pindare, *Olympiques* VI 90 et fr. 83 Snell, et Strabon VII 7, 1 C 321. Voir P. CHUVIN, *Mythologie et géographie dionysiaques : recherches sur l'œuvre de Nonnos de Panopolis*, Clermont-Ferrand 1992, p. 41-42. – C. A. LOBECK, *Sophoclis Ajax*³, Berlin 1866, p. 304 n. 2, a suggéré de comprendre Ὑσάμπολιν comme Σνάμπολιν.

111. Strabon IX 3, 16 C 424, éd. R. BALADIÉ, qui a justement repoussé le remplacement d'Ὑφαντείου par Ἀκοντίου ; voir sa n. 4 à la p. 134. – Pour la situation de ces oronymes, voir à titre indicatif la carte de R. KIEPERT, fig. 2, ainsi que notre fig. 3.

112. IX 2, 42 C 416 : Ὑπερκεῖται δ' Ὀρχομενίας ὁ Πανοπεύς, Φωκικὴ πόλις, καὶ Ὑάμπολις· τούτοις δ' ὄμορεϊ Ὀποῦς κτλ. Comme Panopeus ne peut guère avoir été limitrophe d'Opous, R. Baladié a ajouté la conjecture de D. Knoepfler « καὶ Ἄβαι », mots insérés avant Hyampolis de façon à justifier le pluriel τούτοις. Cependant, la nouvelle localisation d'Abai à Kalapodi rend désormais peu vraisemblable une contiguïté entre Abai et Orchomène. Ne pourrait-on plutôt comprendre d'une part que le territoire d'Orchomène est dominé au Sud-Ouest par celui de Panopeus et au Nord-Ouest par celui d'Hyampolis, et d'autre part que τούτοις désigne Orchomène et Hyampolis comme limitrophes d'Opous ?

113. A. MEINEKE, *Vindiciarum strabonianarum liber*, Berlin 1852, p. 147-148 ; K. O. MÜLLER, *Orchomenos und die Minyer*², Breslau 1844, p. 34 n. 1.

114. C'est ce que m'indique Madame S. Minon, qui ajoute : « l'emploi de φ pour noter un glide serait justifiable aux époques où *p^h a abouti à la spirante [f] proche de [v], lui-même proche de [w], plus anciennement noté ƒ. Il est attesté dans des noms gréco-anatoliens en Carie et en Pamphylie, cf. CL. BRIXHE, *Le dialecte grec de Pamphylie*, Paris 1976, p. 51 ». – Je remercie en outre Sophie Minon d'avoir bien voulu mener de longues recherches sur le nom Ὑαν πόλιν/Ὑαμπόλις. Force cependant nous a été de reconnaître la difficulté à établir une explication étymologique pour l'ensemble des formes du toponyme et de l'ethnique, qu'elles soient locales, phocidiennes et béotiennes, et transmises dans les inscriptions et chez les auteurs.

Ἀοίων

Si la fin de la liste nominative mentionne des hommes originaires respectivement de deux cités phocidiennes, les *Parpotamioi* et les *Hyanpolioi*, qu'en est-il des individus énumérés auparavant ? À la lecture de la liste, l'attention s'arrête sur Ἀοίων (III 13). En effet, les anthroponymes grecs se terminant en -οίων sont rarissimes¹¹⁵, et un anthroponyme Ἀοίων est jusqu'à présent non attesté. S'agirait-il d'un nom suffixé en -ων formé sur l'adjectif qui, dérivé du nom de l'aurore (ionien ἠώς, attique ἕως, dorien ἄως), a comme formes respectives ἠοῖος, ἕωος et ἄοῖος¹¹⁶ ? Cet adjectif, signifiant « matinal » ou « oriental », passe pour avoir désigné Adonis et des rois mythiques de Chypre¹¹⁷. On pense généralement le retrouver comme le nom de deux bergers dans deux textes mycéniens sous la forme *a-wo-i-jo* : en effet, cette forme est considérée comme équivalant au grec alphabétique Ἀοῖος, et non pas à Ἀοίων, lequel était jusqu'ici inconnu¹¹⁸. Si l'on voulait considérer l'Ἀοίων de notre liste comme un anthroponyme au nominatif – qui aurait donc pu avoir son équivalent dans les deux textes du second millénaire –, il faudrait admettre qu'il s'agisse d'un nom en -ων formé sur l'adjectif en -οῖος. Le meilleur parallèle en faveur de pareille formation serait Νοῖων père de Νοῖος, un Argien à Delphes au IV^e s.¹¹⁹.

À côté de cette interprétation s'en présente cependant une autre : Ἀοίων ne désignerait-il pas, en tant que titre de rubrique au génitif et dans la forme dorienne attendue dans cette région et à cette époque, ceux des hommes que la liste recensait en tant que « parmi les Orientaux » ? Seraient-ce donc des Locriens « de l'Est » ?

115. Ce sont Βοῖών, Εὐπλοῖών, Νοῖών, Σοῖών (cf. *LGPN*) ; chacun est *hapax*.

116. Sur le nom de l'aurore et son étymologie, il faut désormais s'en rapporter à P. KIPARSKY, « Sonorant Clusters in Greek », *Language* 43, 1967, p. 624-625, et à CH. DE LAMBERTERIE, *Autour de Michel Lejeune*, Lyon 2009, p. 79-116, particulièrement p. 91-93, qui ont montré qu'il faut postuler comme base radicale, non pas **āus-os-*, mais **aus-os-*. Cf. aussi P. RAGOT, dans « Chronique d'étymologie grecque », *RPH* 87, 2013, p. 174.

117. Voir *Etymologicum Genuinum* α 1543 s.v. « Ἀδοῖος » ; *Etymologicum Magnum* s.v. « Ἀδοῖος » ; commenté par M. EGETMEYER, *Le dialecte grec ancien de Chypre* I, Berlin 2010, p. 256-257. Il n'est pas sûr que les Ἄωοι d'Hésychius α 8987 (éd. K. LATTE-I.C. CUNNINGHAM) doivent être compris comme Ἀῶοι, ainsi que l'a présenté FR. HILLER dans la *Real Encyclopaedia* I (1894), 2657-2658. – Rappelons d'autre part l'Ascraïenne dénommée Ἥοιη selon Hermésianax cité par Athénée, *Deipnosophistes* XIII 597d, ingénieuse justification au titre du catalogue des femmes appelé Ἥοιαι et attribué à Hésiode.

118. Voir FR. AURA JORRO, *Diccionario micénico* I, Madrid 1985, p. 124, qui cite KN Dv 1462B et PY Cn 599.5. Je remercie vivement M. J. Zurbach, qui a bien voulu vérifier qu'il n'y avait pas d'autre attestation apparue depuis et qui m'a donné les précisions suivantes : les deux tablettes, qui appartiennent à des groupes datés respectivement de l'HR IIIA2 ou B et de l'HR IIIB-C (soit la période 1450-1190), se rapportent à l'élevage, et le nom *a-wo-i-jo* est dans les deux cas celui d'un berger. Cf. aussi n. 126.

119. Voir *Corpus des inscriptions de Delphes* II, à l'index. Mme Sophie Minon m'apporte les précisions suivantes : « Les noms Νοῖος et Νοῖών doivent être interprétés comme des hypocoristiques de composés à second élément fait sur -νορός > -νοῖος, le radical de νοῦς. En revanche, pour Ἀοίων, il y aurait dérivation anthroponymique en -ων à partir d'un adjectif en -οῖος employé au simple comme anthroponyme : on pourra citer comme parallèles Δεξίων fait sur δεξιός, qui existe aussi comme anthroponyme (mais il est vrai que l'interprétation de Δεξίων comme hypocoristique ne peut pas être écartée puisqu'existe e.g. Δεξιό-νικος), et surtout Ἰδίων par rapport à Ἰδῖος et à l'adjectif correspondant, sobriquets donnés comme noms d'esclaves ; cf. *REG* 131, 2018, p. 738-739 ».

On se rappelle que les Locriens de Grèce Centrale se partagent entre d'une part ceux de l'Ouest, Ἑσπέριοι, appellation dûment attestée dans les sources antiques¹²⁰, et d'autre part ceux que les Modernes appellent, suivant une commode dichotomie, Locriens « de l'Est », même si cette dénomination n'est attestée que de façon rarissime dans les sources antiques.

Absente de tous les auteurs anciens, la dénomination « Orientaux » pour les Locriens n'a été jusqu'ici reconnue que dans une seule inscription, la stèle des honneurs que Cassandros d'Alexandrie de Troade reçut de nombreuses cités et confédérations. Le personnage fut honoré d'une couronne d'or entre autres par τὸ κοινὸν [τῶν] Λοκρῶν τῶ[v] Ἠοίων, l'adjectif étant là écrit en *koinè*, comme tout le reste de la liste récapitulative gravée dans la patrie de Cassandros¹²¹. Cette « Confédération des Locriens de l'Est », qui, de pair avec d'autres confédérations naissant ou renaissant dans la Grèce Centrale alors libérée des Étoliens, apparut sans doute peu après 167, faisait-elle resurgir la dénomination officielle d'une hypothétique ancienne confédération des Locriens orientaux, attestation dont l'unicité ne serait due qu'au hasard de la transmission des sources ? D'autre part, la désignation géographique là employée englobait-elle à la fois tous les Locriens « épiconnaciens » et tous les Locriens « opontiens », sans que néanmoins cet ensemble ait de fait duré fort longtemps¹²² ? Autant de questions tout à fait incertaines.

Il a peut-être existé une autre attestation de l'adjectif « orientaux », ἠοῖοι, sur un bloc qui fut jadis vu non loin des confins entre la Phocide et la Locride « orientale ». Trouvé il y a plus d'un siècle à Kalapodi, site désormais reconnu comme celui du sanctuaire d'Apollon à Abai, le bloc, aujourd'hui perdu, était un tambour de colonne qui portait cinq grandes lettres : HOIOI¹²³. Le savant qui le premier cita ce texte, N. G. PAPPADAKIS, après avoir évoqué l'hypothèse qu'il mentionnât les Locriens « orientaux », l'écartait finalement pour considérer qu'il s'agissait de définir les colonnes d'un temple local, κίονες, comme « orientales ». Cependant, les indications de direction cardinale portées sur les pièces architecturales elles-mêmes sont fort

120. D. ROUSSET, « West Lokris » dans M. H. HANSEN, Th. H. NIELSEN édés., *op. cit.* n. 1, p. 391.

121. *I. Alexandria Troas* 5, éd. M. RICL, Bonn 1997, avec une photographie qui permet de vérifier la lecture. L'inscription analogue gravée à Delphes est mutilée dans la partie où devaient figurer les Locriens de l'Est, et il ne faut plus tenir compte de *Syll³* 653B 23 ni de *FD* III 1, 218 k ; voir G. DAUX, « Les couronnes du Troyen Cassandros », *BCH* 89, 1965, p. 498-502 et D. MULLIEZ, « Notes d'épigraphie delphique (VI-VII) », *BCH* 112, 1988, p. 378-380.

122. Voir sur ces points les commentaires de G. KLAFFENBACH, *art. cit.* n. 2, p. 75-77 et 84 (*contra* H. Pomtow) ; W. OLDFATHER, *RE* XIII, 1926, 1161, 1232, 1233, 1249 ; G. DAUX, *Delphes au II^e et au I^{er} s.*, Paris 1936, p. 338-339 ; D. G. MARTIN, *Greek Leagues in the Later Second and First Centuries B.C.*, Princeton 1975, p. 313-314. Sur la confédération, voir *infra* p. 441-443.

123. N. G. PAPPADAKIS, *Archaiologikon Deltion* 2, 1916, p. 263 n. 1, à propos de la région au Nord d'Hyampolis : « ὥστε παρ' αὐτὰ τὰ ὄρια Φωκῆων καὶ Ἑφῶν Λοκρῶν, οὗς θάνευρισκέ τις σπεύδων καὶ ἐν τῇ ἐπιγραφῇ ἐνὸς τῶν πολλῶν σπονδύλων μεγάλου πωρίνου δωρικοῦ ναοῦ, ἀτελῶς ἀνεσκαμμένου ἀπὸ ἐτῶν ὑπὸ τοῦ καθηγητοῦ κ. Γ. Σωτηριάδου παρὰ τὸ Καλαπόδι HOIOI (διὰ μεγάλων 0,13-0,18 μ. γραμμάτων χαρακτῶν). Ἀλλὰ ἠοῖοι νοοῦνται ἴσως οἱ ἀνατολικοὶ κίονες ». Interprétation suivie par A. K. ORLANDOS, *Les matériaux de construction et la technique architecturale des Grecs* II, Paris 1968, p. 86 n. 6, puis U. WEBER, *Versatzmarken im antiken griechischen Bauwesen*, Wiesbaden 2013, p. 383.

rares¹²⁴, et une marque de mise en place qui serait ainsi non abrégée et rédigée au pluriel paraît fort singulière. Ajoutons que, s'il s'agissait bien d'un bloc appartenant à l'un des « grands » temples de Kalapodi, dont les étapes de construction les plus importantes remontent aux époques archaïque et classique, pareille marque de mise en place aurait certainement été rédigée, du moins dans la langue locale, sous la forme ἁοῖοι. Par conséquent, cette inscription pourrait dater d'une période plus récente, où la langue locale l'avait cédé à la *koinè*, sans que l'on puisse cependant élucider quels objets ou personnes étaient peut-être dits « orientaux »¹²⁵.

L'ethnique est-il attesté plus anciennement sous sa forme dorienne, Ἀοῖος ? Il y a d'une part peut-être les deux attestations mycéniennes d'*a-wo-i-jo* déjà signalées, en fonction certes d'anthroponyme. Mais que le mot soit éventuellement ainsi usité dans ces deux textes n'exclut pas qu'il s'agisse d'une désignation de sens géopolitique ou ethnique, puisque les textes en linéaire B contiennent des adjectifs « ethniques » utilisés en fonction d'anthroponyme¹²⁶. Cependant, rien ne permet de rapporter l'origine de ces deux bergers de l'Helladique récent, sans doute appelés chacun « l'Oriental », à la Locride, si tant est que la région ait formé une unité politique dès cette époque.

D'autre part, il existe sans doute dans l'épigraphie grecque alphabétique une attestation de l'ethnique Ἀοῖος, jusqu'ici méconnue, dans un document trouvé à l'Acropole d'Athènes. Le fragment est reproduit d'après l'édition de J. Kirchner, *IG II² 186*¹²⁷ ci-contre fig. 17.

Ce fragment, qui est désormais réputé dater de la période 414/413-386/385 en raison de l'identification du graveur par S. Tracy, demeure énigmatique, aussi bien pour sa teneur, pour le rôle des hommes originaires de Pharsale et pour l'autorité dont émanait le texte. Les deux mots de la l. 9 Κάριος Ἀοίου ont été interprétés l'un et l'autre comme des anthroponymes par les rédacteurs du *LGPN* IIIB, qui les ont répertoriés (*ss.vv.* Ἀοῖος et Κάριος) comme les noms de Pharsaliens, non sans un point d'interrogation. Cependant, le mot Ἀοίου vient directement après un anthroponyme lui-même au génitif, Κάριος, et il en allait peut-être de même à la ligne précédente ([- -] δῶο Ἀοίου ; voir n. 127). Cette liste énumérait-elle donc des idionymes au génitif (... Καλλίπιο[- -], [- -] δῶο, Ἀοίου, Γρ[- -], Κάριος, Ἀοίου, κτλ.) et tous dépourvus de patronyme – puisque dans le cas contraire l'article τοῦ serait attendu entre idionyme et patronyme tous deux au génitif – ? On doit en réalité se demander si Ἀοίου n'est pas plutôt un ethnique qualifiant successivement deux hommes, qui seraient soit [- -] δῶο et Κάριος eux-mêmes, soit les fils respectifs de [- -] δῶο et Κάριος, chacun de

124. A. K. ORLANDOS, *loc. cit.*, a réuni quelques attestations sur des tuiles de Kalydon (cf. *IG IX 1², 152*) ; U. WEBER, *op. cit.*, p. 178, 180 et 240-242 allègue des exemples d'indications plus ou moins abrégées de direction cardinale gravées sur des blocs au *bouleutèrion* de Milet et au temple d'Athéna à Priène.

125. Isolé, le mot ἁοῖοι (= οἷοι) n'aurait aucun sens.

126. Ainsi *a3-ku-pi-ti-jo* (= Αἰγύπτιος) pour un berger dans KN Db 1105, d'après ce que m'indique J. Zurbach.

127. A. P. Matthaiou, qui rééditera ce texte dans l'*editio tertia* des *Inscriptiones graecae*, a bien voulu me communiquer – et je l'en remercie chaleureusement – son édition, qui pour notre question ne modifie que la l. 8, où il déchiffre δῶο avant Ἀοίου. L'étendue du texte manquant à droite est indéterminable. – Le texte est désormais attribué au « cutter de *IG II² 17* », actif dans les années 414/3-386/5, par S. V. TRACY, *Athenian Lettering of the Fifth Century B.C.*, Berlin 2016, p. 149-180, avec photographie de l'estampage p. 173 fig. 39.

de Daphnous est postérieur d'environ un siècle à un siècle et demi. Mais cette correspondance paraît suffisamment frappante pour d'une part suggérer que l'inscription de l'Acropole mentionne, à côté de Pharsaliens, deux hommes originaires de Locride « orientale » et porteurs de l'ethnique dans sa forme épichorique¹²⁹, et pour d'autre part nous faire considérer que, dans l'inscription de Daphnous, Ἀοίων est un ethnique au génitif pluriel qui débute une rubrique géographique. Ce serait le groupe des hommes simplement dits « Orientaux », qui, énumérés avant deux groupes de Phocidiens, doivent être des Locriens « de l'Est ».

Ainsi, il me semble que les Locriens dits par les Modernes « Orientaux » sont appelés Ἀοῖοι puis Ἡοῖοι désormais dans trois documents : d'une part pour des personnes individuelles, dans le fragment de l'Acropole (414/413-386/385) et la liste de Daphnous (*ca* 330-*ca* 250) ; d'autre part pour leur confédération, dans la stèle récapitulative des honneurs de Cassandros à Alexandrie de Troade (*ca* 165).

L'INSCRIPTION DE DAPHNOUS, LES LOCRIENS ORIENTAUX ET LES PHOCIDIENS

La nouvelle inscription de Daphnous récapitule les noms d'au moins 90 hommes, qui apparaissent comme ordonnés par groupes ethniques pour la plupart d'entre eux, tandis que demeurent incertaines les origines des quelques hommes dont les noms furent ajoutés, après la gravure du corps principal de la liste, soit en tête des colonnes (ligne B 1), soit dans les deux dernières lignes de celles-ci. Le nombre des différents groupes, qui était supérieur à trois (Ἀοίων, Παρποταμίων et Ὑανπολί[ων]), reste inconnu, d'autant qu'on ignore combien de colonnes comptait l'inscription complète.

Cette ignorance rend hypothétique toute considération d'ensemble sur le sens de l'énumération par groupes ethniques. Soulignons néanmoins plusieurs traits remarquables. D'une part, la catégorie qui nous apparaît comme la première, celle des « Orientaux », est définie par le simple ethnique régional Ἀοίων, sans la précision Λοκρῶν, peut-être parce que les Orientaux étaient dans la liste précédés d'un groupe de (Locriens) occidentaux, (Λοκρῶν τῶν) Ἐσπερίων. D'autre part, les Ἀοῖοι énumérés sont dépourvus d'ethnique les identifiant par leur cité particulière soit un par un, soit par groupes, ethnique que pourtant on attendrait sans doute si l'on compare leur présentation à celle des deux groupes suivants. On doit en effet souligner que la liste, parvenue à nous sans lacune depuis le bas de la colonne III jusqu'au milieu de la colonne V, mentionne les ressortissants de deux communautés phocidiennes, les Παρποταμίων et les Ὑανπολί[ων], sans cependant les introduire par leur ethnique régional, Φωκέων, « parmi les Phocidiens ». Or, l'usage des documents publics d'époque classique et hellénistique veut qu'une communauté politique, dans les actes qu'elle émet, d'une part distingue par leurs ethniques les communautés étrangères qu'elle nomme, et d'autre part se dispense de citer son propre ethnique. Par conséquent, et si l'emploi des ethniques dans ce document, sans doute original, suivait un usage analogue pour identifier les uns et les autres, ne serait-il pas

129. Sur les rapports entre Pharsaliens et Locriens, voir *JG IX* 1², 1920 (2^e moitié du II^e s.) : cf. *infra* n. 147.

vraisemblable qu'il émane d'un organe politique qui, nommant les (Locriens) orientaux, n'était pas (locrien) oriental, et mentionnant des ressortissants de deux cités phocidiennes sans l'ethnique « Phocidien », se considérait lui-même également comme phocidien ?

Si l'on admettait cette interprétation et qu'en outre le document inscrit à l'Asklépiéion de Daphnous émanât de cette cité elle-même – possibilité, mais non pas certitude –, on en déduirait que Daphnous était non pas locrienne, mais phocidienne à l'époque de l'inscription, entre *ca* 330 et *ca* 250. Cela confirmerait que, loin d'avoir été en 346 rasée à l'instar des cités de la Phocide proprement dite et dès lors rendue – ou bien donnée – aux Locriens orientaux, Daphnous non seulement échappa à pareil châtement, peut-être pour n'avoir nullement participé elle-même à la guerre dite « phocidienne »¹³⁰, et survécut à cette guerre sacrée, comme le démontrent assurément les vestiges exhumés sur place, mais aussi qu'elle continua à être considérée et à se considérer comme phocidienne encore quelques décennies.

Essayons enfin d'interpréter la liste nominative de pair avec les bribes de la pièce au-dessus gravée, qui faisait état de dispositions institutionnelles et peut-être d'hommes déplacés (μεταστά[ντας] ou μεταστα[θέντας] ? l. 1 ; cf. *supra* p. 422). Dans la période qu'indique l'écriture, pourrait-on songer, pour éclairer l'hypothétique déplacement d'hommes originaires de Phocide et de Locride venus à Daphnous, aux troubles de la troisième guerre sacrée ? Il s'agirait, soit de la guerre elle-même, lorsque les opérations militaires frappèrent la Phocide entière et la Locride épiconémidiennne, soit des conséquences de la guerre et notamment du sort réservé aux Phocidiens en 346, lorsque furent rasées leurs cités, dispersées leurs populations, et condamnés à un exil incertain les fugitifs ; de peu postérieure, la reconstitution des cités menée à l'instigation des Athéniens et des Béotiens ne réussit pas à les relever toutes¹³¹. Si, par hypothèse, l'inscription de Daphnous mentionnait des hommes « déplacés », étaient-ce des réfugiés de guerre, originaires de Locride, de Phocide ou d'autres cités phocidiennes que Daphnous, et cette cité finit-elle par les accueillir, voire les faire bénéficier de mesures « égalitaires » ? L'accueil de ces hommes déplacés pourrait avoir eu lieu non pas en une fois, mais en plusieurs groupes, dont l'arrivée successive expliquerait les ajouts sur la pierre. Cette interprétation conduirait à placer notre inscription sans doute dans les décennies suivant 346, à l'époque où il s'avérait que la cité des Parapotamioi ne pouvait en définitive pas être reconstituée, si bien que ses habitants étaient répartis dans d'autres cités, tandis qu'on ignore tout du sort des Hyampolioi après la destruction de la cité à l'issue de la troisième guerre sacrée¹³².

Mais peut-être cette interprétation impliquerait-elle une datation un peu trop précoce par rapport à la forme des lettres inscrites, qui pourraient indiquer plutôt la première moitié ou le

130. Cf. *supra* p. 411 et n. 57.

131. Pausanias X 3, 1-3 et 33, 8, cité, traduit et commenté *supra* p. 424-425 ; Diodore XVI 60, 2. Sur la situation des exilés phocidiens et béotiens à Athènes, cf. Démosthène, *Paix* 19 et *Sur l'Ambassade* 80 ; Eschine, *Sur l'Ambassade* 142 ; cf. J. SEIBERT, *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte*, Darmstadt 1979, p. 138-140.

132. Voir *supra* p. 424-428 pour l'histoire des Parapotamioi ; Hyampolis fut alors détruite, Pausanias X 3, 1 et 35, 6.

milieu du III^e s. Si l'on préférerait cette datation-ci, cela signifierait d'une part que l'ethnique des Παρποταμίων ne disparut pas dès les lendemains de la troisième guerre sacrée, soit que la cité phocidienne ait continué à vivre malgré l'affirmation de Pausanias, soit que l'ethnique ait perduré dans l'usage – attesté uniquement par la nouvelle inscription – pour désigner une communauté dispersée, et en partie déplacée à Daphnous.

Dater l'inscription dans la première moitié ou vers le milieu du III^e s. pourrait-il s'expliquer à la lumière des relations entre Locriens et Phocidiens vers cette époque, et plus particulièrement dans les années 272-ca 260, comme me l'a suggéré M. D. Knoepfler¹³³ ? L'éminent spécialiste de la Grèce Centrale a évoqué à plusieurs reprises l'histoire de « la Locride opontienne », qui fut vers le milieu du III^e s. « ballottée entre la Phocide, l'Étolie et la Béotie ». Ainsi M. D. Knoepfler a-t-il énoncé que la cité d'Opous, « loin d'avoir appartenu à la Béotie dès 272, (...) fut annexée alors par les Phocidiens, qui la perdirent dix ans plus tard au profit des Étoliens », sous réserve d'une démonstration dont la publication a dû être différée¹³⁴. La reconstitution de l'histoire des Locriens orientaux à cette époque tient avant tout aux vicissitudes, encore fort discutées, de leur voix amphictionique. Rappelons d'une part que l'absence de tout *hiéromnémon* locrien à l'automne 272 fut interprétée comme la conséquence d'une hypothétique annexion de la Locride Opontienne par les Béotiens, dont la députation amphictionique s'accroissait simultanément, passant de deux à trois *hiéromnémones*. Cependant, pour sa part, D. Knoepfler expliquait cet accroissement par l'adjonction aux deux voix béotiennes de la voix des Doriens de la Métropole, plutôt que de celle des Locriens de l'Est¹³⁵. Rappelons d'autre part que, si, peu après 272, on voit réapparaître un *hiéromnémon* locrien, qui, originaire exclusivement de la Locride épiconémidiennne, est attesté à trois reprises (en 271 ou 270, en 270 ou 269, puis au printemps 263), en revanche le *hiéromnémon* locrien disparut à nouveau à la session de l'automne 263, alors même que les *hiéromnémones* phocidiens figurent au nombre de trois. Cet accroissement, attesté à nouveau un an plus tard (automne 262) mais non plus en 260, fut expliqué par une annexion de la Locride épiconémidiennne par les Phocidiens¹³⁶.

133. Lors de son intervention à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (cf. n. liminaire).

134. Les deux citations sont tirées respectivement de *Atti XI Congresso Intern. di Epigrafia Greca e Latina Roma 1997 I*, Rome 1999, p. 250 et *Studien zur alten Geschichte Siegfried Lauffer zum 70. Geburtstag am 4. Aug. 1981 dargebracht II*, Rome 1986, p. 616 n. 86 *in fine*. La publication de la démonstration annoncée a été différée, cf. *Bulletin épigraphique* 2012, 209 et 210, et 2013, 178. – À l'histoire d'Opous touchera Y. KALLIONTZIS dans son livre *Contribution à l'épigraphie et l'histoire de la Béotie hellénistique, de la destruction de Thèbes à la bataille de Pydna*, dont la publication est attendue.

135. Voir principalement G. KLAFFENBACH, *art. cit.* n. 2, p. 76-81 ; FR. LEFÈVRE, *L'Amphictionie pyléodelphique : histoire et institutions*, Paris 1998, p. 74, 80, 294 et 296 ; D. KNOEPFLER, « Les relations des cités eubéennes avec Antigone Gonatas et la chronologie delphique au début de l'époque étolienne » *BCH* 119, 1995, p. 147-148, qui résume provisoirement un examen détaillé restant à publier ; J. B. SCHOLTEN, *The Politics of Plunder. Aitolians and their koinon in the early hellenistic era, 279-217 B.C.*, Berkeley 2000, p. 68-70 et 245-246 ; P. SÁNCHEZ, *L'Amphictionie des Pyles et de Delphes*, Stuttgart 2001, p. 288-289.

136. Cf. G. KLAFFENBACH, *op. cit.* p. 81 ; FR. LEFÈVRE, *op. cit.* p. 32, 80-81 et 296.

Cependant, quelles qu'aient été dans les années 272-*ca* 260 d'une part la situation géopolitique de la cité d'Opous et d'autre part les vicissitudes de la voix amphictionique des Locriens de l'Est, éclairent-elles l'histoire de Daphnous ? On a vu plus haut (p. 414-415) que peut-être Daphnous n'avait pas cessé à cette époque de constituer une enclave phocidienne entre Opontiens et Épiconémidiens, si bien que le sort diplomatique des uns et des autres, sis de part et d'autre de cette enclave, pourrait n'avoir eu aucune répercussion sur la situation propre de la cité. En outre, je ne vois guère dans quelle mesure une mainmise par les Phocidiens sur Opous ou sur la voix amphictionique locrienne expliquerait d'une part la présence à Daphnous de ressortissants de deux cités phocidiennes, de pair avec des (Locriens) « Orientaux », et d'autre part éclairerait les dispositions institutionnelles, voire égalitaires, dont tous ont peut-être bénéficié sur place. Ainsi, l'inscription nouvelle, qui fait entrevoir la singulière situation de ces quelque 90 hommes, ne me paraît pas pouvoir, dans l'état présent des sources et sous réserve de leurs commentaires à venir, être expliquée par les vicissitudes géopolitiques des Locriens orientaux dans les années 272-*ca* 260 de façon plus éclairante que par la situation résultant de la troisième guerre sacrée, si mal connues qu'en demeurent les répercussions pour chacune des communautés phocidiennes une ou deux générations après 346.

L'inscription exhumée à Daphnous, dont le contexte historique se dérobe à toute certitude, nous a semblé émaner d'un organe politique phocidien. Si cet organe était la cité de Daphnous elle-même, cela indiquerait que la cité soit demeura, soit devint, quelles qu'aient été les vicissitudes antérieures de son histoire, phocidienne pour au moins quelques décennies après la troisième guerre sacrée, voire plus tard dans le courant du III^e s., comme peut-être on le déduirait également de ce qu'elle est mentionnée comme phocidienne lors du tsunami qui pourrait être daté – à titre hypothétique – de *ca* 229¹³⁷. Ainsi, la réunion des sources écrites et des observations topographiques et archéologiques semble montrer que, contrairement à ce que bien des commentateurs avaient pensé pouvoir inférer de Strabon, Daphnous fut d'une part une cité phocidienne au début de l'époque hellénistique, d'autre part durant toute cette époque une ville vivante, qui ne fut jamais entièrement rasée, et ce même après la première guerre mithridatique, quelles qu'en aient été les possibles conséquences sur place¹³⁸. Soulignons enfin que la mainmise des Phocidiens sur Daphnous, qui pourrait avoir perduré au-delà de la fin de l'époque classique, contribua sans doute à maintenir la séparation géographique et institutionnelle entre Épiconémidiens et Opontiens¹³⁹.

Si le progrès de l'épigraphie locrienne éclaire tant soit peu, suivant l'espoir exprimé il y a deux décennies (cf. n. 60), l'histoire de Daphnous hellénistique, seules de nouvelles découvertes rendront possibles l'élucidation du rattachement antérieur de la cité et la reconstitution de

137. Voir *supra* p. 409-410.

138. De même, la réunion des sources relatives aux Parapotamioi de Phocide a conduit à nuancer les affirmations de Pausanias sur leur disparition après la troisième guerre sacrée : *supra* p. 424-426 et 428.

139. Le maintien de l'enclave au début du III^e s. conduirait à exclure que le litige entre Épiconémidiens et Opontiens à cette époque (*supra* n. 59) ait porté sur une frontière mettant en contact direct les uns et les autres.

l'histoire du « corridor » phocidien entre Locriens épiconémidiens et Locriens opontiens – débouché maritime dont les rares oboles marquées M ne donnent pas non plus un témoignage certain pour la fin du V^e s.

V. – L'UNITÉ DES LOCRIENS ET LE MORCELLEMENT DE LA LOCRIDE « ORIENTALE »

Les Locriens que les Modernes appellent « Orientaux » ont assurément eu la conscience de leur identité ethnique, qui les unissait en outre aux Locriens Occidentaux par les traditions héroïques de Lokros et d'Ajax et par l'envoi de jeunes filles à Ilion, ainsi qu'à travers les liens qui conduisirent les uns et les autres à quelques engagements politiques, diplomatiques et militaires communs¹⁴⁰. Parmi les deux voix de l'*ethnos* locrien à l'Amphictionie pylaio-delphique, l'exercice de la voix des Locriens que les savants d'aujourd'hui nomment « orientaux » impliquait nécessairement l'existence d'un organe commun chargé d'en répartir l'usage entre Opontiens, Hypocnémidiens et Épiconémidiens – non sans il est vrai quelque difficulté, à l'occasion, jusqu'entre les cités appartenant à une même subdivision de la « région »¹⁴¹.

Il est en tout cas remarquable que, à la différence des Locriens de l'Ouest, appelés Ἐσπέριοι dans les sources entre autres amphictioniques, les Locriens installés des Thermopyles jusqu'aux frontières de la Béotie n'aient jamais été désignés d'ensemble comme Ἀοῖοι *vel* Ἴοῖοι, que ce soit dans les documents amphictioniques, les émissions monétaires ou les auteurs anciens. L'unique appellation de cet ordre, τὸ κοινὸν τῶν Λοκρῶν τῶν Ἰοίων, se trouve dans l'inscription pour Cassandros, sans doute peu après 167. Sous le même nom il n'y a pas d'autre attestation d'une confédération, puisque l'inscription de l'Acropole (414/413-386/385) et la liste de Daphnous (*ca* 330-*ca* 250) identifient des individus comme Ἀοῖοι au titre de leur origine géographique ou ethnique personnelle.

140. Outre les références mentionnées n. 1 et 2, voir J. A. O. LARSEN, *Greek Federal States. Their Institutions and History*, Oxford 1968, p. 48-58. Les sources anciennes relatives à l'époque classique (voir les *fasti* des deux fascicules des *Inscriptiones graecae*, mentionnés *supra* n. 1) s'abstiennent plus d'une fois de préciser quels Locriens, occidentaux ou orientaux, prirent part aux événements qu'elles narrent. On est conduit à penser que c'est de concert et les uns avec les autres que Locriens occidentaux et Locriens orientaux agirent plus d'une fois à titre diplomatique ou international (ainsi lors de la constitution de la ligue de Corinthe, *IG* II³ 318), si bien qu'il n'y avait pas dans ces cas-là lieu de les distinguer les uns des autres. Voir dans ce sens TH. H. NIELSEN dans *Further Studies...*, *op. cit. supra* n. 2, p. 95-96.

141. Voir FR. LEFÈVRE, *op. cit. supra* n. 2. Je fais allusion au différend de la fin du II^e s. entre Thronion et Skarphéia sur l'exercice de la voix amphictionique par les Épiconémidiens, connu par *CID* IV 123-126 ; au sujet de *CID* IV 123 et 124, voir *Annuaire de l'EPHE, Section des sciences historiques et philologiques* 151 (2018-2019), p. 100.

Quant à une confédération institutionnellement constituée s'étendant à toute la région, qu'allègue plus d'un commentateur¹⁴², soulignons qu'elle est évanescence. Pour le début du V^e s., J. A. O. Larsen avait cru pouvoir dresser le tableau du « federal government of Eastern Locris » d'après le rôle que jouent dans la loi relative à la colonie de Naupacte les Ὀπόντιοι. Mais rien ne prouve que l'ensemble du pays allant des Thermopyles aux frontières de la Béotie ait alors constitué le territoire des Ὀπόντιοι, une communauté que pour sa part Th. H. Nielsen considère d'après ce même document comme équivalant soit aux seuls ἠποκναμίδιοι, soit aux citoyens de la seule cité d'Opous¹⁴³.

Parmi les émissions monétaires de la région, qui s'échelonnent de la 2^e moitié du V^e s. av. J.-C. jusqu'au I^{er} s. de notre ère, il y a d'une part des séries qui, présentant le seul ethnique Λο(κρῶν), furent possiblement émises par l'ensemble des Locriens de l'Est, d'autre part des séries portant à la fois Λο(κρῶν) et Ὀπ(οντίων) ou Ὑπο(κναμίδίων) ou encore Ἐπι(κναμίδίων), et enfin des séries qui, portant seulement Ὀπ(οντίων) ou Ὀπ(ουντίων), pourraient être des émissions strictement civiques d'Opous. Il est d'autant moins facile de séparer ces trois ensembles qu'ils partagent souvent des types communs. Aussi ne s'est-on pas risqué à désigner précisément quelles séries constitueraient les émissions « fédérales » des Locriens orientaux¹⁴⁴.

À l'époque hellénistique, c'est seulement après la longue période, de 272 à 167, où la Locride orientale demeura scindée à cause des annexions ou des présences successives des Étoliens, des peuples limitrophes (Doriens, Phocidiens, Béotiens) et des Macédoniens, qu'apparaît, sans doute peu après 167, le κοινὸν τῶν Λοκρῶν τῶν Ἡοίων, en une attestation isolée. Le caractère unique de l'attestation a été expliqué par l'hypothétique dissolution de ce *koinon* dès après 146¹⁴⁵.

Fut-il remplacé par des κοινά d'extension géographique plus limitée¹⁴⁶ ? Il existe d'une part un accord, conclu avec des Thessaliens et datant peut-être de la 2^e moitié du II^e s., qui pourrait avoir mentionné le δᾶμος des Λοκρῶ[ν τ]ῶν Ὑ[ποκναμίδίων] et le κοινὸν

142. Approximations sur une fédération « locrienne orientale » dans le livre collectif *Topography and History of Ancient Epicnemidian Locris*, J. PASCUAL, M.-F. PAPAΚONSTANTINOY édés, (*supra* n. 1), *passim*. Utile exposé de D. G. MARTIN, *Greek Leagues in the Later Second and First Centuries B.C.*, Diss. Princeton 1975, p. 312-329. Voir en outre G. DAVERIO-ROCCHI, « The Lokrians and their federal leagues » dans H. BECK, P. FUNKE édés., *Federalism in Greek Antiquity*, Cambridge 2015, p. 179-198.

143. *IG IX 1²*, 718, analysé par J. A. O. Larsen qui pose l'équivalence entre Ὀπόντιοι et les Locriens de l'Est, *op. cit.* surtout p. 50-53 ; *contra*, TH. H. NIELSEN dans *Further Studies...*, *op. cit. supra* n. 2, p. 109-119.

144. Voir essentiellement *The BCD Collection Lokris-Phokis, Auction 55, Numismatica Ars Classica, 8th October 2010*, Zürich 2010, p. 15-63, 161-165 et 169-173 ; J. MORINEAU HUMPHRIS, D. DELBRIDGE, *The Coinage of the Opountian Lokrians*, Londres 2014, qui abordent p. 17-37 la question sans pouvoir la résoudre ; de même O. HOOVER, *Handbook of Coins of Northern and Central Greece*, Lancaster 2014, p. 288-300.

145. Voir *supra* p. 433, avec la bibliographie là citée.

146. Cf. G. KLAFFENBACH, *art. cit.* n. 2, p. 84-88 ; G. DAUX, *Delphes au II^e et au I^{er} s.*, Paris 1936, p. 338-339 ; S. ACCAME, *Il dominio romano in Grecia dalla guerra acaica ad Augusto*, Rome 1946, p. 206-208 ; D. G. MARTIN, *Greek Leagues in the Later Second and First Centuries B.C.*, Princeton 1975, p. 322-324.

Λοκρ[ῶν τῶν Ὑποκναμίδιων], restitutions cependant fort fragiles¹⁴⁷. Il y a d'autre part un document amphictionique de la fin du II^e s. qui mentionne, dans le différend entre les deux cités épiconémidiennes Thronion et Skarphéia, un κοινὸν τῶν Λοκρῶν, dépourvu de toute précision¹⁴⁸. À cet organe pourrait être identique le κοινὸν τῶν Λοκρῶν allégué dans un différend territorial entre deux communautés épiconémidiennes, Thronion et les Ἐγγαῖοι de Skarphéia, dans la première moitié du I^{er} s.¹⁴⁹. Enfin, par rapport à ces κοινά d'extensions topographiques incertaines et peut-être diverses, comment définir géographiquement et chronologiquement ceux qui s'appellent Ὀπουντίοι καὶ Λοκροὶ οἱ μετὰ Ὀπουντίων ? Quelques commentateurs ont pensé que toutes les attestations de ce groupe, dans une petite dizaine de décrets ou dédicaces, devaient être rapportées à la recréation d'une confédération locrienne après 146, tandis que d'autres ont considéré, en raison de la désignation topographique, que ce groupe n'était pas différent des Ὑποκναμίδιοι, ou bien qu'il s'agissait d'une « espèce de *sympoliteia* » organisée « dans la mouvance directe d'Oponte »¹⁵⁰.

Si la ville même d'Opous paraît bien avoir exercé le rôle de capitale régionale, comme l'attestent entre autres quelques documents de portée supra-civique trouvés sur place¹⁵¹, en revanche nous ignorons en réalité tout de l'organisation fédérale des Locriens « orientaux » et de ses éventuelles subdivisions, comme également nous ne savons rien, à la différence des Locriens Ἐσπέριοι, ni de magistratures, ni d'un calendrier, ni d'un ou de plusieurs sanctuaires fédéraux chez les Orientaux¹⁵². Enfin, il est particulièrement remarquable que les Locriens de l'Est se distinguent, parmi tous les peuples de la Grèce Centrale hellénistique, par l'absence de magistrat fédéral éponyme, dans une documentation épigraphique certes clairsemée, mais dont précisément la minceur ne laisse sans doute pas d'être significative sur ce point également.

147. *IG IX 1²*, 1920, affichée à Opous.

148. *CID IV 124 I. 21*, avec le commentaire de G. DAUX, *Delphes au II^e et au I^{er} s.*, Paris 1936, p. 338-339.

149. *FD III 4*, 159.

150. Voir *IG IX 1²*, 72, 1909, 1910, 1912, 1913, 1916, 1917 et B. SEIDENSTICKER *et al.* éds., *Der Neue Overbeck. Die antiken Schriftquellen zu den bildenden Künsten der Griechen*, Berlin 2014, n° 3807, avec les commentaires de D. SUMMA et S. PRIGNITZ. Cependant, ces sources doivent-elles être toutes datées de la 2^e moitié du II^e s. ? – Voir d'autre part G. KLAFFENBACH, *art. cit.* n. 2, p. 87-88, G. DAUX, *l.c.*, et enfin D. KNOEPFLER, *CRAI* 2006, p. 1306, dont est extraite la citation ; sur la question de la sympolitie, voir aussi H. SWOBODA, *Zwei Kapitel aus dem griechischen Bundesrecht*, Vienne 1924, aux p. 52-68. Appréciation prudente de G. DAVERIO-ROCCHI, *op.cit.*, p. 191.

151. Outre *IG IX 1²*, 718 et *IG IX 1²*, 1920 déjà citées, voir le décret des technites *IG IX 1²*, 1918, les fragments d'édits d'un proconsul (?) et de Dioclétien, *IG IX 1²*, 1922 et 1923 et la copie de jugements amphictioniques *IG IX 1²*, 1921.

152. On ne peut dire si l'archonte des décrets *IG IX 1²*, 1909, 1912, 1913 et 1917 est l'éponyme de la seule cité d'Opous ou bien des Ὀπουντίοι καὶ Λοκροὶ οἱ μετὰ Ὀπουντίων à considérer comme une confédération. – Sur des émissions à l'ethnique Λοκρῶν figurent des lettres ou groupes de lettres considérées comme les initiales de « monétaires » : cf. J. MORINEAU HUMPHRIS, D. DELBRIDGE, *The Coinage of the Opountian Lokrians*, Londres 2014, p. 27 et 162 ; O. HOOVER, *Handbook of Coins of Northern and Central Greece*, Lancaster 2014, p. 292.

Ainsi, si l'unité ethnique des Locriens « orientaux » transparait à travers quelques sources, en revanche il demeure difficile d'apercevoir une organisation fédérale qui lui corresponde¹⁵³. Cette évanescence est sans le moindre doute due au morcellement ininterrompu de la région, qui fut lui-même causé non seulement par sa situation stratégique en Grèce Centrale, mais également par les emprises territoriales et les annexions institutionnelles que ses voisins méridionaux, Béotiens et Phocidiens, se ménagèrent au détriment des Locriens de l'Est, depuis peut-être la période archaïque jusqu'à l'époque d'Hadrien¹⁵⁴.

153. Le cas des Locriens « orientaux » démontre la difficulté de passer de l'étude de l'« Ethnicity » à celle du « Federalism », difficulté qu'illustre, parmi plusieurs recueils récents, à nouveau celui d'H. BECK *et al.* éd., *Ethnos and Koinon. Studies in Ancient Greek Ethnicity and Federalism*, Stuttgart 2019 – sauf à fonder fermement l'étude et la discussion sur une définition de ce qu'est une confédération grecque.

154. Je fais ici allusion à la lettre d'Hadrien à Naryka (publiée par C. P. JONES, *JRA* 19, 2006, p. 151-162, et par D. KNOEPFLER et A. PASQUIER, *op. cit. supra* n. 5) qui montre que Naryka appartenait alors à la confédération béotienne.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
TOME 122, 2020 N°2

SOMMAIRE

ARTICLES :

Denis ROUSSET, <i>Les Locriens de l'Est et les Phocidiens de la guerre du Péloponnèse au début de l'époque hellénistique</i>	389
Aynur-Michèle-Sara KARATAS, <i>Greek cults and their sacred laws on dress-codes: The laws of Greek sanctuaries for clothing, colour, and penalties against misbehaviour</i>	445
Alcorac ALONSO DÉNIZ, <i>Le mois macédonien Ἀὐδναῖος et les fêtes d'hiver pour Perséphone *Ἄφ(ι)δνά « Invisible », « Obscure »</i>	489
Carlos HEREDIA CHIMENO, <i>La actividad consular de bíbulo ante la transgresión constitucional: ¿reacción o restauración?</i>	509
Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, <i>Afficher le spectacle en Gaule Belgique : l'Énéide de Virgile au théâtre de Vendeuil-Caply (vicus des Bellovaques)</i>	535

CHRONIQUE

Nicolas MATHIEU <i>et al.</i> , <i>Chronique Gallo-Romaine</i>	561
--	-----

LECTURES CRITIQUES

Bernard ECK, <i>Relire Miasma ou la leçon de Parker</i>	565
Comptes rendus	589
Notes de lectures	675
Liste des ouvrages reçus	677
Table alphabétique par noms d'auteurs	683
Table des auteurs d'ouvrages recensés	687